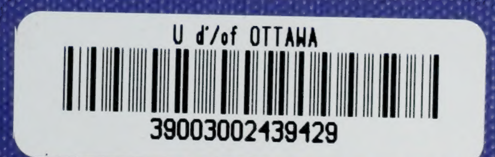




17/7/68

LAMARTINE

ET

LES CATHOLIQUES LYONNAIS

D'après des Correspondances et des Documents inédits

Lyon. — A. REY, imprimeur de l'Université, 4, rue Gentil — 42140

LAMARTINE

ET

LES CATHOLIQUES LYONNAIS

D'après des Correspondances et des Documents inédits

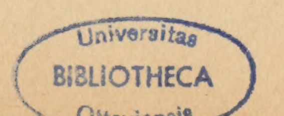
PAR

M. ROUSTAN

Agrégé des Lettres,
Docteur ès Lettres,
Professeur de Rhétorique Supérieure au Lycée de Lyon,

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1906



AVANT PROPOS

Nous voudrions que, dès le début, le lecteur ne se méprît pas sur nos intentions et qu'il sût combien elles sont modestes :

D'abord, nous avons cru bon de faire connaître les quelques lettres de Lamartine, encore inédites, que nous possédions. « S'il y a d'autres épaves à recueillir (sur Lamartine à Lyon), écrivait M. Morin-Pons, les verra-t-on jamais apparaître ? Ce sera l'affaire des curieux du xxe siècle [1]. » Nous apportons aujourd'hui quelques épaves. Puissent-elles servir un jour à ceux qui voudront réunir, en un monument plus vaste, les fragments que des admirateurs de Lamartine, patients ou heureux, auront pu successivement rassembler !

Puis, nous avons pensé qu'il y avait quelque profit à retirer d'une biographie de Lamartine, que nul ne s'avise plus, sans doute, de consulter ; certes, elle a été de beaucoup dépassée par des œuvres plus impartiales et plus nourries, mais elle garde sa valeur par ce qu'elle a de sincère, de vivant, d' « actuel » si l'on se reporte à l'époque où elle fut composée, par ce qu'elle a de confidentiel, par ce qu'elle exprime surtout de foi bienveillante et de sympathie émue envers le poète, au moment où sa gloire semblait à quelques-

[1] Morin-Pons, *Lamartine à Lyon*, Lyon, Association Typographique, 1891, p. 11.

uns avoir pâli. Nous répétons, depuis Thiers, que la qualité essentielle de l'historien, c'est l'intelligence ; quand l'historien est un biographe, qui doute qu'en définitive l'affection donne parfois plus de clairvoyance que le désintéressement?

Nous avons voulu enfin ajouter un chapitre à l'histoire de la Littérature provinciale. Falconnet, l'ami de Lamartine, Collombet, l'ami de Falconnet, sont des noms familiers à tous ceux qui apportent leur contribution journalière à l'étude des Lettres Lyonnaises. Ceux-ci nous sauront gré, à nous qui depuis des années glanons dans les mêmes champs ce que de laborieux prédécesseurs ont pu laisser, d'apporter la moisson ou la cueillette, faite d'une main pieuse à travers les documents inconnus. Nous avons vu là, du reste, plus qu'un intérêt anecdotique. Dans son ouvrage sur *Chateaubriand, le Romantisme à Lyon*[1], mon collègue et ami M. Latreille disait, pour se justifier de consacrer deux grands chapitres au volume écrit sur Chateaubriand par Collombet : « Ce ne fut pas seulement le jugement d'une intelligence individuelle, si compétente qu'elle fût, mais l'opinion de tout un parti[1]. » Je reprendrai, pour mon compte, ce jugement dicté à mon collaborateur, non par le désir, que nous n'avons jamais éprouvé ni l'un ni l'autre, au cours de longs travaux également partagés, de grandir l'importance de nos études sur la littérature lyonnaise, mais par le sentiment très vif et très sûr de la vérité. C'est la question entière des rapports de Lamartine et des catholiques lyonnais que nous avons vu se poser devant nous, au cours de nos recherches. Nous n'en avons éclairé qu'une partie : il nous suffirait de mériter l'éloge d'avoir fait la lumière avec conscience et avec impartialité.

[1] *Chateaubriand, Etudes biographiques et littéraires (le Romantisme à Lyon)*, Paris, Fontemoing, 1905, p. 172. Pour les renseignements sur les auteurs lyonnais cités, je renvoie à la *Bibliographie critique de l'Histoire de Lyon*, par S. Charléty (Lyon, A. Rey ; Paris, Picard, 2 vol., 1902, 1903).

Telles sont nos intentions, en nous mettant à l'œuvre ; le fait de les avoir affirmées loyalement, sans exagération d'aucune sorte, sera peut-être un titre de plus à une indulgence, dont nous sentons trop combien nous avons besoin, pour rien négliger de ce qui pourrait nous l'acquérir.

Villa Mireille, la Demi-Lune (Rhône).

Janvier 1906.

J'adresse ici mes remercîments à tous ceux qui ont bien voulu me communiquer des pièces inédites. Je dois en particulier beaucoup à M. de Duranti la Calade, chargé d'un cours à la Faculté des Lettres d'Aix (gendre de Mme Le Bourguignon-Duperré, fille d'Ernest Falconnet), qui a bien voulu me transmettre une copie d'un certain nombre de lettres de Lamartine, et me fournir des renseignements utiles. Je le prie d'agréer mes remercîments les meilleurs.

Mais surtout mes remercîments affectueux iront à mon jeune ami, Victor Cordier, interne des Hôpitaux de Lyon, qui m'a mis en possession de la bibliothèque et des manuscrits de son grand-oncle, F.-Z. Collombet. J'ai puisé dans ces richesses les matériaux d'ouvrages antérieurs, et ceux de l'ouvrage d'aujourd'hui ; j'y puiserai demain pour d'autres travaux. Je n'oublierai pas que je dois à Victor Cordier et à sa famille d'aussi précieux services.

LAMARTINE

ET

LES CATHOLIQUES LYONNAIS

D'APRÈS DES CORRESPONDANCES ET DES DOCUMENTS INÉDITS

I

Le Romantisme a été accueilli par les Lyonnais avec des défiances dont certaines furent indéracinables : ni « absolutistes » ni « radicaux[1] », ni conservateurs, ni révolutionnaires, les Lyonnais ont été des « juste milieu », des romantiques opportunistes.

Parmi eux, les plus favorables à la nouvelle école ont été les catholiques lyonnais, ceux qui jugeaient la littérature du haut des idées religieuses et monarchiques. En 1833, dans la préface de *Lyon vu de Fourvières*, recueil édité par Léon Boitel qui allait fonder la *Revue du Lyonnais*, Anselme Petetin, un des écrivains les plus estimés du parti républicain et libéral, affirme dédaigneusement que les romantiques, « ces dandys de l'intelligence..., s'en sont allés, chassés par les sifflets, dès que le public, un peu étourdi d'abord par leur imperturbable aplomb, fut revenu de sa surprise[2] ». La même année, le romantisme était célébré dans un plaidoyer lyrique, par un jeune érudit qui devait être à Lyon un des chefs les plus fougueux du parti catholique

[1] F. Z. Collombet, *Cours de littérature*, 1833, II, *la Poésie dramatique*, p. 146-147; cf. Roustan et Latreille, *Lyon contre Paris après 1830*, ch. IV, II, 51, sq.

[2] *Lyon vu de Fourvières*, préface, XII, XIII.

ultramontain, F.-Z. Collombet. Le parti catholique resta donc, à Lyon, plus longtemps fidèle au romantisme ; nous allons voir comment il s'en est détaché à partir de 1833.

Certes, à cette date, les catholiques lyonnais n'abandonnent pas Victor Hugo. Ils lui sont reconnaissants d'avoir « substitué aux couleurs usées et fausses de la mythologie païenne les couleurs neuves et vraies de la religion chrétienne[1] », d'avoir chanté dignement la femme chrétienne « qui avait disparu dans la poésie du dernier siècle, sous les traits de la Vénus païenne, fille de l'écume impure de la mer », d'avoir enfin remis en honneur le moyen âge, dont la piété fut ardente et naïve. Ils ne peuvent pas ne pas constater la transformation qui s'est opérée dans Hugo, et ils se plaignent que « le barde stuartiste de vingt ans » soit devenu « le Tyrtée populaire de trente ». « La lyre a changé de ton, et la pauvre fille de Vendée en eût pleuré peut-être[2]. » Mais, ajoutent-ils, si Hugo a déserté ses premiers autels, « il ne les a pas, comme tant d'autres, renversés dans la boue »; son Ode à la Jeune France contient une apostrophe émue au vaisseau de Cherbourg ; l'extérieur seul a changé, l'intérieur est resté le même[3]. Du reste, « les doctrines littéraires du poète n'ont pas autant dévié que ses croyances politiques[4] ». Ce n'est que plus tard que Collombet redira avec amertume : « Il y a longtemps que Victor Hugo s'est jeté vers celle des deux Muses qui lui semblait jadis devoir être détrônée par sa rivale, et le voilà descendu aux infimes degrés du socialisme, demandant ses inspirations à la colère et à la haine du catholicisme.[5]» Mais, vers 1833, les catholiques peuvent encore aller à lui les mains tendues :

[1] F. Z. Collombet, *Cours de littérature*, III, 141 sq. La démonstration est empruntée à la *Revue Provinciale*, rédigée à Lyon (1831-1832) (VI, 57-71), et aux *Annales de philosophie chrétienne* (II, 350-374).

[2] *Ibid.*, 143.

[3] *Ibid.*, 144.

[4] *Ibid.*

[5] *Notice sur A. Frédéric Ozanam* (1853), p. 6.

« Chrétienne était l'inspiration de V. Hugo, chrétienne elle est restée. »

A partir de ce moment, « les doctrines littéraires » de V. Hugo, aussi bien que ses doctrines religieuses et politiques, vont peu à peu détourner complètement de lui ces admirateurs lyonnais. Tant qu'il s'est contenté de réclamer « la liberté dans l'art [1]», ils le suivent; quand il revendique la liberté de l'art, ils le quittent sans hésitation. « On sent, écrira-t-on en 1843, dans la *Revue du Lyonnais*, que l'auteur s'entête de plus en plus, et qu'il veut rester dans une poétique et dans une langue à lui[2]. » Au fur et à mesure que l'auteur « s'entête » davantage, les Lyonnais se séparent davantage de lui ; comme Lyonnais, ils condamnèrent des audaces qui déroutaient leur esprit rêveur, mais pratique ; comme catholiques, ils considérèrent que V. Hugo revenait un dangereux ennemi.

Devaient-ils être plus longtemps fidèles à Lamartine ? Ce dernier, plus que V. Hugo, est à Lyon le vrai poète du romantisme. C'est sur lui qu'on a les yeux fixés. Nous avons montré ailleurs[3] combien son influence fut profonde. *La Mosaïque poétique*[4], recueil des poètes lyonnais, paru en 1834, nous en offre des preuves presque à chaque page. Dès la première pièce, Lamartine est salué comme un maître par un imitateur qui joint son nom à celui de Chénier : c'est que, plus alexandrin et moins négligé que Lamartine, Chénier a une technique plus savante[5]. Il faut au poète, dira Jean Tisseur, « des vers qui se tiennent debout par la seule force du verbe et du substantif, comme on en rencontre chez La Fontaine et chez Molière[6]. » C'est par Chénier que les Lyonnais corrigeront Lamartine au point de vue de la forme, mais au

[1] Collombet traduit : « l'ordre dans le sens de la liberté. » *(Cours de littérature*, III, 148.)
[2] 1re série, XVII, 1843, p. 343.
[3] *Lyon contre Paris après 1830*, 57 sq.
[4] Lyon et Paris, Bohaire; publ. par Cl. Antony Rénal (Claudius Billiet).
[5] *Ibid.*, *l'Amour*, 1 sq. (anonyme).
[6] *Revue du Lyonnais*, 2e série, 1852, IV, 465.

point de vue du fond, le poète d'Elvire les a séduits. Avec lui, ils ont aimé et souffert[1], comme lui, ils ont rêvé dans les mêmes vallons, sur les mêmes sommets, auprès des mêmes cascades[2]. Avec lui surtout, les catholiques lyonnais ont prié. Nous nous contenterons de donner *la Prière du soir*, de César Bertholon :

Quand sur la branche vermoulue
L'oiseau d'un dernier chant d'amour,
Avant de s'endormir, salue
Le dernier rayon d'un beau jour ;

[1] *Mosaïque poétique;* cf. *Une Femme* (V.-L. Joguet), 121 sq. *A un Ami* (Alex. Dufieux), 344 sq. *L'Amour*, 1, sq. (anonyme).

Pourquoi rappeler ces images?
Le lac conserve-t-il le reflet des nuages?
C'est le destin : qu'y faire? Attendre le retour,
Cacher au fond de soi ses regrets et sa flamme,
D'un fossé large, immense, environner son âme
Et couper le monde à l'entour!

Voilà pour consumer les heures de l'absence;
C'est ainsi qu'il m'est doux de souffrir en silence,
De gémir à l'écart, seul avec mes douleurs,
Comme l'ange tombé des voûtes éternelles
Qui fuyait les humains, et de ses blanches ailes
Cachait ses yeux mouillés de pleurs!

Ce séraphin déchu, nous le reconnaissons; il est le frère de celui qui murmurait à Lamartine plus d'une strophe céleste que la terre n'avait pas encore entendue.

[2] Cf. *Ibid.*, *le Flot* (L.-A. Berthaud), 136 sq. Est-ce un vallon des Alpes, des Pyrénées, un sommet du Jura ou du Valais, que dépeignent les strophes suivantes de V.-L. Joguet ?

Beaux lieux aux frais bosquets, aux sources ruisselantes,
Vallon où le zéphir, sur les fleurs, sur les plantes,
Cueille et sème dans l'air les parfums les plus doux;
O vous qui m'avez vu, voici cinq ans à peine,
Folâtrer, libre encor de remords et de peine,
Me reconnaissez-vous?

Des bluets sur son sein et sur sa tête blonde,
Naguères un enfant, debout auprès de l'onde,
Du sommet de ces monts regardait en tremblant
La cascade, qu'au loin on dirait immobile,
S'appendre éblouissante au roc indélébile
Ainsi qu'un voile blanc!

Première Enfance, 167 sq. (V.-L. Joguet). Ce vallon est celui où le poète des *Méditations* promenait sa mélancolie ; ce sommet avec sa cascade éblouissante est le même qui fera rêver plus tard le prêtre perdu dans les

Quand du soir l'étoile mystique
Se lève et brille à l'horizon,
Comme au fond d'une basilique
Le saint flambeau de l'oraison ;

Et quand la brise parfumée
S'élève au ciel comme l'encens,
Ou la prière accoutumée
De tous les cœurs reconnaissants ;

Avec le murmure des ondes
Et les soupirs mystérieux
Que du fond des forêts profondes
Répètent les échos pieux,

L'âme s'envole et balancée
Dans les flots azurés du ciel,
Sur les ailes de la pensée
Monte jusque vers l'Eternel.

Le bruit s'éteint, la créature
Dans l'ombre semble tressaillir ;
Et l'on dirait que la nature
Pour prier va se recueillir.

C'est l'heure où la cloche rappelle
Des champs le pauvre laboureur,
Afin qu'il vienne à la chapelle
Offrir sa journée au Seigneur.

C'est l'heure où la mère attentive,
En berçant un fils adoré,
Apprend à sa langue naïve
A bégayer un nom sacré.

Plongé dans le silence et l'ombre,
Le monde s'endort tristement,
Tandis que des astres sans nombre
Étincellent au firmament.

montagnes de la Suisse française. C'est le même dessin, gracieux, fuyant, aux traits à peine tracés; la main a changé, mais c'est la même composition et la même manière.

Recherchant leur douce lumière,
Notre œil s'y fixe malgré nous ;
Cette heure inspire la prière...
A genoux, mortels, à genoux[1] !

Nous sentons bien qu'on pourrait penser ici à Hugo. Il n'en est rien cependant. Ce n'est pas la « planète d'or », des *Feuilles d'automne*, c'est l'« étoile mystique », qui guide le poète lyonnais, celle que Lamartine voit scintiller dans la voûte assombrie. La Muse lyonnaise s'élancera vers elle avec moins de hardiesse ; elle s'arrêtera comme à mi-chemin dans les flots azurés de l'espace, à égale distance des mondes mystérieux qui gravitent sans fin et de notre petite planète, où nous attachent les amours d'ici-bas ; vers elle la Muse provinciale prend son vol, elle monte comme fascinée, et elle garde dans le rayonnement de ses yeux un reflet de l'astre étincelant qui plane là-haut, bien haut, dans des régions où elle n'oserait s'aventurer !

Mais, à partir de 1830, l'inspiration de Lamartine va être sollicitée par la muse philosophique, et peu à peu, le poète perdra des sympathies ardentes dans ce milieu catholique lyonnais, qui l'avait si chaleureusement applaudi. Plus il s'éloignera de l'orthodoxie, plus il suscitera de défiances, et finalement de protestations. Pourtant, il avait été trop sincèrement aimé à Lyon pour être aussi formellement condamné que Victor Hugo. On se souvint toujours de l'admiration qui avait salué ses premières œuvres, et la Muse lyonnaise lui resta reconnaissante d'avoir été son guide le plus adoré. Enfin et surtout, dans le parti catholique, certains pouvaient ne pas l'abandonner complètement : les catholiques libéraux pardonnèrent au poète d'avoir conduit le chrétien beaucoup plus loin que les dogmes lui permettaient de s'aventurer, les intransigeants seuls le renièrent, et encore ce ne fut ni sans regret ni sans tristesse[2].

[1] César Bertholon, *la Prière du soir*, 101, sq.

[2] Nous ne dirons rien des séjours de Lamartine à Lyon et nous nous contenterons de renvoyer à l'ouvrage de Morin-Pons, déjà cité.

La première attitude est celle du catholique libéral, Ernest Falconnet[1] ; la seconde, celle de l'ultramontain François-Zénon Collombet.

II

Collombet et Falconnet s'étaient rencontrés souvent dans les bureaux de rédaction où se pressaient, vers 1830, les jeunes gens qui devaient donner à la vie littéraire de Lyon un éclat qu'elle n'a jamais eu depuis. L'amitié était née entre ces deux adolescents, qui devaient se comprendre, et que rapprochaient les mêmes espoirs et les mêmes sympathies. L'un et l'autre firent beaucoup pour répandre à Lyon la gloire de Lamartine.

Falconnet était un ami personnel du poète. Élève du collège de Lyon, il passait jadis une partie de ses vacances à Saint-Point, chez un de ses parents dont la propriété était voisine de celle du poète. Il avait seize ans, lorsqu'il fut présenté à Lamartine : c'était en 1831 ; l'auteur des *Méditations* venait de publier les *Harmonies*. Le collégien avait admiré le poète ; il aima, dès le premier jour, le châtelain de Saint-Point, et devint son hôte en attendant de devenir plus tard son confident et son protégé.

Chose curieuse, dans les années qui suivirent immédiatement (1831-1835), le plus enthousiaste pour Lamartine n'est pas le catholique le plus libéral.

Vers la fin de juillet 1830, Collombet avait quitté le séminaire de Saint-Irénée, où il avait terminé ses études en théologie. Son oncle, l'abbé Jean-Baptiste Comte, pénitencier de la chapelle de Fourvières, était mort le 28 mai, laissant à son neveu une fortune plus que suffisante, étant donné les goûts du jeune homme. Ce dernier se lia tout naturellement avec les jeunes catholiques lyonnais dont

[1] Voir à l'appendice une biographie d'E. Falconnet.

l'*Avenir* représentait à peu près le programme[1]. Parmi eux, il rencontra un de ses condisciples du collège de Belley, son plus cher ami, qui devait être longtemps son collaborateur : Grégoire. Celui-ci avait également quitté la soutane à la suite de « circonstances singulières », nous dit l'abbé Christophe[2]. Quels étaient les sentiments de ces deux séminaristes, lancés soudain dans la société laïque, et venant prendre place dans cette élite du parti catholique lyonnais, dont Collombet devait être un des polémistes les plus remarqués?

Collombet nous l'a dit plus tard, en 1839, dans la *Préface* de son *Histoire civile et religieuse des Lettres latines ;* embrassant d'un regard la route déjà parcourue à côté de son fidèle Grégoire, il se reportait par la pensée à l'époque où ils furent accueillis par ceux qui allaient combattre le même combat :

> En cette orageuse année de 1830, deux jeunes gens, que des goûts pareils avaient unis sur la fin de leurs études, se trouvèrent brusquement jetés hors d'une route qui cependant leur souriait. Etrangers aux turbulentes illusions que tant d'esprits nourrissaient alors, ils envisagèrent douloureusement l'avenir, car ils n'avaient pas foi à ceux qui donnaient le branle, et l'expérience des années écoulées n'a pas encore changé leurs convictions [3].

Epoque de fermentation et de trouble ! Les deux jeunes gens voyaient autour d'eux les vains efforts de ceux qui, « se prenant à de vides ombres, tout en croyant saisir et le vrai et le bien, se laissaient emporter à tout vent de doctrine, se desséchaient aux dévorantes ardeurs des luttes sociales et regardaient s'il était une autre ancre de salut que cette croix de bois qui a sauvé le monde[4] ».

[1] Nous publierons un jour la correspondance inédite de Lamennais et Collombet.

[2] *Mélanges critiques et littéraires*, par F.-Z. Collombet, précédés d'une *Notice*, par l'abbé Christophe, p. IX. Cf. *Revue du Lyonnais*, IIIe série, XIX, 1870, 295 sq. : *M. Grégoire et ses écrits*, par Ed. de Villeneuve. L'auteur, élève de Grégoire, a fait une notice biographique très intéressante.

[3] *Histoire civile et religieuse des Lettres latines aux* IVe *et* Ve *siècles* (Lyon, 1839), Préface, p. VII.

[4] *Ibid.*, IX.

A cette date, moins sévère à l'égard de ces novateurs, c'est-à-dire moins injuste, Collombet « plaignait sincèrement ces nobles esprits », et reconnaissait la générosité de leurs tentatives; il ne les raillait pas comme il le fit plus tard, et ne jetait pas sur eux une implacable excommunication. Mais Grégoire et lui cherchaient d'autres guides et d'autres maîtres; alors, avec la plus grande partie de la jeunesse catholique lyonnaise, ils saluèrent Lamennais et Lamartine comme les grands esprits « par qui il serait permis de jurer ».

En 1833, Collombet publiait deux recueils : *Mélodies poétiques de la Jeunesse*, *Cours de Littérature profane et sacrée*[1]. Il voulait rajeunir les « Morceaux choisis » en faisant une part très large aux contemporains ; les *Mélodies poétiques* ne remontaient pas au delà de 1789, et le *Cours de Littérature* renfermait jusqu'à des vers très modernes de Paul de Kock. Collombet y faisait entendre des protestations fougueuses contre le classicisme, et un appel chaleureux en faveur de la jeune école et de son chef incontesté, M. de Lamartine :

« Vous posez vos théories à votre aise, criait-il aux classiques. Qu'arrive-t-il? Un jeune Lamartine jette au public un volume anonyme de vers, et puis voilà par terre votre château de cartes, et puis voilà une révolution subitement opérée[2]! » ; et encore :

« Il faut bien le dire, nous ne sommes plus au temps des Marmontel et des Batteux; nous nous rions, nous, du haut de notre XIXe siècle, de cette prison ténébreuse où l'on voulait claquemurer le génie, de ces rudes entraves où l'on retenait le talent. Si d'intrépides louangeurs du temps qui n'est

[1] Collombet, *Cours de Littérature profane et sacrée*, Lyon, 1833, 4 vol. in-8° ; *Mélodies poétiques de la Jeunesse*, Lyon, 1833. Sur le programme de la *Muse Française*, nettement accepté et défendu par Collombet, voyez C. Latreille, *Chateaubriand (Etudes biogr., etc.)*, p. 153.

[2] *Mélodies Poétiques*, préface, X. Après la préface, venait une *Introduction* due à Grégoire; elle constitue aussi un manifeste en l'honneur du romantisme.

plus se cramponnent fortement au passé pendant que le torrent les emporte, une génération ardente, palpitante de vie et passionnée, est là qui leur crie par la voix du prince de la lyre :

« Marchez : l'humanité ne vit pas d'une idée [1]. »

La voix de Lamartine guidait les générations vers l'avenir [2]. Collombet faisait un bel éloge du poète et de son œuvre :

« Depuis les *Premières Méditations* jusqu'aux *Harmonies*, Lamartine est allé se développant avec progrès, dérivant de plus en plus de l'élégie à l'hymne, au poème pur, à la méditation véritable [3]. »

Les *Harmonies* étaient jusqu'alors le chef-d'œuvre de Lamartine, mais que serait son chef-d'œuvre de demain? Sa pensée avait gagné, depuis ses premiers vers, en pureté, en élévation ; n'allait-elle pas gagner encore? Plus tard, nous le verrons, Collombet devait suivre de nouveau les étapes parcourues par le poète, pour essayer la démonstration contraire. Mais, vers 1833, l'évolution du génie de Lamartine semble promettre, aux yeux d'un homme si sévère en matière d'orthodoxie, des poésies où la forme sera plus parfaite et dont l'inspiration, toujours religieuse, sera plus conforme aux aspirations nouvelles des catholiques du XIXe siècle.

[1] *Cours de littérature*, préface. VII, L'*Introduction* des *Mélodies poétiques* en renferme quelques pages qui témoignent une véritable adoration à l'égard de Lamartine (XXX sq.)

[2] Notons, cependant, dans les *Etudes Biographiques* de Falconnet, dont nous allons parler plus loin, des plaisanteries contre la « nouvelle religion littéraire, baptisée *romantique* », ou plutôt contre « l'encens fraternel » qu'on se prodiguait mutuellement dans « le petit cénacle ». Mais, en réalité, le biographe de Lamartine veut insister seulement sur cette idée que, loin de recourir « aux supercheries du charlatanisme », le poète ne voulut même pas « préparer en famille sa gloire et son avenir ». Il ajoute, en effet : « Il fut, à son apparition, un des drapeaux de la jeune phalange : *incessu patuit*... On l'adopta pour chef, mais jamais il ne parut à ses réunions; il vivait seul, en dehors du bruit et des applaudissements. » Lamartine fut donc un chef d'école, qui ne daigna pas recueillir les bénéfices de cette dignité! (Voir plus bas la lettre d'Aimé Martin.)

[3] *Cours de Littérature*, III, 123.

Falconnet n'a pas l'air de penser qu'à ces aspirations nouvelles la Muse de Lamartine répondra dans l'avenir. Le jeune homme avait dû quitter la ville natale pour suivre son père, inspecteur général des douanes, dans ses diverses résidences. Tout en faisant son droit, il collaborait avec divers journaux de Lyon, et échangeait avec ses amis une correspondance régulière. En 1835, de Dijon il envoyait à Collombet ses impressions humoristiques sur la ville et ses habitants. On était en décembre. Depuis de longs mois, Falconnet travaillait à un roman intitulé : *l'Ange gardien.*

Mes instants de loisir et ce que je ne puis employer à la jurisprudence, chose peu alléchante de sa nature, je les consacre à mon livre de *l'Ange gardien.* Ce sera une œuvre d'imagination plus qu'un roman, et la moralité fortement burinée à chacune des pages l'isolera des productions fausses ou dangereuses du siècle. Je crois vous avoir parlé vaguement, dans une de nos promenades sur le quai Saint-Clair, de l'action et des idées que je veux retracer. Plus tard, je vous en lirai quelques pages vous demandant conseil sur certaines formes un peu hardies de style[1]...

Ce roman, Falconnet le soumit plus tard à Sainte-Beuve, avec lequel Collombet l'avait mis en relation[2]. Nous regrettons de ne pas avoir retrouvé la lettre que l'auteur de *Volupté* écrivit, à ce propos, à l'auteur de *l'Ange gardien.* En revanche, nous avons celle que Falconnet écrivait à Léon Boitel, au sujet de son roman. Elle nous paraît fort curieuse à divers points de vue, et surtout parce qu'elle nous renseigne sur les sentiments d'une partie de la jeunesse catholique de province, vers 1835, à l'égard de la littérature romantique ; elle nous fait voir comment, à côté des « Hugotiques » et des « Lamartiniens », les esprits religieux, dans l'inquiétude et le désarroi, attendaient encore une « rénovation » à la fois littéraire, morale et sociale [3] :

[1] 7 décembre 1835.
[2] *Ibid.*
[3] Voir dans Latreille et Roustan, *Lettres inéd. de Sainte-Beuve à Collom-*

Que vous dirai-je donc qui vous plaise, mon cher ami, que vous dirai-je qui vous intéresse, vous qui êtes attaché à la vie par ces grands intérêts qu'on nomme des affections[1] ? Vous parlerai-je littérature, cette seule illusion qui vous reste encore? Heureux, gardez-la longtemps ! Vous ne savez pas comment elle se fait, cette littérature sans vergogne et sans pudeur, avec laquelle on dîne, on soupe, on se grise, littérature tarifée et se présentant comme une prostituée au plus offrant !

Dans l'ordre des idées, elle est nulle ; elle est désastreuse, maintenant, quoique les hommes sérieux puissent entrevoir à l'horizon un mouvement réactionnaire qui se prépare. Comme forme, elle est empreinte de la plus servile imitation : les volumes de vers nous pleuvent de tous les côtés; passables ou mauvais, car je n'en sais pas de bons, ils peuvent se diviser en deux monceaux : ici les Lamartiniens, là les Hugotiques.

bet, passim; et Introduction, *la Crise religieuse de Sainte-Beuve*, p. 134 sq., l'appréciation de *Volupté*, par Falconnet, les vers qu'il adresse à Sainte-Beuve sur ce roman, et l'espoir que ce livre fit naître dans le cœur des catholiques lyonnais.

[1] Lettre sans date, mais sûrement de 1836, janvier, d'après nos autographes et les détails contenus ici. Les idées, exposées dans cette lettre, seraient complétées par la lecture d'un ouvrage de Falconnet, intitulé : *Philosophie, l'an 1834*, caractère social et littéraire (avec cette épigraphe : le passé n'est pas l'ennemi, mais le commencement de l'avenir). *(Auteurs Lyonnais*, 357.935, XXIII, n° 5 (Bibliothèque de Lyon). Des extraits se trouvent dans la *Revue du Lyonnais*, I, 1835, 245 sq. C'est là que Falconnet appelle *Volupté* « le seul roman d'utilité spirituelle qui ait paru en France », et qu'il montre Sainte-Beuve arrivé « à une pierre miliaire de sa grande marche à travers les idées ».

Ernest Falconnet était à Paris. Le début de la lettre renferme quelques indications sur les visites sans résultat, qu'il a faites pour être agréable à Boitel. Nous détachons les lignes suivantes : « Je n'ai vu ni M. ni Mme Valmore ; je leur ai remis votre lettre. Malgré la célébrité qui s'attache au nom de Marceline D. V., je regrette peut-être autant de ne pas avoir vu son mari, que de ne la point connaître elle-même, la Muse larmoyante et sensible..... esprit distingué et mûri, intelligence sereine et calme, enfin ; mais longtemps poursuivi d'une certaine tristesse intérieure venant de la distance entre ce qu'il était et ce qu'il devrait être : enfin, vous l'avez jugé digne d'être votre ami. Je vous sais prudent et heureux en amitié, je ne puis être que fâché de ne pas connaître celle-ci : je ne l'aurais pas rencontrée sans vous l'avouer. » Voir dans la *Revue d'Histoire de Lyon* (publiée sous la direction de S. Charléty, Lyon, A. Rey et Cie, tome Ier, 1902, fasc. IV, juillet-août), C. Latreille et M. Roustan, *le Romantisme à Lyon*, II, Desbordes-Valmore à Lyon, 264 sq., notamment 267-268.

L'éclat littéraire qu'a jeté Hugo a été si brillant que chacun est venu emprunter quelque éclat à ses rayons. Une nuée d'aiglons sans plumes, sans ongles, sans bec, prétendant aspirer le soleil de ses regards, s'est abattue autour du poète des *Orientales*. Ces braves jeunes gens se sont faits imitateurs pour être originaux. Par système, c'est-à-dire par erreur, car un système est toujours une erreur, ils ridiculisaient les génies leurs prédécesseurs ; ils faisaient trôner les passions honteuses dans leurs livres ; pour arriver à un beau de nouvel effet et de nouvelle nature, ils ont passé par l'absurde ; ils y sont restés embourbés pour la plupart ; leur maître seul peut s'étaler avec orgueil dans les nobles fantaisies de son génie.

D'autre part, l'imitation élégiaque, l'imitation lamartinienne ne fut pas moins grande : chacun eut son Elvire ; n'avez-vous pas eu votre Elvire ? Les Pétrarque et les Laure devinrent les meubles permanents de la société ; le lac de Genève fit fortune ; le ciel bleu et la mer bleue ne purent suffire ; la consommation des éléments devint effrayante, et tout le monde fut heureux de rimer ses malheurs.

Il faut le dire, cependant : cette influence était moins dangereuse que l'autre ; elle affaiblissait la volonté, il est vrai ; elle énervait l'homme, elle créait des roucouleurs dans tous les salons ; mais, au moins, elle ne niait pas Dieu en créant la fatalité = *ἀναγκή* ; elle ne posait pas sur la scène l'exception vicieuse comme un éloge ; elle ne travestissait pas l'histoire ; elle ne jetait pas les lazzis populaires à la Royauté, ou à cette autre puissance dont la Papauté est l'emblème. Il y avait en elle plus de ridicule que de vice, plus de négation que d'existence : entre deux maux, il fallait choisir le moindre. On a fait le contraire : les jeunes auteurs se sont presque tous précipités sur les traces de Hugo. Quant à moi, je vous le dis franchement parce que c'est mon intime conviction : le drame moderne, le drame de Dumas et d'Hugo nous a menés peu à peu à ce degré de désorganisation morale. Quel lien de famille a-t-on respecté ? Quel front n'a pas eu à rougir ? Quel sentiment n'a été sali dans cette boue orgiaque du drame moderne ? Toutes les affections du cœur ont eu leur tour. L'adultère, l'inceste, l'assassinat, le suicide se sont posés comme exemples, et l'on a laissé faire, et l'on a applaudi ; et nos législateurs étaient impuissants, car

on ne fait pas par les lois ce qu'on ne peut pas faire par les mœurs[1]?

De tout cela vous savez ce qui est résulté : on a vu le mal quand il était à peu près sans remède possible. La famille était détruite dans la société comme dans l'art, l'individualité seule devenait réalisable. Quelques protestations s'élevèrent, l'erreur apparaissait déjà aux esprits graves, mais ils étaient en petit nombre et ne purent rien empêcher. La plupart allèrent à l'extrême : ils arrivèrent à l'erreur du bien pour combattre l'erreur du mal. De ces crises et de ces transes sociales naquit la pire de toutes les choses, une religion nouvelle. Afin de conquérir le monde, elle s'établit rue Monsigny[2]. Depuis qu'est-elle devenue? Or, quelque étrange que fût cette prétention de venir refaire l'œuvre du Christ et de se sacrer de son autorité privée les missionnaires d'une foi nouvelle, il ressortait cependant deux faits significatifs de cette démonstration absurde :

Le premier, c'est que l'individu ne pouvait pas rester longtemps héros de la littérature nouvelle : on était las du *moi*; on voulait l'unité à tout prix[3];

Le second, c'est que la société n'ayant jamais compris le christianisme voulait le refaire sous une autre forme, pour arriver à ses résultats déjà obtenus, c'est-à-dire à la constitution de la famille, à la constitution de la société.

Qu'une rénovation soit nécessaire encore même aujourd'hui dans les doctrines, qu'une croisade intellectuelle contre les erreurs sociales soit indispensable pour le salut de l'humanité, je

[1] A ce sujet, les Lyonnais ont été d'un avis unanime. Ils ont radicalement condamné le drame romantique, non pour des raisons d'esthétique, mais pour des raisons de morale, non parce que ses poètes ont violé les unités, mais parce qu'au lieu de « spiritualiser » l'art, ils lui ont donné une inspiration « sensualiste » ; cf. sur la question : *Lyon contre Paris après 1830* (M. Roustan et C. Latreille), IV, 53 sq. ; *Revue du Lyonnais*, XVIII, 1843, 486 sq., un très curieux article de Barrillon, intitulé : *Mon voyage à Paris*,

[2] Je renvoie à Charléty, *Histoire du Saint-Simonisme* (1825-1864), Paris, Hachette, 1896, livre II, l'Eglise, ch. 1er : la fondation de l'Eglise, la rue Monsigny, 79 sq. Ce fut « le premier temple avant Ménilmontant ». Pour éclairer cette lettre par les derniers événements du saint-simonisme, voir le calendrier saint-simonien, à la fin du volume, avec les dates (dans la colonne de gauche).

[3] Remarquons encore que Falconnet écrit ceci au début de 1836, et notons qu'il va chercher un argument contre l'individualisme en littérature dans le saint-simonisme.

le crois ; mais le christianisme, qui a constitué la société en abolissant l'esclavage, qui a constitué la famille en modifiant la puissance paternelle et la puissance maritale, le christianisme porte en lui toutes *les modifications futures de l'humanité*. Une doctrine nouvelle est un mensonge historique.

Le Port-Royal du saint simonisme fut laissé de côté : Ménilmontant[1] fut abandonné pour l'Égypte : quelques dévouements inutiles et peu intelligents restèrent seuls enfouis dans les vagues espérances de l'avenir. La vérité n'était donc pas là[2].

Cette tentative de réforme laissa place libre à des efforts nouveaux. Il sembla alors que nul levier n'étant assez fort pour soulever et remuer la famille, il fallait de nouveau s'adresser à l'individu, combattre en lui le penchant vicieux, tuer l'égoïsme, ce monstre remuant de l'humanité et substituer à la jouissance le devoir, au plaisir la loi. Sainte-Beuve l'a entrepris : *Volupté* fut un essai courageux mais incomplet. En outre, ce livre porte en lui des défauts qui vicient l'œuvre tout entière et empêchent le bien qu'elle eût pu produire.

Pourquoi avoir mis Amaury seul dans le monde[3]? Pourquoi l'avoir isolé de toute affection? La famille n'est-elle pas dans l'ordre éternel des temps, et l'individu n'est-il pas une exception? La famille n'est-elle pas une nécessité de nos organes, et ne lie-t-elle pas l'âme au monde par toutes ces chaînes rivées à des êtres qui nous sont chers? La famille n'est-elle pas la tradition des bonnes et saintes choses? Et croyez-vous qu'Amaury n'eût pas été plus grand si, au lieu de répéter le sacrifice du Christ, il eût sanctifié sa douleur non par le martyre du sacerdoce mais par la paternité de la famille? le sacerdoce d'Amaury n'est qu'un suicide[4]. Une femme courbée à toutes les habitudes du ménage,

[1] Charléty, *op. cit.*, livre II, ch. IV, Ménilmontant, 209 sq. ; livre III, la Dispersion des Apôtres, 264 sq.

[2] La vérité n'était pas là, voilà une preuve que les saint-simoniens n'agirent pas sur les catholiques tels que Falconnet, malgré leurs efforts (Charléty, *op. cit.*, II, 2, la Propagande, 131, 132 ; IV, 357, sq. : Enfantin et les catholiques).

[3] Il est curieux de comparer ces reproches adressés à *Amaury*, à ceux qui ont été depuis adressés à Jocelyn. Je trouve dans Deschanel (*Lamartine*, II, p. 33, note 1), un autre rapprochement entre Amaury, confessant Mme de Couaen, et Jocelyn confessant Laurence.

[4] Falconnet dira plus bas, dans l'analyse de son roman, lorsqu'il parle de l'intention qu'à son héros de se vouer au sacerdoce : « Le sacerdoce doit

assez bonne pour le comprendre, assez intelligente pour le deviner, mère forte et pure protégeant son cœur contre les souvenirs, eût donné à Amaury toutes les joies, toutes les craintes et tous les devoirs de la paternité. Cette tête pensive et sillonnée par la réflexion se serait souvent courbée sous la mémoire du mal ; mais les caresses du nouveau-né auraient été puissantes pour calmer ses douleurs. Amaury n'aurait pas rêvé, il aurait agi. L'expérience et l'action auraient chassé la mélancolie, cette fille de la solitude et de l'oisiveté ; Amaury aurait été dans toute la sérénité de son âme le chrétien père de famille : n'est-ce pas une mission sublime et dont le type manque encore parmi nous ? Le roman moral sans être niais, le roman réel sans être vulgaire, le roman empreint de la poésie de la vie sans être écrit en prose enflée, voilà ce que j'ai essayé dans mon livre de *l'Ange gardien*.

Je ne sais si je le publierai jamais, je dois donc à votre bonne amitié la confidence de l'action qu'il retrace. Je vais vous dessiner mon plan plus par le caractère des figures que par le drame...

Ici vient une analyse des caractères de *l'Ange gardien ;* « le portrait de Marie, disait Falconnet, a été publié dans un journal et dans le *Kepsäke* de cette année-ci ; je vous l'envoie imprimé pour ne pas avoir la peine de le recopier ».

Le roman doit être exceptionnel, romanesque, me disait Sainte-Beuve dans une lettre au sujet de mon livre. N'y a-t-il pas une exception ? Le roman doit être actif et plein de luttes. N'y a-t-il pas une lutte ? Et moi je dis maintenant : Le roman doit avoir un résultat moral ; le mariage, le seul lien moral de nos jours, doit résumer le roman comme il résume la vie.

Tel est *l'Ange gardien*. Je ne sais quand je le mettrai au jour. J'en ai vaguement parlé à Collombet : montrez-lui, poète, cette longue lettre de confidence, et lui sérieux et vous rêveur, jugez le canevas de cette œuvre.

Me voici, en attendant, cloué à mon volume grec [1]. Je ne fais plus de vers parce que je n'éprouve rien et que je renferme ma vie dans les quatre murs du cabinet de travail. L'hiver me don-

être un dévouement, non un suicide. On est marqué d'en haut pour être prêtre. »

[1] Voir Appendice, biographie de Falconnet.

nera peut-être quelque impression et quelque vers à jeter comme un cri de colère et d'espoir, vers le ciel et vers la terre qui s'en soucient peu : car je n'ai pas la prétention de faire des poèmes, je dis ce que j'éprouve. Vous le savez mieux que tout autre :

Ma jeune poésie est l'écho de mon cœur :
Elle dit tour à tour en son extase sainte
Mes plaisirs, mes chagrins, ma joie ou ma douleur,
Les désirs de l'enfant et l'amoureuse plainte
Du chérubin naïf qui n'aimait pas encor. (Le chérubin naïf était à Marseille, très naïf, vous savez).
Parfois elle sourit à la simple ballade,
De la Belle Allemande elle chante la mort,
Mais mon cœur n'aime plus...

Une rime à ballade est impossible, je m'arrête donc. Je ne fais pas de vers parce que je deviens sec et maigre quant à l'intelligence, dans cette vaste étude de l'Économie politique et du droit. Je m'y mets sérieusement...

Nous avions bien le droit de le dire : l'enthousiasme de Falconnet pour la poésie lamartinienne était plus modéré que celui de Collombet. Sans doute il déclare que l'influence de Victor Hugo est, incomparablement, plus pernicieuse que celle de Lamartine, mais cette dernière lui semble fâcheuse parce qu'elle a créé des mélancolies factices et des élégies de convention ; ce n'est pas sur Lamartine qu'il compte pour cette « rénovation nécessaire » qui doit assurer le « salut de l'humanité ». Du moins il ne s'exprimait de la sorte que dans une lettre tout à fait confidentielle. Toute réserve disparaissait quand il manifestait publiquement son opinion sur cette gloire qui lui était chère.

Il célébrait en vers et en prose le poète dont les Lyonnais redisaient les hymnes mélodieux. Il insérait dans la *Revue du Lyonnais* des strophes adressées à Lamartine[2]; il y pro-

[1] Manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, fonds Charavay, 355, 1974.
[2] *Revue du Lyonnais*, II, 1835, 143 sq. A M. de Lamartine. La muse de Falconnet lui a parfois dicté quelques strophes heureuses. Si on trouve de

clamait son admiration et celle de ses amis, avec une émotion vraie et qui préservait cet éloge de la banalité :

Belle comme un rayon de la pâle lumière
Qui veille nuit et jour au sein du sanctuaire,
La voix consolatrice arrive jusqu'à nous ;
Et nous nous inclinons, et notre âme ravie
Se lève à tes doux chants qui bercent notre vie
Comme un enfant sur les genoux !

Une ange bien-aimée, à tes côtés assise,
De son souffle embaumé comme un flot de la brise,
Caresse ton beau front frémissant d'un baiser,
Tu presses tous les jours le sein de tes richesses,
Et tous les jours il s'ouvre aux pieuses largesses
Et tu donnes sans l'épuiser.

Mais moi qui ne vois point d'un œil d'indifférence
L'oiseau tombé du nid, le convoi de l'enfance,
La vierge avant l'amour se faner et mourir,
J'ai bien compris les pleurs et cette sombre flamme
Que jette ton regard ; j'ai traduit dans mon âme
Ces mots voilés sous un soupir.

Car souvent la pensée ainsi que la colombe
Dépose un vert rameau sur une fraîche tombe,
Et ton âme rappelle à longs cris de douleur
Une enfant adorée à ton âme ravie.....
atal anneau de deuil qui t'enchaîne à la vie,
Et que la mort a rivé dans ton cœur.

Le rôle qu'il avait choisi, il le remplissait avec joie, avec fidélité : c'était de servir d'intermédiaire entre Lamartine et

lui des vers assez plats et mal rythmés (cf. *Revue du Lyonnais*, VI, 1837, 76 sq., les strophes de quatre pieds écrites à propos du *Livre de Marie*, par Grégoire et Collombet), d'autres ont plus de souffle et une facture plus habile, par exemple ceux qu'il a composés sur la *Vie de sainte Thérèse* écrite par Collombet comme préface à la traduction des *Œuvres de sainte Thérèse*, par Grégoire et Collombet (Lyon, Perrin, 1836). Nous en possédons le manuscrit; ils ont été publiés par la *Revue du Lyonnais*, IV, 1836, 43 sq.

les Lyonnais lettrés, écrivains, poètes, érudits, publicistes, dont il était le collaborateur ou l'ami. Il se faisait, auprès de Lamartine, l'interprète de ses compatriotes ; il lui apportait les œuvres que Grégoire et Collombet adressaient respectueusement au grand poète ; il les lui recommandait, il obtenait pour les deux modestes provinciaux quelques-uns de ces autographes si précieux que les deux collaborateurs se partageaient équitablement, comme les récompenses de leurs laborieux efforts.

En 1836, notamment, ils éditaient les *Hymnes de Synésius*, évêque de Ptolémaïs, avec une traduction française en regard. L'ouvrage avait pour épigraphes quatre vers de Lamartine et un vers de V. Hugo. C'est particulièrement sous le patronage de Lamartine que Grégoire et Collombet plaçaient leur publication. Ce dernier l'a dit plus tard lorsque, dans la préface de l'*Histoire des Lettres latines*, il cherchait à établir le lien qui unissait entre eux les ouvrages antérieurs, œuvres d'érudition en même temps que de combat, et à retrouver le souvenir des préoccupations au milieu desquelles chacun d'eux avait été composé :

Aux heures de répit, entre ces pénibles travaux de traductions et de scholies, nous abordâmes un grand lyrique, dont les chants harmonieux, singulier mélange de christianisme et de platonisme alexandrin, nous ravissaient à l'égal d'une céleste mélodie. Quelle ne fut point notre joie, notre admiration, en entrant dans ce monde nouveau, nouveau pour tant d'autres comme pour nous ! L'évêque de Ptolémaïs, le chantre Lybien ressemble par bien des endroits au chantre des *Harmonies*. Placés l'un et l'autre dans une sphère dont la métaphysique du christianisme est le centre, ils parcourent incessamment le même cercle, et vivent dans un même ordre de conceptions et d'idées. Le monde matériel n'est devant eux qu'un échelon pour remonter à la source des êtres[1] ! Malgré la différence des idiomes,

[1] Ce sont presque les termes dont se sert Falconnet dans ses *Etudes*, nous le verrons plus bas.

vous retrouvez plus d'une fois les mêmes mouvements, l'emploi des mêmes formes rythmiques.

Synésius dit : « Tu es le père, tu es la mère, tu es la voix, tu es le silence, tu es la nature féconde de la nature », et Lamartine :

Tout vit, tout s'écrie :
C'est lui, c'est le jour !
C'est lui, c'est la vie !
C'est lui, c'est l'amour ! [1]

Écoutez le début de l'hymne deuxième dans Synésius :

« Encore la lumière, encore l'aurore, encore le jour qui brille après les sombres ténèbres ! »

Voici celui de la première Harmonie du livre troisième :

Encore un hymne, ô ma lyre !
Un hymne pour le Seigneur !
Un hymne dans mon délire !
Un hymne dans mon bonheur !

Il serait aisé d'étendre ces rapprochements, et l'on verrait s'il n'y a pas « entre ces deux voix qui ont chanté à quinze siècles de distance », comme s'est exprimé M. de Lamartine, l'on verrait s'il n'y a pas une ressemblance frappante. De plus habiles que nous l'ont aperçue; ils ont cru entendre Platon touchant la lyre sacrée, et l'auteur des *Harmonies* a vu dans cette poétique fraternité un grand éloge, car il est le sincère admirateur de Synésius [2].

Ce n'était pas là une parole prêtée gratuitement à Lamartine. Collombet, en lui envoyant le *Synésius*, avait insisté sur la parenté qui unissait l'évêque de Ptolémaïs et le poète des Harmonies ; le poète avait répondu :

Merci du Synésius. Je ne le connaissais pas, et vous me le présentez bien noblement vêtu en français. Le peu que je viens d'en lire justifie tout ce que vous m'en dites et me fait trouver

[1] M. J. Lemaître *(les Contemporains*, VI, 146 sq.) s'appuie sur des passages analogues pour démontrer que la moitié des *Harmonies* sont des hymnes védiques.

[2] Préface, XI-XIII.

un grand éloge dans la ressemblance que vous voulez bien trouver entre deux voix qui ont chanté à quinze siècles de distance.

Agréez, avec mes remerciements, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée[1].

Lamartine.

Nous savons quels sont les « habiles » auxquels Collombet faisait allusion. Lacretelle lui écrivait, en effet, le 6 septembre de la même année :

Je connaissais déjà tout le prix de l'ouvrage dont vous avez bien voulu me faire présent. Il y a peu de temps que M. de Lamartine m'en parlait avec enthousiasme, et nous en lûmes ensemble deux hymnes où l'on croit entendre Platon touchant la lyre sacrée ; votre traduction est si animée et si fidèle qu'elle se place à merveille à côté du fragment traduit par l'éloquent Villemain. J'espère, Monsieur, jouir l'année prochaine d'une connaissance ouverte sous de si heureux auspices. Agréez l'expression de ma haute considération[2].

Lacretelle.

Ce n'était pas, d'ailleurs, la dernière fois que Lamartine devait se déclarer si touché de ce rapprochement. Il répèta un jour à Collombet lui-même combien il en était heureux. L'anecdote de l'entrevue du poète et de l'érudit est assez curieuse pour que nous nous y arrêtions un moment.

Lamartine comptait, au nombre de ses amis d'enfance, M. de Virieu. Nous avons de lui une lettre adressée à Collombet, sur laquelle ce dernier a écrit : « Comte de Virieu, fils du constituant ; il est parlé de lui dans les *Confi-*

[1] Mâcon, 7 août (Timbre, Mâcon, 8 août 1836). Collombet et son collaborateur avaient trouvé la même analogie entre Chateaubriand et Saint Jérôme. Voyez *Lettres de saint Jérôme* (préf. VIII et IX); Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe* (édit. Biré, II, 540), et surtout C. Latreille, *Chateaubriand*, étude biographique, etc., p. 161 et note 1. Il est vrai que M. Latreille l'observe avec raison, Chateaubriand était rapproché de saint Jérôme au seul point de vue littéraire.

[2] Bel-Air, par Mâcon, 6 septembre.

dences de Lamartine. » Le comte était lié avec Grégoire, auquel il ne cessa de témoigner son affection[1]. Il mourut en 1841, et la *Revue du Lyonnais* lui consacra ces quelques lignes, dues à Collombet lui-même :

Le 7 avril dernier, à l'âge de cinquante-trois ans, est décédé à Fontaine, M. le comte Aymon de Virieu.....

M. de Lamartine, qui étudia quelques années à Belley avec M. de Virieu, professait pour lui une profonde estime, et regrettait vivement qu'il fût renfermé dans la vie privée. Leur amitié, ce qui honore l'un et l'autre, *n'avait point été altérée par des divergences politiques et religieuses bien tranchées.*

Le Réparateur a consacré à M. de Virieu une excellente notice nécrologique de la main de M. Jacquemont. Le biographe a retracé avec soin quelques faits qui montrent combien M. le comte de Virieu fut un homme distingué, bon pour tous, charitable sans faste. Nous savons qu'il y eut à ses funérailles un grand concours, de nombreux paysans et que d'abondantes larmes ont été versées. Touchant et merveilleux panégyrique que celui-là[2]...

Beaucoup plus tard, dans les dernières années de son existence, Collombet, irrité contre Lamartine, jugeait très mal le comte de Virieu. Voici comment il annotait la page 375 des *Confidences*[3] :

P. 375. Le comte de Virieu est étrangement surfait. Je ne l'ai

1 La lettre que nous possédons est, en effet, relative à Grégoire (19 novembre 1835), lequel se trouvait alors malade. « On ferait un volume, écrit Morin-Pons *(op. cit.*, 11), avec les lettres que Lamartine n'a cessé d'adresser à ce dépositaire de toutes ses pensées. » On en ferait plus d'un assurément ; tout le tome I[er] de l'édition, Paris, Furne, 1873 (6 vol. publ. par M[me] Valentine de Lamartine) est rempli par les lettres à Aymon de Virieu et à Prosper Guichard de Bienassis. Jusqu'en 1841, la correspondance avec de Virieu continue. On trouvera dans Morin-Pons, *op. cit.*, p. 5, note 2, une rectification à l'âge attribué à Virieu par l'éditeur de la correspondance. Lamartine s'est souvent arrêté pour le voir soit rue du Plat (de Virieu était devenu en partie Lyonnais par son mariage avec M[lle] de Fargues, héritière des Fay de Sathonay), soit au château de Caillou-sur-Fontaine.

2 *Revue du Lyonnais*, XIII, 1841, 344.

3 Voir plus bas, le dossier que préparait Collombet vers la fin de sa vie. La pagination, adoptée par Collombet, est celle de l'édition Perrotin, 1849, in-8° (édit. princeps).

vu qu'une fois en ma vie, chargé de lui demander par Sainte-Beuve une grammaire grecque annotée par J. de Maistre[1], et je n'en pus rien tirer, ni même savoir au juste s'il l'avait, bien qu'on m'eût assuré que oui.

Sceptique, il l'était ; cependant grâce à sa femme, M[lle] de Fargues, fille d'un ancien maire de Lyon, il est mort chrétien. Il a été enterré à Caillou-sur-Fontaines, dans l'ancien cimetière qui joint l'église, et à côté de sa femme. Il y a un marbre dans l'église pour sa famille : on peut se convaincre que dans cette famille on meurt jeune.

M[lle] Stéphanie de Virieu....., que Lamartine appelle *le Greuze des femmes*, a beaucoup de talent pour la peinture, et j'ai vu d'elle de charmantes esquisses d'après les *Méditations* (le *Crucifix*, entre autres), au château de Virieu, à Fontaines. Elle cause avec infiniment d'esprit, et tiendrait rang parmi des femmes du genre de M[me] de Staël. Toutefois, elle manque un peu de tendresse de cœur[2].

La vérité, sans doute, est ailleurs ; elle est dans ces lignes de la *Revue du Lyonnais*[3], déclarant que l'amitié de Virieu et de Lamartine avait résisté aux divergences politiques et religieuses, ce qui semble indiquer que le comte était resté royaliste et catholique comme aux premiers temps de leur liaison[3]. La fin de la note est plus importante pour nous :

C'est chez lui, à Fontaines, que je devais pour la première

[1] C'était une grammaire de Gail annotée (Latreille et Roustan, *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, 8 février 1837, 177).

[2] Si on me demande comment faisait Collombet pour être si sûr de ces choses-là, je serai bien embarrassé.

[3] « Il a terminé par une mort chrétienne, disait la *Revue du Lyonnais*, par une belle fin, une vie qui fut noble et digne. » Cf. *Confidences*, édit. œuvres complètes 1863 (t. XXIX, livre XI, chap. XIII sq., 314 sq. ; et sur la foi de Virieu : XI, chap. XX, 324 sq.).

[4] Cf. Morin-Pons, *op. cit.*, 11 : « Il y a les éléments d'une biographie dans ces pages charmantes, pleines d'effusion, d'abandon, où les soucis du présent, les ambitions, les découragements, les enthousiasmes se reflètent tour à tour, jusqu'aux divergences politiques, quand Lamartine est emporté par le courant des idées nouvelles, et que *de Virieu lui oppose sa foi monarchique.* » Sur la famille de Virieu, cf. *Lamartine à Belley*, p. 215 et note. On trouvera dans Deschanel, *Lamartine*, II, 64, 65, les reproches adressés par de Virieu à Lamartine, après *la Chute d'un ange ;* de Virieu y relève avec précision les « hérésies ».

fois voir Lamartine, vers 1837 ou 1838, un dimanche matin; mais, quand j'arrivai pour le déjeuner, le poète avait inopinément et hâtivement décampé.

Pourquoi? Collombet a oublié de nous le dire. Mais il y a deux rectifications faciles à faire : la première, c'est que l'entrevue devait avoir lieu dans les six premiers mois de 1837 ; l'incertitude de Collombet est surprenante, puisqu'il a noté ailleurs la date et les circonstances de sa première entrevue avec le poète, à moins qu'il ait voulu affecter par là un air dégagé, pour nous faire sentir qu'il n'attachait pas grande importance à ce point d'histoire ; — la seconde, c'est que, si la note écrite après 1850 trahit la petite blessure d'amour-propre d'un homme penaud et désappointé, celle de 1837 montre, au contraire, que Collombet excusa fort bien le grand homme, qu'il ne lui garda pas rancune de lui avoir fait faux bond, et qu'il éprouva tout simplement un désir plus ardent encore de voir son poète préféré.

Or, au mois de mai 1837, Collombet était à Paris. Lamartine l'apprit par Falconnet, et vite il adressait à ce dernier un billet ainsi conçu :

Amenez samedi soir ou ce soir M. Collombet. Je l'aime et l'admire beaucoup. Je ne le croyais pas à Paris. Il est venu pendant que je faisais mes quarante jours de lit. Je lui conterai ce qui m'est arrivé à cause de lui et de son homonyme.

Mille affectueux compliments.

Lamartine.

Le billet dut être envoyé un mercredi, puisque le salon de la rue de l'Université ouvrait ses portes deux fois par semaine, le mercredi, jour réservé aux intimes, le samedi, jour de grande réception[1].

Collombet notait sur des feuilles séparées les événements principaux de son existence littéraire. Ainsi l'une d'elles, qui porte la date du 1er août 1838, relate la visite que lui fit

[1] Voir plus bas p. 45.

Chateaubriand dans son humble chambre de bénédictin, située à Lyon, rue Saint-Dominique, 11, et que lui louait un maître d'école. Quelle joie pour notre érudit lyonnais de voir Chateaubriand traverser, afin de venir jusqu'à lui, la double rangée de petits paniers d'enfants qui bordaient les murs de l'étroit et sombre corridor ! De même, il a inscrit les détails de sa visite à Lamartine, au bas du billet que nous venons de transcrire.

Le Collombet dont il s'agit est un mien homonyme, se disant de Strasbourg, et qui vint à Paris demander de l'argent à Lamartine. Au mois de mai 1837, je fus présenté chez Lamartine, en son hôtel, rue de l'Université, 84, et bien accueilli. Le poète me raconta l'histoire de mon homonyme, à qui il avait donné 200 francs, et me présenta à Mme de Lamartine, douce et gracieuse femme, qui me fit compliment, ainsi que son mari, de la traduction de Synésius. « Il y a là, disait Lamartine, à qui voulait l'entendre, des choses aussi romantiques que tout ce que l'on peut faire aujourd'hui. »

L'anecdote n'est-elle pas piquante ? Lamartine, qui distribuait sans compter, donne 200 francs à un nommé Collombet, sans lui demander d'où il vient ni où il va, s'il a traduit les Œuvres de saint Vincent de Lérins et de Sidoine Apollinaire, si ses Lettres de saint Jérôme sont en bonne voie ou si son Histoire des Lettres latines touche à sa fin. Le trait semblerait invraisemblable pour qui ne saurait pas l'insouciance de Lamartine à ce point de vue.

Ainsi, Collombet revint de Paris après avoir entendu son éloge de la bouche même de Lamartine ; à partir de ce moment, sa correspondance avec Falconnet devient pour nous vraiment digne d'attention.

III

A cette date, Ernest Falconnet avait l'intention de publier un ouvrage sur Lamartine. Il avait composé, en 1837, pour

la revue *l'Art en Province*, deux articles sur le poète, et celui-ci avait été ému de l'admiration sincère et enthousiaste qui lui était témoignée. Falconnet remania ces articles, les combina avec d'autres qui furent composés après 1837, comme le prouve la correspondance que nous avons entre les mains, et, au mois de novembre 1839, l'ouvrage était composé. Il parut vers le 22 juin 1840. Collombet le reçut huit jours après, avec une lettre où il était dit :

Voici un petit volume que je vous avais annoncé depuis quelque temps. Il a paru depuis huit jours et je voudrais pouvoir espérer qu'il réussira. Je garantis du reste l'exactitude de tous les détails de cette vie de Lamartine. Furne l'éditeur a jugé convenable de la destiner à être mise en tête de la nouvelle édition des Œuvres complètes. Accueillez donc ce livre comme un souvenir d'ami et voyez dans la manière dont j'ai apprécié les différentes faces politiques, littéraires et intimes de ce mélancolique génie, l'expression de mes convictions réelles..... Lisez cette brochure, parlez-en au *Courrier* (*si fas est*), et aimez-moi toujours[1].

Le livre portait ce titre : *Alphonse de Lamartine*, *Etudes biographiques*, *littéraires et politiques*, par M. Ernest Falconnet[2]. Il était précédé d'une dédicace à Ballanche, ainsi conçue :

Orphée du christianisme, je vous dédie ce livre. *C'est une étude consciencieuse.*

Vous êtes le philosophe prophétique de notre âge ; Lamartine en est le poète. Tous deux vous nous avez inspiré l'amour de Dieu et l'amour des hommes ; tous deux, vous resterez unis dans nos souvenirs et dans nos affections.

Il était divisé en quatre grands chapitres : Premières

[1] Falconnet à Collombet, Saint-Etienne, 30 juin 1840. Il lui dit le 11 janvier 1841 : « Nous verrons si l'ouvrage sera plus heureux à Lyon qu'à Saint-Etienne. Je désirerais qu'il pût se faire dans l'estime publique un petit trou un peu respectable... »

[2] Paris, Furne et Cie, 1840. Cité dans G. Vicaire, *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, 1801-1892, Paris, Rouquette, n° 1074. La *Revue du Lyonnais* annonce l'ouvrage, XI, 1840, 517.

Années et premières Poésies ; — Le Voyage en Orient, Jocelyn, La Chute d'un Ange ; — M. de Lamartine à la Chambre ; — L'Intimité : Saint-Point.

Venait ensuite un supplément, composé de deux notes : l'une renfermait quelques strophes d' « un jeune homme de Lyon, M. Dufieux » ; cet ami, très cher à Lamartine et l'un des habitués de Saint-Point, avait supplié le poète de ne pas jeter « son nom, son génie et sa voix » dans la balance des partis politiques :

Mais aujourd'hui quittant les fortunés asiles
Par ta muse, par toi si longtemps habités,
Loin du calme des champs voilà que tu t'exiles
Dans le tumulte des cités.

Au milieu des partis qui pèsent sur la France,
Voilà qu'apparaissant pour la première fois,
Plein d'avenir tu veux jeter dans ta balance
Ton nom, ton génie et ta voix !

Ta voix !... Eh ! maintenant sera-t-elle comprise ?
Se fera-t-elle entendre au milieu du chaos,
Quand de la vérité qu'on rejette et méprise
La voix tombe et meurt sans échos !.....

Libre comme l'oiseau qui chante sous l'ombrage,
Exempt d'ambition, pur de tout souvenir,
Reste avec ce passé sans tache et sans nuage
Où tu n'as rien à démentir[1] !.....

. . . .

1831

La seconde note renfermait la liste des discours politiques prononcés par Lamartine de janvier 1834 au mois d'août 1839.

[1] Toujours même insistance sur les sentiments religieux du poète :
Vois-tu, vers cette croix qui gît dans la poussière,
Nous irons en pleurant nous courber chaque jour.
Tristes et recueillis, loin des bruits de la terre,
Nous y déposerons nos vœux, et ta prière
Montera vers le ciel comme un soupir d'amour !

Telles étaient les parties de cette « étude consciencieuse ».

Elle ne manque pas de qualités fort appréciables. Assurément, il y a, dans le début et dans certains passages de la suite, des développements un peu emphatiques. Le jeune magistrat parle cette langue pompeuse et étudiée, qui résonne majestueusement sous les voûtes du Palais de Justice, aux jours des causes célèbres et des procès retentissants. Quand il essaie de caractériser la période tourmentée qui vit naître Lamartine, il s'écrie en style *sublime* et suivant les préceptes de la rhétorique judiciaire :

Fils de ce siècle, n'avons-nous pas, nous tous, malgré la pieuse préoccupation de nos familles, malgré les larmes de nos mères, n'avons-nous pas reçu au plus profond de nos âmes quelques traits empoisonnés lancés par la main des philosophes de l'*Encyclopédie!* N'avons-nous pas senti notre foi faiblir, nos jambes chanceler dans cette route d'espérance et d'incertitude, nos yeux s'aveugler pour les choses d'en haut, et nos oreilles se fermer aux paroles divines ? N'avons-nous pas eu nos heures de découragement et de doute ? N'avons-nous pas hésité entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux ? N'avons-nous pas désespéré de nous, de la société et de Dieu ? N'avons-nous pas maudit nos pères, ces héros de la bourgeoisie qui ont versé dans nos veines, avec le sang inquiet et généreux des Girondins, la folie orgueilleuse et agitée de Jean-Jacques Rousseau[1]?

Cela n'est pas fait pour être lu ; le geste est indiqué, large et noble. Mais, à mesure que le biographe entre dans le vif de son sujet, quand il raconte des événements précis, la forme change. L'émotion est plus réelle, le style a plus de simplicité. L' « éloquence » reparaît quand l'écrivain redevient avocat, quand il prend la défense de son glorieux ami contre les attaques dont sa personne ou ses ouvrages ont été l'objet, quand il plaide pour l'homme, le chrétien ou le député. Puis, le ton change encore lorsqu'il poursuit sa narration, que la sincérité du sentiment et la vérité du ton

[1] P. 9, 10.

ont sauvée de la froideur. L'œuvre est donc intéressante au point de vue de la forme. Ce n'est pas, pourtant, à cet éloge que l'auteur prétendait ; il voulait, tout d'abord, qu'on sût bien que sa biographie était rigoureusement exacte, qu'il était allé chercher ses renseignements à la première source, que son livre avait la valeur d'une confidence, qu'on pouvait y puiser sans défiance et sans appréhension.

S'interrogeant, à la fin de ses *Etudes*, sur la façon dont il avait accompli sa tâche de biographe, il déclarait :

Quant à sa vie, je n'ai pas voulu l'écrire comme une froide biographie chronologique. A l'inverse de plusieurs qui affichent leur vie, leurs aventures, leur gloire comme un prospectus, le poète a toujours été attentif à cacher la sienne. La sainteté du foyer domestique a pour sœur la discrétion. Je n'ai donc pu retrouver son existence que par lambeaux, dans quelques-unes de ses conversations, et surtout dans ses œuvres. J'ai compris ainsi bien des pages obscures !..... Mes relations me permettaient d'apprécier sincèrement M. de Lamartine. Le développement d'un homme s'explique par toutes ses qualités, par toutes ses habitudes, par toutes ses tendances instinctives ; on ne peut vraiment juger un homme que lorsqu'on le connaît. J'ai fait pour celui-ci ce qu'on doit faire pour un auteur dont on veut pénétrer l'œuvre tout entière. J'ai expliqué ses ouvrages par sa vie, et son influence par sa vie et par ses ouvrages[1].

N'insistons pas sur cette étrange affirmation que Lamartine était de ceux qui, conformément au précepte du sage, cachaient soigneusement leur vie[2]. Nul, au contraire, ne s'est livré avec plus d'expansion. Mais, retenons surtout ceci : Falconnet veut que son œuvre soit interprétée comme une

[1] P. 120. Cf. 27, etc.

[2] Opposer : « Je ne dirai pas les longues promenades du poète, ses occupations de propriétaire, ses courses à cheval, ses soirées tranquilles où le cœur s'ouvre à l'intimité ; lui-même a peint cette vie dans la préface des *Recueillements poétiques*. » (117.) Alors ?

sorte de résumé des confidences que lui avait faites Lamartine : j'oserais presque dire qu'il veut qu'on le considère, à certains moments, comme le porte-parole de son ami.

Jusqu'à quel point Falconnet était-il autorisé à se présenter devant le public comme le confident de Lamartine ? Il est facile de s'en rendre compte par les lettres que nous possédons. D'abord, il est clair que Lamartine encourageait avec bienveillance Falconnet, lorsque ce dernier lui communiquait ses intentions de composer les articles qui devaient, plus tard, former un livre. Il lui écrivait, le 16 juillet 1837 :

M. E. F.
n° 9, rue de la Victoire, à Paris.

Monsieur,

Je viens de lire vos deux articles avec plus de reconnaissance que d'orgueil, car je sais bien quelle immense part doit avoir la partialité dans un tel jugement. Mais la partialité qui vient du cœur, ce n'est pas celle-là que nous combattons. Je vous autorise à tout, d'après ce grand mot du christianisme : aimez et tout sera bien. Je n'ai pas sous la main la lettre des Maronites [1]. Je la chercherai à Monceaux où je crois l'avoir déposée. En tout cas, elle se borne à me demander en style oriental de faire souvenir le g[ouvernemen]t français de la protection que Louis XIV a accordée à leurs pères. Si vous y tenez textuellement je la chercherai à une de mes courses [2].

Je suis à Saint-Point, seul, souffrant, ne pouvant même écrire un vers. Quand je pense que j'écrivais pour des lecteurs comme vous, cela redouble mon impatience. Je passe ma vie au bain ou à cheval. J'ai une fièvre nerveuse. Tâchez donc de venir passer quelques journées ou quelques semaines dans ces bois qui vous sont connus, et où vous avez des amis tout faits. Vous aurez silence et loisir, et quelques mots échangés le soir à l'ombre des vieux ormes qui savent déjà votre voix.

[1] Sur la façon dont Lamartine enfouissait au hasard ses lettres et ses papiers, cf. *Lettres à Lamartine*, avant-propos des éditeurs.

[2] Les articles de Falconnet étaient achevés, il fallait donc que Lamartine sût qu'il en préparait d'autres ou qu'il se disposait à les remanier puisqu'il écrit à l'auteur qu'il lui cherchera le document dont ce dernier a besoin.

L'idée du journal me semble excellente et bien entamée. Vous tombez juste. Quand tout a péri de ce qui est conventionel, il faut en revenir aux puissances impérissables de la nature, à ce que Dieu a fait : c'est la famille[1]. En fondant là-dessus, tout est d'aplomb et tout dure.

Adieu, reconnaissance et amitié.

Lamartine.

Saint-Point, 16 juillet 1837.

« Simple échange de bons procédés, va-t-on s'écrier ! Lamartine n'était pas homme à dédaigner un panégyriste, et il se devait à lui-même d'encourager les bonnes volontés qui se dépensaient à répandre ses louanges ! » Il n'en est rien ; c'est bien à un ami, à un ami de longue date que s'adresse Lamartine ; au lendemain de sa double élection à Mâcon et à Bergues, il envoyait ces quelques lignes au jeune homme qui l'avait aidé de sa plume :

Monsieur Ernest Falconnet,
n° 9, rue de la Victoire, à Paris.
14 Monceaux

Merci et encore merci. J'ai pensé à vous quand j'ai vu ce succès inespéré, mais inspiré par votre amitié. J'en suis aujourd'hui embarrassé, car les 328 voix de Bergues sur 328 votants me vont au cœur. Vous avez bien fait de dédaigner de répondre à la note, dit-on stupide, qui répondait à vos deux mots d'éveil. Je ne l'ai pas lue. Je suis sous le coup de trente billets par jour, et n'ai que le tems de vous dire combien j'ai distingué le vôtre et combien je serai heureux si vient le jour où je pourrai contribuer à faire entrer dans nos rangs vieillis et décimés, des éléments d'idées et de talent comme ceux qui couvent sous votre front de vingt ans.

Adieu pour trois semaines et à revoir. Mes amitiés à Sauzet.

Lamartine.

(Timbre de la poste : *15 novembre 1837.*)[2]

[1] Voir plus haut la lettre sur *l'Ange gardien*, il sera facile de comprendre le sens de cette phrase de Lamartine.

[2] Cf. *Etudes biographiques*, etc., 81, 82, 83.

On ne saurait mettre en doute le sentiment qui guidait Lamartine, en lisant cette page reconnaissante, adressée à Falconnet. Cette affection se traduit parfois par une ligne, un mot qui vient donner une valeur à un billet insignifiant, une invitation, un refus d'invitation, une note relative à l'avancement du jeune magistrat. Il ne lui dit pas seulement : « J'irai voir... j'ai vu le ministre... J'ai causé avec M. Sauzet... Comptez sur mon amitié... Je ferai tout ce que je pourrai indirectement, ma position parlementaire m'interdisant toute sollicitation pour les personnes[1]... »; mais tout d'un coup on voit surgir, du milieu des formules écrites à la hâte, des traits comme ceux-ci : « Vous vous impatientez à... Tant mieux! Il faut ce mors aux dents à votre jeunesse.— On ne trempe pas l'acier dans l'eau tiède, ni les caractères dans les complaisances de la destinée. — Vous êtes un de ces hommes qui ont une providence et à qui les heures viennent quand ils sont prêts » ; éloges affectueux, conseils qui partent du cœur et donnent quelque prix à une lettre, qui serait, sans cela, banale et sans intérêt.

Il fallait dire tout cela avant de citer les lettres qui ont plus particulièrement trait à l'ouvrage qui nous occupe[2].

[1] Cette phrase est extraite d'une lettre que Lamartine a dictée le 18 février 1842. Ernest Falconnet avait perdu sa mère le 22 janvier; elle tait née Populus (cf. Appendice).

« Monsieur et Ami,

« Je connaissais déjà le malheur qui vous est arrivé, et je n'ai pas besoin de vous dire toute la part que j'y prends. Les pertes de ce genre sont immenses et rien ne saurait y suppléer dans la vie.

« Je verrai M. Sauzet, je réchaufferai son zèle pour vous s'il en est besoin, mais j'espère que non. Je ferai enfin tout ce que je pourrai indirectement, ma position parlementaire, devenue fort délicate, m'interdisant toute sollicitation pour les personnes.

« Au surplus, si quelque chose peut être obtenu ce sera bien certainement par M. Sauzet. Ecrivez-lui donc ainsi qu'à M. Lauger, qui peut aussi beaucoup.

« Adieu, Monsieur et ami, croyez à mes sentiments dévoués.

« Lamartine. »

(La signature est autographe, et Lamartine a ajouté : « Pardon si ce n'est pas de ma main, mais je suis malade...»)

[2] Nous respectons l'ortographe de ces documents.

Voici comment Lamartine invitait son biographe à venir passer une partie de ses vacances à Saint-Point, et comment il lui témoignait sa douce satisfaction après avoir appris que, plus tolérant que Collombet, son jeune ami avait défendu *la Chute d'un Ange*, contre de trop malveillantes critiques :

(*Sans suscription* et sans millésime.)

Saint-Point 14 juillet.

Monsieur et cher Ami,

Comme je ne reçois plus le *Tems* depuis mon retour ici, je n'apprends que par vous l'insertion de l'article que vous avez bien voulu consacrer à mon malheureux Épisode [1]. Vous devez penser que j'ai un vif empressement de le lire et surtout de m'en honorer auprès de mon père, car c'est pour lui que je me glorifie de quelques lignes bienveillantes [2]. Elles me seront d'autant plus précieuses qu'elles m'ont été plus rares, depuis quelque temps. Soyez donc assez bon pour m'envoyer un ou deux exem-

[1] *La Chute d'un Ange* (1838). Si Lamartine avait prédit à l'avance son insuccès, il fut, d'après cette lettre, touché des attaques soulevées par son œuvre, et, pour reprendre un de ses mots (Deschanel, *Lamartine*, II, 78), il n'avait pas pensé que la « chute » serait si profonde. Falconnet dans ses *Etudes*, revient plusieurs fois sur la défense de *la Chute d'un Ange*. « M. de Chateaubriand, qui personnellement connaît très peu M. de Lamartine, prit sa défense et proclama que ce volume renfermait des traits de vigueur et de conception peu communs, et que, malgré ses imperfections c'était encore une œuvre hors ligne, à qui le temps ramènerait plus d'un esprit égaré » (26). Le critique ne cache pas d'ailleurs les imperfections de ce poème pas plus que celles de *Jocelyn* (p. 73); il reconnaît même que par endroits le poème a mérité « la sévérité de la critique » et il dit franchement pourquoi (76); mais quel bel éloge il fait de cet épisode, admirable si on le place dans l'ensemble de l'œuvre grandiose projetée par le poète et qui sera incomparable « s'il donne à son œuvre le soin et l'attention des détails dont le génie lui-même ne saurait être dispensé » (77). Ce que dit Falconnet de l'opinion de Chateaubriand sur *la Chute d'un Ange* est vérifié par une lettre de Mme de Girardin, 14 juin 1883, *Lettres à Lamartine*, p. 162.

[2] Falconnet parle avec un respect affectueux du père de Lamartine :
« Il vit encore; noble vieillard, tête sévère et vénérable, de beaux cheveux blancs, un front réfléchi et profond et, malgré les années, l'œil animé comme un feu qui brille sous la neige. » (*Etudes biogr.*, p. 11). Il devait mourir en août 1840. Voir la lettre de Vigny à Lamartine, 12 septembre 1840 (*Lettres à Lamartine*, 177 sq.) ; la notice nécrologique de M. de Lamartine père, écrite par le poète et insérée dans la *Correspondance*, IV, cf. 65, et Reyssié, *la Jeunesse de Lamartine*, ch. 1, 15 sq.

plaires sous bande des numéros où vous parlez de moi, et adressez à M. de Lamartine à Mâcon et non à Saint-Point, car à Saint-Point rien n'arrive que le vent du nord et du midi.

Quant à la brochure de cens pages communiquée à M. Wilkes je crains que ce ne soit trop d'importance pour le sujet. Mais si cela devait être fait, je me félicite que ce soit par vous. Un buste doit être toujours modelé par une main amie. — Nous sommes ici entièrement seuls depuis un mois. Je n'y fais rien que me reposer et bénir Dieu de ce repos au soleil. Je viens de corriger le style de l'Ange. J'ai douze ou quinze cent ratures, j'ai eu tort de ne pas le faire plutôt en le lisant. Je vois que cela voulait un coup de lime [1]. Je ne m'occuperai pas de poésies nouvelles avant le mois de septembre.

Tâchez donc de venir vous reposer avec nous. Paris use même la jeunesse [2]. Il faut de l'intermittence dans tous les mouvements durables de l'esprit comme de la matière. Vous trouverez loisir, liberté, affections, causeries. Quoi de mieux ?

Je ne crois pas à un changement ministériel avant novembre, et je crois qu'il se fera par M. Molé [3]. Je désirerais bien que votre éloquent ami vînt lui prêter l'éclat de sa parole, et rentrât sous des auspices plus naturels dans les hautes affaires auxquelles sa nature le prédestine. Je sais qu'il est en Allemagne et il m'a promis un tour à son retour [4].

Adieu et tout à vous
Lamartine.

Mme de L.. quitte ses pinceaux pour venir me dire de vous remercier en son nom.

Le remerciement du poète arrive à Falconnet, le mois suivant :

Nous avons reçu, lu et admiré de l'esprit autant que du cœur

1 Sur ces « corrections » de Lamartine, cf. Faguet, *op. cit.*, 129.

2 Ce seul détail nous suffirait pour dater la lettre de 1838. L'année après Falconnet était à Saint-Etienne, et cette phrase n'aurait plus aucun sens.

3 Le comte Molé avait déjà remanié le cabinet en 1837 et, après l'exclusion de Guizot, ne représentait plus que le « système personnel ». En réalité, et malgré la coalition des groupes, Molé devait tenir jusqu'en mars 1839, et il n'y eut pas en novembre le remaniement espéré.

le bel article que vous m'avez consacré. Il me tarde de vous voir à Saint-Point pour vous dire combien nous en sommes touchés. C'est une médaille de bronze doré par une main amie et qui ennoblit ma pauvre invidualité. Mais on est toujours bien aise de passer avec un peu d'idéal à la postérité.

Je vous écris du sein et des tumultes d'un Conseil général avec un mal de tête affreux, et suis l'âme et le cœur tout à vous[1].

Lamartine.

Mâcon, 27 août 1838.
Monsieur Ernest Falconnet,
Rue de la Victoire, n° 9 *(ter)*.
Paris.

Est-ce à ce moment que Falconnet a écrit, en remettant ses articles sur le chantier, la biographie si « personnelle » qu'il devait publier sur Lamartine? La lettre ci-après semblerait l'indiquer :

Monsieur Ernest Falconnet,
n° 9, rue de Pusy, à Lyon.

Je me hâte de vous remercier encore. C'est tout mon jugement. Je ne puis en avoir sur une biographie si personnelle. Que vos éloges retombent sur vous ! Mais je puis en avoir et j'en ai sur l'admirable talent d'analyse, de profonde compréhension et de style, dont vous n'avez jamais, selon moi et selon beaucoup d'autres, donné une preuve plus éclatante. C'est de l'écrivain, du philosophe, du politique et du poète à la fois. Vous aviez la toise pour mesurer toutes ces natures de pensées ou d'action. Ne vous inquiettez *(sic)* des inexactitudes que trouveront le journal...[2] ou autres, qu'importe un cheveu de plus ou de moins dans un portrait de Vandyck ? Pour moi, si j'ai à me plaindre c'est de l'évidente partialité et de l'insolente faveur des jugements. Mais je suis heureux que le monument le plus beau de votre main d'artiste soit jusqu'ici ce monument à votre amitié pour moi. Vous savez combien la nôtre vous est acquise. Nous vous espérons et vous attendons le plus tôt que vous pourrez. Vous trouve-

[1] Donnée par Falconnet à Collombet, qui colle l'autographe dans un exemplaire de Synésius.

[2] Illisible, mais très probablement : *de Saône-et-Loire.*

rez solitude complète, journaux, livres, ombre et soleil, plus quelques causeries courtes le soir au pétillement du sarment : c'est toute notre vie maintenant.

Je suis soufrant et paresseux par soufrance non par goût. Je remercie Dieu d'avoir un cœur pour soufrir et ne rien faire en paix, mais vous me ranimerez.

Je vous écris à la hâte ces deux lignes à Lyon craignant qu'elles ne vous y manquent. Tout à vous.

Lamartine.

Saint-Point, 3 septembre 1838.

Si M. Sauzet est à Lyon, faites-lui toutes mes amitiés, je crois que son règne aproche et il n'a pour l'assurer qu'à l'attendre en paix. C'est commode et sûr, le tems est l'ami infaillible de toutes les vertus et de tous les talents.

A cette « biographie si personnelle », Falconnet, nous l'avons vu, ne devait mettre la dernière main qu'un an après. Est-il exagéré de croire qu'il recueillit d'autres détails ou qu'il prit l'idée de quelques modifications, lors des deux séjours qu'il fit à Saint-Point, cette année-là te l'année suivante? En tout cas, on ne saurait nous refuser que l'auteur, cette fois encore, profita largement de ses longs entretiens avec son hôte.

Il y a enfin une lettre que nous voudrions citer. Elle est datée de mai 1846 ; elle nous prouve que, malgré les années, Falconnet restait un ami et un admirateur de Lamartine, bien plus, qu'il approuvait son attitude parlementaire et applaudissait à ses éloquents discours :

Mon cher ami,

Un rhumatisme extra parlementaire m'a empêché de vous répondre plutôt. Je reprends mon cœur et ma plume pour vous. J'ai été bien heureux de cet applaudissement cordial et lointain arrivant à travers la distance et disant à l'auteur : Je suis content.

J'ai bien peu fait et bien peu dit parce qu'il n'y a en ce moment rien à faire et rien à dire. Mais le *peu* a été à propos. L'à propos est la Providence des petites choses ! Oh ! heureux nos Pères à

qui leur tems donnait des occupations grandes comme leurs pensées! Quant à nous, nous sommes comme Alexandre, nous étouffons dans le monde représentatif. En attendant, les années s'en vont, mais les idées germent dans les couches neuves de la Populace pensante[1]. Vous arriverez aux affaires dans un meilleur tems que nous.

On parle souvent de vous et de votre bonheur avec amitié dans le petit cercle de mon salon. Soyez donc souvent en esprit avec ceux qui vous aiment, et apprenez à Mme Falconnet[2] à nous aimer par anticipation.

Adieu et attaches.
Lamartine.

Paris, 13 mai 1846.

IV

Nous pouvons donc croire à la parole de Falconnet, et reconnaître qu'il avait le droit de se donner à nous comme un confident de Lamartine.

Il était un de ceux qui fréquentaient le salon parisien du poète, situé « à l'extrémité silencieuse de la rue de l'Université, au milieu du faubourg Saint-Germain, et non loin de la Chambre des députés ». Il y venait le mercredi, jour de Mme de Lamartine et réservé aux amis intimes; il y venait le samedi, « le jour européen », où « tous les grands noms de l'époque, des noms de tout pays, se rencontraient, sans se donner rendez-vous, dans ce caravansérail de célébrités ». C'est là qu'il compte « à la fois ceux qui ont déjà pris rang

[1] On se reportera, pour éclairer cette lettre, à l'histoire des événements de 1845-46. Mais il suffit de noter que Lamartine devance ici le jugement de la postérité. Comme lui, elle accuse Guizot de n'avoir vu en France que le parlement, et d'avoir confondu l'opinion des parlementaires avec l'opinion publique, avec celle de la populace pensante.

[2] Ernest Falconnet avait épousé, le 21 juillet 1845, Mlle Rodat, fille unique de M. Rodat, notaire et maire de Cuiseaux (Dupré-Lasale, *Notice sur M. Falconnet*, etc., 13, note 1). Au Conseil général de Saône-et-Loire, Falconnet représente plusieurs années le canton de Cuiseaux (*ibid.*, 19, note 1). Ses deux filles sont Mme Vve Grosmaître, mariée à un lieutenant-colonel d'infanterie; Mme Le Bourguignon-Duperré, mariée à un capitaine de vaisseau.

dans le monde et ceux que M. de Lamartine a devinés pour l'avenir ». On trouvera dans les *Etudes Biographiques* de Falconnet, des détails nombreux et exacts sur ces soirées de Paris, les noms des femmes distinguées, des orateurs, des écrivains, des savants et des artistes qui passent sous ses yeux dans « ce laboratoire d'idées » ; l'auteur les marque de quelques traits rapides ; il nous les montre réunis « en petits cercles », tandis que le poète, dans un groupe de trois ou quatre personnes, fait profiter « ses amis et ses disciples d'une causerie toujours bonne, toujours intime, toujours sérieuse[1] ».

Falconnet a été surtout l'hôte du château de Saint-Point[2], « la plus aimée des propriétés de Lamartine ». Il nous a laissé une description sobre et pittoresque du paysage et de la maison elle-même ; il nous a fait voir le poète, réfugié depuis l'aube jusqu'à dix heures du matin, dans son cabinet de travail, où il se recueille, loin des bourdonnements tumultueux du monde ; c'est là, qu' « à l'instant où pleut la rosée, il *improvise*[3], il écrit les *Harmonies*, *Jocelyn* et *son grand poème* » ; en face, ses yeux se fixent sur la chapelle gothique, où reposent sa fille et sa mère, et qui dresse, dans un massif d'arbres, son petit clocher à ogives. A Saint-Point, « les fidèles amis du poète sont seuls admis[4] », et Falconnet y a vu arriver bien des hôtes illustres.

Il rappelle la venue de Xavier de Maistre, arrivé en France pour la première fois en 1838, et dont « la première visite a été pour sa première admiration » ; il a recueilli quelques propos de ce « digne vieillard, blanchi par le malheur et par

[1] P. 109 sq., 115.

[2] « Saint-Point sera un jour pour la France ce qu'est Abbostsford pour l'Angleterre » (115).

[3] Il improvise ; cf. p. 73-74, les détails sur la composition de l'épisode des *Laboureurs*. « ...Dans une matinée de l'automne de 1835, il écrivit ce fragment tout entier à Monceaux, et vint, selon son habitude, le lire à Mme de Lamartine, qui était à Saint-Point. Il n'en a pas depuis été changé un seul vers ».

[4] Il faut ajouter sans doute : à faire de longs séjours.

l'éloignement », et il les fait suivre de ces paroles touchantes :

Bonnes et trop courtes causeries où les larmes me venaient aux yeux quand ce vieillard de soixante et quinze ans, qui mourra sur la terre étrangère, me racontant la mort de tous ses enfants, me serrait la main et me disait les paroles de Pétrarque :

Spes nostrae veteres cum annis sepultae sunt.

Falconnet a vu bien des « pèlerins » dans ce château célèbre, que l'on visite même en l'absence du seigneur et dans ce parc dont les murs sont couverts de noms gravés « comme en un lieu de souvenirs [1] !

Entre autres renseignements sur les ancêtres de Lamartine, Falconnet nous assure qu'il connaît « du grand-père du poète une pièce de vers faite pour le mariage d'une de ses sœurs, et de M. de Lamartine père, des impromptus pleins de délicatesse et de facilité » ; il ajoute immédiatement : « Ces détails sont vrais, nous en garantissons l'exactitude [2] ». A Monceaux ou à Saint-Point, il avait lu ces vers pieusement conservés par l'auteur des *Méditations*. Là aussi il avait recueilli de la bouche de Lamartine plus d'un de ces « traits charmants et peu connus [3] », comme l'histoire du sermon par exemple.

[1] P. 115-119. L'éditeur des *Lettres à Lamartine*, à propos de la lettre V (28 janv. 1820), adressée par J. de Maistre au poète, renvoie aux *Souvenirs et Portraits*, tome I, 73 sq.), c'est-à-dire aux souvenirs que le poète consacra à la famille de Maistre (p. 14). Nous y renvoyons le lecteur et aussi aux *Confidences*, édit. des *Œuv. compl.* Paris, 1863, livre XI, chap. XXVIII sq., 334 sq.

[2] P. 11. Dans les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, nous ne trouvons comme documents relatifs aux ancêtres de Lamartine que deux pièces : 1° un acte au nom de Jean-Baptiste Lamartine, écuyer, seigneur d'Hurigny, résidant en la ville de Mâcon ; acte du 25 mai 1746 (Fonds général, 1496, fol. 49) ; 2° une lettre du père de Lamartine, capitaine au régiment de Dauphin-Cavalerie (Lettre à MM. Vingtrinier, marchands pelletiers à Lyon, datée de Mâcon le 15 décembre 1784, Fonds Morin-Pons, 1127). Cachet : de gueules, à deux fasces de... accompagnées en cœur d'un trèfle de... et en chef d'un lambe de trois pendants.

[3] P. 14.

Lamartine avait douze ans. Le curé d'un village des environs, « bon vieillard qui peut-être a servi de modèle pour Jocelyn[1] » s'était attardé dans la maison de Milly. Il résistait à tous les efforts qu'on faisait pour le retenir : le lendemain était un dimanche, il lui fallait préparer un sermon. On devine le reste, et qu'à l'exemple de Bossuet, Lamartine prêcha, lui aussi, bien tôt et bien tard. Du moins, « le vieillard qui portait la soutane râpée et les souliers couverts de poussière » récitait le lendemain, « dans la chaire de l'Évangile », l'œuvre oratoire de l'enfant, et remportait un beau succès. On aime à se représenter, dans le décor que Falconnet nous peint au cours de ses lettres, Lamartine racontant ce premier exploit littéraire, attendri à ces souvenirs lointains qu'il n'avait pas eu le temps de tous immortaliser dans ses vers harmonieux.

Grâce à ces entretiens, Falconnet a pu « éclairer les *Harmonies* par des révélations sur la vie du poète », et faire voir « que la pensée se nourrit surtout des souvenirs de l'enfance, des transformations politiques et des inspirations religieuses de l'infini[2] ». Vient-il à parler d'une pièce des *Harmonies*, « qui révèle une affection profonde et malheureuse », *le Tombeau de Sorrente ?* Il en reporte la date « au premier âge des *Méditations* ». « L'événement doit être de cette date, écrit-il, la poésie est évidemment d'une date postérieure. » Il observe qu'il n'y a pas là une œuvre de fantaisie, « un thème à remplir habilement de

[1] Peut-être le vieux curé de Bussières, dont l'abbé Dumont était le vicaire. Cf. *Confidences* (éd. cit.), livre V, chap. v, 97 sq.

[2] P. 14 et 15. Je signale encore le récit du pèlerinage de Lamartine à Coppet pour entrevoir, « emportée dans sa calèche », Mme de Staël. (Cf. *Confidences*, livre XI, chap. IX, p. 307 sq.), et en Bretagne pour apercevoir, du haut d'un mur sur lequel il était grimpé, Chateaubriand « le solitaire de la *Vallée aux loups* se promenant sous les ombrages qu'il avait plantés ». Il est probable que la narration de ces rencontres « romanesques » avait été entendue par Falconnet de la bouche de Lamartine (p. 24-26). Je renvoie, enfin, pages 73, 74, au récit des circonstances dans lesquelles a été composé le morceau des *Laboureurs*. « Nous savons, écrit Falconnet, comment a été fait cet hymne mêlé d'action. » (Paris, Gosselin Furne, 1872, *Jocelyn*, 9e *Epoque*, vol. IV, 286 sq.)

belles pensées et de rimes resplendissantes », mais bien « un événement de la vie de M. de Lamartine, car il ne peut pas faire un pas sans rencontrer une tombe [1] ». Puis il devient plus affirmatif : « S'il en est ainsi, *et nous avons de fortes raisons pour le croire*, le Tombeau de Sorrente, loin de la France et sur les bords de la mer de Naples, appartient à l'époque du premier voyage en Italie, époque de la vie du jeune homme, vie hardie et remuante ». Qui doute que de « cette jeune fille moitié aimée, moitié idéale, gracieux mélange qui rappelle la Maria de lord Byron, ensevelie dans sa virginité [2] », le poète lui-même avait, en un jour d'abandon, conté l'histoire romanesque à son biographe [3]. Comment ce dernier se serait-il risqué à une hypothèse erronée, quand Lamartine lui-même avait tant d'occasions de le démentir de vive voix, soit avant, soit après la publication de son ouvrage ?

Car Lamartine, nous l'avons vu, savait parfaitement que son ami préparait ses *Etudes Biographiques*. Nous avons dit que ces *Etudes* avaient paru, pour la plus grande partie, en articles qui avaient été lus et approuvés par le poète ; Lamartine avait pu faire introduire tel ou tel changement, avant qu'ils fussent rassemblés en volume. Falconnet avait annoncé ces articles à Lamartine, il ne lui avait pas caché que de leurs conversations familières il profiterait, comme il avait déjà profité, pour bâtir « un monument à leur amitié [4] ». Le poète était prêt à lui faciliter la tâche. Pour défendre le *Voyage en Orient* du reproche d'inexactitude, pour démontrer combien tout y était précisément observé, notamment en ce qui concerne « les hordes arabes et les Maronites, » Falconnet rappelle que le livre avait été envoyé « aux cheiks maronites », et que ceux-ci

[1] P. 42, 43.
[2] P. 44, 45 (*Harmonies*, livre IV, 10e Harmonie : édit. 1872, vol. II, 273 sq.)
[3] P. 45, 47.
[4] P. 54 sq.

avaient offert à l'auteur, en guise de reconnaissance, un sabre du Korassan, accompagné d'une lettre de félicitations[1]. Cette lettre, Lamartine l'avait cherchée pour la communiquer à son biographe; il la jugeait d'ailleurs insignifiante, et ne voyait pas comment celui-ci pourrait l'utiliser ni en tirer une preuve de la véracité du *Voyage en Orient*[2]. Mais Lamartine avait répondu aux cheiks le 25 mars 1837; à défaut de l'autre, il communique celle-ci à Falconnet, qui la cite en entier. Cet échange de correspondance entre les Maronites et le voyageur démontre tout simplement que les cheiks étaient des gens bien élevés, que le livre de Lamartine leur avait paru très sympathique, mais non pas qu'ils avaient reconnu que celui-ci avait composé des récits absolument fidèles. Laissons de côté l'interprétation que veut en tirer Falconnet. Comment admettre que Lamartine lui ait transmis cette lettre, à l'heure même de la préparation de nouveaux articles, sans se douter que son biographe s'en servirait, ou comment croire que ce dernier s'en soit servi sans que le poète l'y eût autorisé ? Il eût manqué à tous ses devoirs. N'est-il pas vraisemblable que le poète lui donna toute permission « d'après ce grand mot du christianisme : Aimez et tout sera bien[3] », et peut-être même qu'il lui indiqua à quelle fin ce document inédit pourrait être employé ?

De même, J.-M. Dargaud, « l'auteur de *Solitude*, l'éloquent traducteur de *Job* et des *Psaumes*[4] » avait, lui

[1] Voir plus haut, p. 38. Lettre du 16 juillet 1837.
[2] P. 55, 56.
[3] Voir plus haut. Lettre du 16 juillet 1837.
[4] P. 112 et note. Dargaud travaillait alors à un ouvrage que Falconnet annonce au public, comme devant paraître incessamment : « *George, ou une Ame dans le Siècle* ». On trouvera souvent ce nom dans la correspondance de Lamartine, qui lui a écrit de nombreuses lettres et s'est beaucoup préoccupé de sa situation. Dargaud était un ami de Michelet et de Quinet; nous lisons dans une lettre de Falconnet à Collombet, datée de Saint-Point, 1er novembre 1839 : « M. Dargaud est un aimable homme; très lié avec Quinet et Michelet, d'une conversation intéressante,

aussi, fourni à Falconnet le texte d'une lettre dont la date nous donne à réfléchir. Cette lettre avait été adressée à Michelet le 15 novembre 1839 [1]. L'historien et son correspondant avaient eu quelques doutes sur « la fidélité du tableau tracé par M. de Lamartine du peuple maronite », et aussi sur la « vérité de tout le reste » du *Voyage*. Dargaud faisait à Michelet le récit d'une soirée de Saint-Point, à laquelle assistait le père M..., « Maronite de haute distinction et de la familiarité intime du grand-duc Beschir e du patriarche ». « Il apportait à M. et Mme de Lamartine de[t] nouvelles de leurs amis d'Orient,.... et rien n'était plus touchant comme de voir cet étranger de la race d'Antar déposer aux pieds de notre grand poète les hommages des cheiks et de tout le peuple maronite. » Le poète décide l'étranger à rester jusqu'au lendemain « dans son palais d'émir et sous les châtaigniers de Saint-Point ». De grand matin, le père M... vient fumer et prendre le café dans la chambre de Dargaud ; ce dernier l'interroge sur « les quelques points délicats » du *Voyage en Orient*, qui lui paraissaient suspects, et il est étonné de voir son interlocuteur « confirmer une à une toutes les assertions de Lamartine sur le peuple maronite, y compris celle du mariage du clergé maronite autorisé par le pape. » Nous le répétons : la lettre est du 15 novembre 1839. Nous savons qu'à cette date

mais plus solide que brillante. Le voilà précisément qui entre dans ma chambre, me trouve vous parlant de lui au coin de mon feu et vient me chercher pour déjeuner ». Il se rencontra, du reste, en 1841, à Monceaux, avec Quinet : « Le lendemain du jour où je vous ai vu, je suis parti avec M. Sauzet pour une tournée dans le Beaujolais et le Charolais. Nous avons couché à Monceaux chez M. de Lamartine et dîné à Charolles avec Dargaud et M. Quinet arrivé depuis cinq jours de Paris et repartant de suite. Son livre sur *le Génie des Religions !!!!...* est terminé. Il ne reste plus que deux feuilles à écrire et à imprimer. Quelle conception rapide, mais aussi quelle vie rapide ont les idées et les ouvrages improvisés de notre époque ! » (Falconnet à Collombet, Saint-Etienne, le 12 novembre 1841). Cf. enfin la lettre de Quinet à Lamartine, après *la Chute d'un Ange* (17 juillet 1838), pour le ton de l'amitié qui unissait les deux écrivains (*Lettres à Lamartine*, 164 sq.).

[1] P. 57 sq.

le livre de Falconnet était achevé, et nous voyons que l'auteur était en ce moment à Saint-Point. Il est donc infiniment probable que cette lettre a été ajoutée après coup à celle de Lamartine, et que, Falconnet ayant soumis son étude à l'approbation de Dargaud et de Lamartine, on lui fit observer qu'il y avait place à cet endroit du livre pour un document tout nouveau, destiné à montrer que l'écrivain du *Voyage en Orient* était loin d'attaquer le célibat des prêtres, et qu'il était sur ce point, comme sur tous les autres, respectueux de la vérité et de l'orthodoxie.

Comment doit-on interpréter ce *Voyage en Orient?* Comment Lamartine voulait-il qu'il fût interprété ? Il l'a dit plusieurs fois à son biographe : « Ce drame, fertile en sensations douces ou tristes, n'est pas une idée, n'est pas une rêverie ; ce n'est pas une souffrance imaginaire avec laquelle on vit jusqu'à ce qu'on l'ait reproduite ; c'est une souffrance réelle, c'est un souvenir cuisant avec lequel le poète est condamné à vivre[1]. » Falconnet savait bien ce que Lamartine allait chercher en Orient ; il fut aussi un des premiers prévenus du deuil terrible qui déchira l'âme du voyageur, et, « à cette nouvelle fatale, son cœur inquiet s'émut d'une douleur fraternelle[2] ». Julia, la fille du poète, était morte à Beyrouth ; au retour, le poète contait aux amis les plus chers cette affliction cruelle qu'il devait chanter dans le poème de *Gethsémani ;* le livre dans lequel il rapporte son voyage est aussi une sorte de poème « sanctifié par une inconsolable et paternelle douleur ». Falconnet le dit fort mal : « ce volume, c'est le dernier soupir du père qui l'a déposé comme un regret sur le cercueil[3]. » C'est à la lumière de cette idée qu'il fallait lire le *Voyage ;* il n'y avait pas à le rapprocher d'une relation comme l'*Itinéraire* de Chateaubriand ; on ne comprend pas « cette histoire vraie, dont on sait déjà le dénouement », si on n'a pas les

[1] P. 61, 62.
[2] P. 64.
[3] P. 67.

yeux fixés sur ce dénouement lui-même. « La mort vous intéresse aux détails de cette vie » ; chaque page vous rapproche de cette douleur. Le voyageur sourit : songez à la catastrophe qui le menace et qu'il ne prévoit pas. « Qu'il se hâte ! qu'il se hâte ! l'instant approche où il devra se résigner, où la douleur étouffera même la jouissance de la plainte[1]. »

La critique avait été sévère pour le *Voyage en Orient*[2]. A Saint-Point, on avait foi dans un avenir plus équitable, et l'on refusait à la critique le droit de juger, selon les règles ordinaires, ce « livre vrai » qui était « le portrait le plus exact du poète », à une époque « où la politique ne l'avait pas mûri et armé pour la lutte, et où il n'avait vu que le beau côté de l'humanité[3] ». Nous retrouvons, dans le livre de Falconnet, comme un écho des opinions échangées autour du poète : « Ce livre est toute l'âme de Lamartine. Que veut-on de plus ?... Que me fait l'écrivain à moi ? Que me fait le poète ? Que me fait le magnifique prosateur ? Je vois mieux que cela, dans ce livre : je vois le père ! Pauvre père à qui la gloire rendra désormais la vie plus lourde[4] !..... » En vérité, la critique outrepasse ses droits, quand elle juge, à la mesure ordinaire, une des œuvres les plus lyriques de Lamartine. Le poète y a mis toute son âme ; eh bien, « son

[1] P. 63, 64.

[2] Quelques années après, F.-Z. Collombet parlait ainsi du *Voyage :* « Le grand poète se pose par trop en grand seigneur, et occupe trop le lecteur des moindres incidents de la route, des particularités les plus vulgaires ; le moi tient plus de place dans le *Voyage* que dans l'*Itinéraire*, où il en occupe déjà beaucoup. M. de Lamartine s'éprend d'une admiration trop vive pour les Turcs et pour la voix du muezzin, qu'il trouve si poétique, en comparaison de *la voix stupide* de la cloche ; mais, malgré la vanité qui perce à travers tant de pages et les étonnantes révélations de lady Stanhope qui lit sur le cou-de-pied du poète ses grandes destinées, malgré l'incrédulité qu'il rapporte du tombeau de Jésus-Christ, M. de Lamartine a mis dans son livre plusieurs de ces brillantes pages qui ne pouvaient tomber que de sa plume si ardente et si riche. » *Revue du Lyonnais,* XXIII, 1846, 317 sq. : *D'Athènes à Baalbek*, par Ch. Reynaud, Paris, Furne, 1846, Falconnet répondait à ces reproches qu'il avait entendus plus d'une fois, p. 53 sq.

[3] P. 65, 66.

[4] P. 66, 67.

âme, pur rayon du ciel, est à lui seul! Silence donc aux faiseurs de remarques, et respect à ces lignes péniblement écrites, la main tremblante de douleur, la pensée effacée de tristesse, et l'œil mouillé de larmes[1] ! »

Il y avait d'autre part, à l'époque où parurent ces *Etudes*, un intérêt très vif dans les pages où Falconnet esquisssait le plan colossal de l'œuvre rêvée par Lamartine. « Depuis longtemps il avait l'idée d'un grand poème, composé de toutes les époques progressives de l'humanité. *La Mort de Socrate* devait en être un fragment[2]. » Il était revenu d'Orient, avec les matériaux d'un autre épisode : « la confession de Laurence était écrite, plusieurs morceaux étaient déjà ébauchés[3] », deux fragments « du poème rêvé, Babylone inconnue et mystérieuse », avaient été offerts au public : *Jocelyn* et *la Chute d'un Ange*[4]. Il appartenait à l'ami de Lamartine de « dévoiler autant qu'il le pourrait le secret de ces deux poèmes », et leur place dans l'ensemble qui devait « peindre le développement et la transformation de l'humanité ». Il termine son long paragraphe sur *Jocelyn* par cette déclaration : « C'est là ce que Jocelyn veut représenter. *Toute autre interprétation de l'œuvre du poète fausserait sa pensée.* » Falconnet parle avec assurance; nous comprenons qu'il ne s'est pas contenté des renseignements que tout le monde a pu avoir, mais qu'il est l'interprète de Lamartine dont il a souvent écouté les grandioses projets[5].

[1] *Ibid.*

[2] P. 69.

[3] Plusieurs étaient déjà ébauchés avant le départ pour l'Orient, et Lamartine avait lu à Saint-Point des passages de *Jocelyn*, et notamment le prologue, à Eug. Sue (*Lettres à Lamartine*, lettre d'Eug. Sue, p. 132). La lettre est sûrement écrite avant le « beau voyage ».

[4] Sur le plan de l'ensemble, consulter notamment : Deschanel, *Lamartine*, II, chap. XVII, 51 sq. ; Faguet, XIX[e] *siècle*, *Lamartine*, 104 sq., etc. ; Petit de Julleville, *Hist. de la Litt. Franç.* (Colin), VII, chap. V, 221 ; etc.

[5] Page 72. Voir la suite pour le plan définitif et la place des épisodes « dans l'ordre logique de la nature et des idées ». Je note, d'autre part, p. 48 : « M. de Lamartine a pressenti l'avenir social réservé à la poésie... Jusqu'à ce jour la gaieté française a seule été traduite pour le peuple ; nul

Un autre fait doit être remarqué dans ces souvenirs. Au moment où Falconnet écrit, les entretiens de Lamartine sont surtout politiques [1]. Or Lamartine devait « avoir plus d'une heure d'un pénible retour sur lui-même et sur les événements ». Que de fois, sans doute, il s'est expliqué avec ses amis, sur les causes qui avaient amené « ce changement d'un royaliste venant adhérer à un pacte de transition entre la royauté et le peuple. » Un des deux exemplaires des *Études Biographiques*, qui se trouvent à la Bibliothèque de Lyon, est suivi d'un grand nombre d'opuscules, comme le *Fragment Politique sur Lamartine et Berryer*, par le baron Gustave de Romand, et des discours de Lamartine, depuis celui du 30 décembre 1834, prononcé à la Chambre des députés, jusqu'à celui du 4 juin 1843, prononcé au banquet de Mâcon Il est facile de se rendre compte de l'évolution politique du poète jusqu'au moment où paraissent les *Études*, et des efforts qu'il tente pour la justifier. Malgré tout, il sentait qu'il n'avait pas triomphé de certaines défiances, et que, suivant son biographe, « ce n'était pas une chose peu curieuse que de le voir venir mettre sa jeune et grande illustration, comme M. Molé son vieux

n'a essayé de l'instruire par la puissance de la poésie et de la musique. M. de Lamartine a entrevu cette route, dans laquelle nous voudrions le voir rentrer. » Je pense ici au mot de M. Brunetière *(Manuel de l'Histoire de la Littérature française,* 426), disant que, si l'inspiration poétique de Lamartine n'était pas tarie en 1839, du moins elle était « dépersonnalisée », et je trouve que le souhait de Falconnet vient bien à son heure; je remarque, enfin, que c'est exactement le vœu formulé par Lamennais dans sa lettre à Lamartine, après *Jocelyn (Lettres à Lamartine),* p. 151, 24 mars 1836. Consulter, enfin, à propos de ces projets de « poésie populaire » : *Le séjour de Lamartine à Belley*, par un Belleysan, 1892, avertissement.

[1] Voyez p. 113, et plus bas sa correspondance.

[3] P. 84.

[4] L'un est relié à part; les fautes d'impression sont corrigées par Falconnet, et il porte en tête ces mots : « A la Bibliothèque de Lyon de la part de l'auteur » (n° 307.838). L'autre fait partie d'un recueil intéressant de brochures de ou sur Lamartine; il porte le n° 307.226; parmi ces brochures, se trouve celle qui porte ce titre : *M. de Lamartine et M. Berryer, fragment politique par le baron Gustave de Romand;* la conduite de Lamartine y est opposée à celle de Berryer, et son évolution politique expliquée.

nom parlementaire, au service de la bourgeoisie victorieuse et intelligente[1] ». Il faut lire comment Lamartine assurait qu'il était resté fidèle, dans son évolution, aux mêmes « croyances modérées et raisonnables[2] » ; comment il était du parti le plus sage, « personnifié en MM. Martignac et Lainé, alliance des progrès sans secousse et de la fidélité à la constitution » ; comment, lors de son discours de réception à l'Académie française, « il eut le courage de rester incorruptible aux promesses de certain corps envahissant et mal vu du pays, mais tout-puissant alors et qui eût payé d'une efficace protection le moindre éloge accordé par le poète » ; comment M. de Polignac essaya de le tenter et n'y réussit pas ; comment, lors de la révolution de 1830, il fut l'avocat des ministres de Charles X devant le peuple, de même que M. Sauzet était leur avocat devant les pairs ; comment il s'était comporté envers Louis-Philippe, se tenant à l'écart, bien qu'il le connût intimement, bien qu'il ne fût pas hostile à la révolution de 1830 ; en effet il écrivait, dans la *Politique Rationnelle*, « avec une intelligence sûre et une impartialité remarquable », des affirmations qui « n'étaient ni une rupture avec le passé, ni un engagement avec l'avenir », et après lesquelles Casimir Périer s'écriait : « M. de Lamartine servira un jour le gouvernement né de cette révolution[3] ! »

[1] P. 84.

[2] « Son caractère est remarquable, avait-il écrit p. 8, parce qu'il est constant ». C'est exactement l'opinion de mon vénéré maître, Henry Michel, dans l'*Histoire de la Littérature française*, publiée sous la direction de Petit de Julleville : tome VII, chap. XII, 615 : « Avec une décision et une suite dans les vues *qu'on n'a pas assez remarquées*, mais que sa correspondance atteste, Lamartine a désigné de bonne heure le but où il tend... Ce qui est sûr, c'est que la ligne de conduite qu'il adopte en 1847, il se l'est tracée, il l'a définie bien des années auparavant ».

[3] P. 89. Je signale ici la brochure du Dr Ordinaire : *Episodes de la vie intime d'A. de Lamartine*, Mâcon, Romand frères (sans date), *pass.* et 21, 57 sq. : « Comme fondateur et rédacteur en chef du *Progrès de Saône-et-Loire* (3 novembre 1843), nous avons contribué à amener Lamartine à l'opposition dont nous étions un des organes ». Ainsi s'exprime le Dr Ordinaire dans l'avant-propos, mais il l'avait suivi dès sa naissance : « Nous avons présidé à son entrée dans l'arène politique... » Il y a des détails curieux sur la politique de Lamartine.

C'est là une des parties les plus adroites de ce panégyrique[1]. Volontiers je penserais que Falconnet puisa les éléments de cette apologie dans les longues conversations du salon de Saint-Point. Il semble qu'on entend le poète s'irritant contre ceux qui, « pour le tuer par le ridicule, lui supposaient à la Chambre un parti infiniment petit et inaperçu, le *parti social*[2]. » Non ; Lamartine se fait gloire d'être « l'homme le plus isolé et le plus individuel du siècle ». Il n'a ni journaux à sa dévotion, ni partisans attitrés. Et voilà qu' « on lui a gratuitement prêté un parti affublé du nom de parti social! » « Comme si les idées sociales, s'écrie Falconnet, pouvaient se grouper comme un programme et réunir des adhérents! » Pourquoi chercher vainement à préciser « la position topographique » de Lamartine? On disait qu'elle était au centre droit, à côté de légitimistes ralliés, de jeunes gens aux idées nobles mais vagues, que dirige « un jeune avocat, instruit tout à la fois des doctrines de la *Gazette de France* et de celles de *l'Avenir*. » Falconnet proteste bien haut : « Rien de tout cela n'était vrai, nous pouvons le dire hardiment[3] ».

Oui, il pouvait le dire hardiment, et sans crainte d'être désavoué par son ami. Lamartine n'avait pas plus été un « absolutiste », qu'il ne fut un homme du « parti social ». Lamartine était toujours resté un homme de progrès. On a

[1] Voyez, notamment : « Dans son esprit impartial les questions contemporaines s'étaient dépouillées des conditions des hommes et des temps qui les modifient et les transforment... Il fallait oublier le roi et voir le peuple et même plus que le peuple; il fallait voir la société tout entière, la comprendre, et travailler pour l'union et le bien-être dans toutes les classes. Il l'a essayé : aidé de la philosophie et de la religion, il a voulu ramener les lois de la politique aux lois de la morale; il a accepté d'abord les faits accomplis. Les nier, c'était rendre impuissante toute tentative d'amélioration... » (84, 85 et *passim*). Je signale encore quelques belles pages sur l'éducation politique de la bourgeoisie, enfin maîtresse du pouvoir, et des services que Lamartine peut lui rendre (p. 97). Il y a une coïncidence à signaler entre ces pages et la lettre que le baron Ch. Dupin adressait à Lamartine, le 9 septembre 1839, et que Falconnet a pu lire ; Dupin caractérisait admirablement la politique de Lamartine (*Lettres à Lamartine*, 171).

[2] P. 91.

[3] P. 91, 92.

mal apprécié sa politique[1], on a plus mal apprécié encore ses discours. Et Falconnet explique comment l'orateur s'est fait « accepter[2] », comment, après avoir paru un poète qui développait ses rêveries, il est considéré à la Chambre comme un homme d'action qui développe son programme. Ce travail a été refait depuis ; les parties essentielles sont déjà dans Falconnet, en même temps qu'un portrait vivant de Lamartine à la tribune, et quelques pages éclatantes pour caractériser son style oratoire et le distinguer de la manière des orateurs contemporains[3].

Les dernières pages de ce livre, composé vers 1838, contenaient une prophétie que l'avenir se chargeait de vérifier. Falconnet disait : « J'ai ajourné l'homme politique, comme le fait le public, non parce qu'il serait impuissant aujourd'hui, mais parce qu'il n'est pas encore assez compris. *Des circonstances difficiles sont seules capables de le produire*[4]. » Il était impossible de juger l'homme politique, tant qu'il restait « en dehors de l'activité sociale », tant que la société, « se méfiant de la témérité généreuse de son cœur, hésitait à l'appeler à la direction des affaires », tant que les idées de ce « rêveur », de cet « utopiste », n'étaient pas venues dans le domaine de l'action[5]. En 1838, il fallait dix ans encore, et le jour viendrait où ce poète guiderait la France entière par le pouvoir de son éloquence et de son génie :

[1] Falconnet met la politique de Lamartine sous le patronage de Chateaubriand : « M. de Chateaubriand, de sa retraite glorieuse, l'a suivi de l'œil et applaudi. Plus d'une fois, dans le salon de l'*Abbaye-aux-Bois*, il a loué et admiré les efforts du rénovateur social modéré et intelligent » (p. 26).

[2] P. 99 : « M. de Lamartine a fait son public après avoir fait son éloquence. » (102). Pour tout ce qui précède, si l'on veut s'assurer combien Falconnet a vu juste, au moins en général, il faut se reporter à l'*Histoire de la Littérature française*, publié par Armand Colin : tome VII, chap. v, 234 : *Lamartine orateur* (art. de Petit de Julleville), et surtout chap. xii, 615 : Lamartine dans : *les Ecrivains et Orateurs politiques* (art. d'Henry Michel).

[3] P. 102, 107.

[4] P. 121.

[5] P. 122.

... L'humanité, vue de plus haut que nos mesquines passions, ne peut-elle pas être comparée à un grand navire voguant vers des contrées inconnues?

L'équipage, composé de passagers distraits ou insouciants, se laisse guider tour à tour par des pilotes hardis ou heureux.

Le succès fait souvent tout leur mérite : un ciel serein, un bon vent, une mer calme et rapidement sillonnée, leur promettant une douce traversée... Mais que l'orage se lève, que les flancs du vaisseau gémissent sous les passions tumultueuses, toute confiance cesse et l'on s'émeut. *On va prendre pour le mettre au gouvernail ce rêveur dont la veille on dédaignait les discours!* Qu'il s'appelle Chateaubriand, Canning, Martinez de la Rosa!... il peut sauver une nation, Dieu aidant !... Puis, quand son temps sera passé, quand viendra l'ingratitude, ce vice nécessaire des sociétés, aspirant les hommes nouveaux et les rejetant si vite, le génie pur et honorable, fier du calme de sa conscience, ira se réfugier dans des loisirs fertiles encore en belles créations [1] !

Toutes ces confidences seraient heureusement complétées par la correspondance qu'échangeaient vers la même époque Falconnet et Collombet.

Ici encore nous n'avons réuni que des fragments; une grande partie des lettres provenant de la succession Collombet s'est égarée. Toutefois ce qui nous reste du dossier Falconnet qui fait partie de cette collection, nous a permis d'éclairer certains points de l'ouvrage, que le substitut de Saint-Etienne consacrait à Lamartine. Ce serait une édition curieuse de ce livre aujourd'hui oublié, que celle où l'on donnerait des extraits des lettres que nous possédons, en guise de commentaire aux diverses parties; ce commentaire établirait la vérité et la sincérité de nombreuses affirmations.

Car, si Lamartine confiait à son jeune ami ses joies et ses

[1] P. 122, 123. Le Dr Ordinaire nie la vérité de la « légende » de la protestation contre le drapeau rouge, inventée par un reporter. « Lamartine n'a pas cru devoir protester, mais je puis affirmer que, dans nos conversations intimes, jamais il n'a témoigné la moindre répulsion contre le drapeau rouge, qu'il savait avoir été le drapeau de saint Louis, le labarum, étendard des Romains ». (62, *op. cit.*). Cf. *ibid.*, 63 sq., le récit des causes de l'impopularité de Lamartine dans les années suivantes.

espérances, il ne lui cachait pas non plus ses déceptions et ses chagrins. On peut se rendre compte de l'ennui que le poète éprouva lors de l'apparition des *Recueillements :*

Mme de Lamartine est désolée de la publication des poésies de son mari. L'atmosphère politique est loin d'être favorable à M. de Lamartine. Les plaisanteries et les quolibets n'ont pas manqué. Il en a été blessé au vif. Il les a ressentis quoique à distance, et m'écrit de Mâcon une lettre toute chagrine et colère[1];

et encore :

Lamartine est de retour. J'ai passé la soirée chez lui avec Reboul, avant hier. Il regrette maintenant d'avoir publié ses *Recueillements*. On ne les lit pas et la Préface soulève contre lui, pour son amour-propre de poète, une violente irritation[2].

Quelques mois après, Falconnet est à Saint-Point ; il n'y rencontre pas Lamartine :

Le poète était à Milly. Il n'y faisait pas une élégie, il n'y rêvait pas un poème, il ne cherchait pas une inspiration sous les deux grands sapins plantés par sa mère ; il partageait six cents pièces de vin avec ses vignerons, et, comme l'année a été mauvaise pour eux et que l'hiver menace d'être rude, il leur avançait de l'argent en bon père de famille. Je l'attendais avec impatience[3].

Falconnet avait donc bien le droit d'écrire : « M. de Lamartine était élevé simplement avec les enfants des vignerons dont il sait encore aujourd'hui tous les noms amis[4]. » Il avait écouté Lamartine causant familièrement avec les cultivateurs de la contrée. Ozanam, venu à Saint-Point avec Dufieux, avait été frappé de la popularité du

[1] Falconnet à Collombet, Paris, 26 février 1839.

[2] Du même au même, 1er avril 1839. On voit jusqu'à quel point est vraie cette affirmation de M. Faguet : « Il était préservé de la vanité littéraire par d'autres vanités. » (Faguet, *Etudes littéraires sur le* XIXe *siècle*, Lamartine, 78, 79). Qu'il n'ait eu de prétentions qu'au titre d'« amateur très distingué » en poésie, peut-être ; mais, s'il n'avait pas « la vanité d'homme de lettres, aiguë, susceptible », il était touché par la critique et confiait à ses amis le désappointement qu'il se fût bien gardé de confier au public.

[3] Du même au même, Saint-Point, 1er novembre 1839.

[4] *Etudes biographiques*, etc., p. 12.

grand poète, et il disait, dans une lettre très vivante où l'on peut relever plusieurs traits à la Plutarque :

Le long du grand chemin, les paysans le saluaient, d'un air d'affection : il les abordait et causait avec eux, leur demandant des nouvelles de leurs vendanges, de leurs intérêts, de leurs familles. Aussi semblaient-ils l'aimer beaucoup, et les petits enfants couraient après lui en criant : « Bonjour M. Alphonse[1] ! »

Falconnet, lui aussi, avait assisté à des scènes de ce genre, et voilà pourquoi il parlait de la simplicité du châtelain de Saint-Point et de sa cordialité à l'égard des paysans de la contrée.

C'est Mme de Lamartine qui fait les honneurs de Saint-Point, en l'absence de son mari. L'éloge de Mme de Lamartine se rencontre à diverses reprises dans l'ouvrage de Falconnet[2] ; il en parle avec plus d'émotion encore et plus de respect affectueux dans ses lettres intimes :

Me voici à Saint-Point depuis avant hier. J'ai passé le premier jour avec Mme de Lamartine et M. Dargaud, le traducteur de Job... La conversation de Mme de Lamartine pleine de charme et réfléchissant une belle et sainte nature, pouvait à peine tromper les heures. Elle me parlait cependant de tous les projets de son mari en qui elle existe tout entière ; elle me montrait un petit amour et un bénitier en terre cuite qu'elle a faits en plâtre

[1] Lyon, 15 octobre 1834, à M. Lallier. Cf. Reyssié, *la Jeunesse de Lamartine* (Paris, Hachette, 1892), tout le chap. IV, tome I, 127 sq., p. 133. Le Dr Ordinaire *(op. cit.,* 54 sq.) donne des détails pittoresques et des anecdotes piquantes sur la tenue, plus que négligée, ou plutôt fort sale, du châtelain de Saint-Point dans ses propriétés ; Lamartine était non seulement entouré de chiens (27), mais de perroquets qui perchaient sur son épaule (54). Il proteste très énergiquement contre les biographes qui font de Lamartine un « buveur d'eau », et prouve que c'était un vrai Bourguignon à tous les points de vue (29 sq.).

[2] *Etudes biographiques*, etc., *pass.* et notamment 18, 20, 66 sq., 110 sq., 114, 115. Je dois signaler ici (p. 18 et 20) l'affirmation de Falconnet que les *Méditations* furent écrites pour la future Mme de Lamartine, et qu'El... n'était autre que « Mlle Elisa-Marianne ***, alliée à lord Grey ». Pourquoi cette affirmation ? Plusieurs hypothèses sont permises. La première des *Lettres à Lamartine* (Mme la marquise de Montcalm à L.) montre bien que tout l'entourage du poète avait su sa douleur à la mort de Mme Charles (23 mars 1818, p. 1 sq).

et qui ont été moulés en bronze[1]; elle me montrait encore une page de missel ornée des plus délicieuses arabesques et dans laquelle son mari écrira quelques vers. Tout ceci est destiné à une loterie pour les pauvres[2]. Ses loisirs sont tous employés ainsi. Ce qu'elle n'en consacre pas à Dieu et à l'indigence, elle le dévoue à son mari. Elle recopie ses manuscrits, elle recorrige ses épreuves, elle lui fait des recherches dans des livres anglais, elle range et met en ordre toutes les lettres qui valent la peine d'être conservées, et puis enfin, dans son adoration pour lui, elle met de côté tous les journaux qui répètent son nom, et elle l'admire sans qu'il le sache dans toutes les admirations qu'il a pu exciter. Il n'y a pas un pauvre à Saint-Point. Tous les malades sont soignés à ses frais. Les enfants, petites filles et petits garçons, sont reçus au château dans deux écoles différentes. Elle-même surveille les mariages ; elle tient sur les fonts baptismaux ceux qui n'ont pas de fortune et acquiert ainsi le droit de leur faire l'aumône, sans blesser la fierté naturelle aux montagnards de ces pays[3].

Enfin! Lamartine est arrivé!

Lamartine est venu hier. Je vous laisse à penser quelles longues causeries. Il vieillit beaucoup, souffre de violentes douleurs névralgiques et travaille peu à sa tragédie. Il en est au troisième acte : ce n'est pas *Saül*. Le sujet est plus contemporain et plus dramatique[4].

Falconnet voit sur la table du salon les livres offerts au poète par ses admirateurs lyonnais; une brochure de Collombet s'y trouve, au milieu des autres :

[1] Cf. *Etudes biographiques*, etc. Description du salon de Paris : « ... un bénitier, coulé en bronze, entouré de trois jeunes enfants, qui, sur leurs pieuses mains, soulèvent la croix, vous révélera l'artiste... » (p. 111). La suite contient une appréciation des tableaux de Mme de Lamartine. Pour son talent d'écrivain, cf. *ibid.* et 66.

[2] Cf. *ibid.*, 115 : « ...parfois l'atelier de Mme de Lamartine est ouvert. Des toiles, des aquarelles, des dessins, toujours destinés aux pauvres, sont à moitié achevés... Respectons ces mystères de talent et de charité ».

[3] Falconnet à Collombet, Saint-Point, 1er novembre 1839.

[4] Falconnet à Collombet, Saint-Point, 1er novembre 1839. Cf. édition 1872, tome II, *Harmonies*, livre IV, 323 sq., *la Mort de Jonathas*, fragment d'une tragédie biblique; *Recueillements*, tome III, XIII, 62 sq. : *Fragment Biblique* (Saül et Jonathas y jouent les principaux rôles). Sur les projets de tragédie de Lamartine, voyez Reyssié, *la Jeunesse de Lamartine*, 170.

Votre brochure a été offerte : elle est sur la table, au milieu de cent autres entassées de tous les points de l'Europe. Si vous voyez Soulary, dites-lui que j'y ai retrouvé la sienne : quant à la lettre, qu'il ne songe pas à une réponse. Lamartine ne veut plus répondre. Il est accablé de recommandations et ne sait à qui entendre[1].

Ce nouvel envoi de Collombet était une réponse à la lettre que lui adressait Lamartine, quelque temps auparavant, pour le remercier de lui avoir envoyé un exemplaire de l'*Histoire des Lettres latines aux* IV[e] *et* V[e] *siècles*[2], où se trouvait l'éloge du poète des *Méditations :*

Je suis fier de ma place dans ce parallèle des siècles et je vous en remercie. Je vais lire avec intérêt le volume sur cet âge où tout se décomposait pour se recomposer sur un autre type. Permettez-moi de vous dire que cela ressemble bien au nôtre, car Dieu ne dit jamais son dernier mot. C'est l'erreur des dogmes étroits[3].

Tout à vous d'estime et d'amitié.

Lamartine.

6 mai, Paris 1839.

C'est l'erreur des dogmes étroits ! Le pieux et orthodoxe Collombet, le champion des ultramontains lyonnais, avait dû se sentir inquiet par cette déclaration de la fin, et il avait dû témoigner encore une fois ses inquiétudes à Ernest Falconnet.

Nous donnons enfin une dernière lettre qui renferme des détails précis sur la vie au château de Saint-Point. Elle mérite d'être publiée, sinon complètement, du moins en

[1] Du même au même, *ibid.* Il s'agit d'une *Etude biographique et littéraire sur Reboul de Nîmes* (1839, in-8°), publiée par Collombet. On s'en assurera en se reportant aux *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, lettre de Collombet (Latreille et Roustan, Paris, Soc. Franç. d'Imprim., 1903), 21 décembre 1839, p. 209 : « J'avais adressé la brochure, écrit Collombet, et un *Synésius* à Béranger : il m'a répondu par une toute belle et toute charmante lettre, où il juge bien Reboul, et où il lance de bonnes malices contre les poètes catholiques qui n'ont pas pour excuse, dans leurs hérésies, d'être nés sous le ciel d'Aristippe... » Ces méchants, qui sont-ils?

[2] *Histoire civile et religieuse des Lettres latines aux* IV[e] *et* V[e] *siècles*, Lyon, 1839, in-8.

[3] Collection Testenoire de la Fayette (Saint-Etienne).

grande partie. Elle est écrite sur un papier tout encadré par une farandole vertigineuse de masques, pierrots, fous, etc., qui composent un orchestre bizarre :

Du château de Monceaux.

Quel scandale! Vous écrire à travers cette scène de carnaval, cette orgie de folle joie! Solitaires tous deux, et voués au culte de la rêverie plus qu'aux plaisirs bruyants, vous en qualité de Saint Père et moi en qualité de magistrat, ne profanons-nous pas nos pensées par ces emblèmes de délire? Mais que voulez-vous? Voilà le seul papier qui me tombe sous la main. Chez un poète, chez l'homme de cœur, chez Lamartine! Et niez que l'Elégie soit très gaie, même quand elle est ruinée dans ses affections et à peu près aussi dans sa fortune.

Je suis donc à Monceaux. J'ai retrouvé mes anciennes conversations, mes bonheurs de l'intimité, mes soirées parisiennes auxquelles j'ai cependant si bien et si formellement renoncé. Le substitut de la province, et de quelle province, mon Dieu! d'un trou ignoré du soleil et de l'intelligence, pérore à son aise dans le château seigneurial, et retrouve encore sous les cendres du temps quelque lueur du feu sacré. Je resterai encore deux jours ici et deux jours dans les pays alentour, avant de rentrer à Lyon.

J'y mène si bonne et si heureuse vie! Je passe mon temps à monter à cheval avec Mme de Lamartine quand il ne pleut pas. Sa nièce, Mlle de Cessiat, dont le mariage est décidé avec un de mes amis, nous accompagne parfois dans nos excursions. Quand le temps est mauvais, que le brouillard ou la pluie menace, je reste au coin du feu avec M. de Lamartine.

Nous causons longuement voyage ou politique. Il me raconte toutes ses aventures en Italie, en Orient, à Jérusalem. Il me parle peu littérature, peu poésie; il semble dédaigner les titres mêmes de sa gloire; mais beaucoup politique[1]. Il me dit qu'il a

[1] Même observation sur Lamartine dans son salon de Paris *(Etudes biographiques*, etc.), p. 109 : « Pendant l'hiver, son cerveau même, comme il le dit, est fermé à la possibilité de la poésie. Nous ne croyons pas qu'hormis quelques-unes des *Premières Méditations* et les derniers vers de *la Chute d'un Ange*, M. de Lamartine ait écrit aucune grande poésie à Paris *A l'entendre causer on ne soupçonnerait pas le poète.* » Même affirmation., *ibid.*, p. 113. Voir cependant le récit de la visite de Ponsard et celle d'Eugène Pradel à Saint-Point (17 octobre 1843, 19 décembre 1845), dans Ordinaire, *op. cit.*, 33 sq., 44 sq.

formellement refusé cette année l'ambassade de Vienne, que M. Guizot lui a proposée avec insistance. Il espère rentrer au ministère avec M. Molé, et ne veut accepter aucune position intermédiaire.

Puis, nous travaillons. Il y a des lettres nombreuses auxquelles il faut répondre. Je l'aide et je reprends pour quelques heures mes fonctions de secrétaire auprès de M. Sauzet. Je fais les brouillons; Mme de Lamartine, dont l'écriture peut être confondue avec celle de son mari, les recopie. Voilà un autographe[1] !

Le soir, nous nous réunissons autour du feu. Nous fumons du tabac turc dans de longues pipes orientales, à travers une conversation non moins longue[2]. Mme de Lamartine, elle-même, effleure de ses lèvres quelques cigarettes. Puis nous faisons une partie de billard. L'immense salon, couvert de tapis, renferme en outre une énorme table ronde d'acajou, encombrée de journaux. J'y puise à pleines mains. A demi étendu sur un divan, je lis et je caresse un superbe chien terre-neuve, lequel m'a reconnu, quoique ne m'ayant pas vu depuis une année. Quand onze heures sonnent, chacun se retire dans sa chambre. M'y voilà !

[1] Bon avertissement pour un amateur d'autographes aussi passionné que Collombet ; il gardait le billet suivant de Mme de Lamartine :

« M. Ernest Falconnet,
15, grande rue Verte, Paris,
(sur l'adresse : parti, rue Bleue, n° 16).

« M. de Lamartine s'empresse de faire savoir à M. Falconnet que son manteau est entre les mains de M. de Juvigny, 15, rue Cherche-Midi, où sans doute ils auront fait un échange.

« M. de Lamartine vient d'écrire à Mme Lardet et saisira l'occasion de parler au ministre.

« M. de Lamartine renouvelle à M. Falconnet l'assurance de son entier dévouement et de sa considération distinguée.

« Paris, 8 janvier 1838.
« (Lettre de Mme de Lamartine). »
(Ces mots écrits par Collombet).

Sur la ressemblance entre l'écriture de Mme et de M. de Lamartine, et les conclusions que Nodier en tire, voir *Lettres à Lamartine :* Ch. Nodier à Lamartine, 11 janvier 1830, p. 94 : « Il est presque impossible de discerner son écriture de la vôtre, etc..., etc... »

[2] Cf. *Etudes biographiques*, p. 58, 59. « Mme de Lamartine offrit elle-même au père M*** une longue pipe de Damas aux plis de soie, du tabac de Stamboul et du café d'Arabie. Toute la soirée s'écoula délicieusement à fumer et à causer de religion, de morale et de politique. » (Lettre de Dargaud à Michelet.)

Elle est au premier étage. Des vignes, des montagnes au fond, deux collines sur la droite portant des châteaux, et la Saône immensément répandue dans les plaines, forment un horizon éclairé par la lune. La bise souffle avec violence. Il fait bon écrire à ceux que l'on aime et reporter un peu sa pensée à ses vrais amis, avant de se livrer au sommeil.

Je suis venu dernièrement de Bourg avec un jeune prêtre qui a fait ses études en même temps que Grégoire et vous au séminaire. Il est maintenant professeur. Vous dire son nom... je l'ignore. C'est celui à qui Lamartine a adressé cette pièce des *Recueillements* qui fut remarquée [1]. A cette époque, il était curé d'un village de la Bresse, situé tout près de Mâcon. C'est, du reste, un homme d'esprit et d'intelligence. Il lit et m'a parlé longuement de votre Saint Jérôme comme l'ayant étudié à fond [2]. Je vous souhaite beaucoup de lecteurs aussi sérieux et aussi sincères. Il approuvait même votre travail sur l'administration de Mgr des Pins [3], et partageait toutes vos idées sur la réforme nécessaire dans l'instruction des séminaires...

. . . .

Je pars demain de Monceaux. J'y retournerai le 2 novembre, avec M. Sauzet qui viendra me prendre à Mâcon [4].

[1] *Recueillements* (Paris, Gosselin Furne, 1872), vol. III, 47 sq. Réponse à un curé de campagne (13 novembre 1836).

[2] Il ne s'agit pas de l'*Histoire de saint Jérôme,* par Collombet (Paris, Mellier; Mothon, Lyon), qui parut en 1844, fut traduite en plusieurs langues et suscita de vives polémiques, mais des *Œuvres de saint Jérôme*, par Grégoire et Collombet, 4 vol., 1837-1838, 1 vol., 1839, 1 vol., 1840 et peut-être du dernier volume, dû à Collombet, *le Livre des Hommes illustres*, par saint Jérôme, paru quelques mois auparavant (cf. *Revue du Lyonnais*, XI, 1840, 174 ; XI, 1840, 240).

[3] « Même » n'est pas inutile, car dans ces articles intitulés : « *Quinze ans de l'Eglise de Lyon* » *(Revue du Lyonnais*, XI et XII, 1840), Collombet attaquait non seulement Mgr des Pins, mais bien d'autres, et des articles assez violents furent échangés.

[4] Falconnet à Collombet : Lettre sans date, mais qu'il faut placer, d'après nos autographes, au 30 octobre 1841. On pourra rapprocher de ce tableau du salon de Saint-Point, celui qui est tracé par Dargaud dans sa lettre à Michelet, écrite quelques jours après le départ de Falconnet (15 novembre 1839, *Etudes Biographiques*, etc., p. 57) : « C'était le soir du 25 octobre. Tous les hôtes de Saint-Point étaient partis. J'étais resté seul. La porte du salon qui donne sur la terrasse était ouverte et laissait pénétrer le tiède parfum des fleurs. La vallée et la montagne étaient plus mélancoliquement belles à l'approche du crépuscule, et l'on voyait sur

V

Il est clair que la partie la plus délicate de l'ouvrage était celle qui traitait des sentiments religieux de Lamartine. C'est là que les catholiques lyonnais attendaient le biographe. Comment justifierait-il les variations religieuses de son poète préféré, comment montrerait-il qu'en s'acheminant de la poésie religieuse à la poésie philosophique, l'auteur de *Jocelyn* et de *la Chute d'un Ange* n'avait pas franchi les limites rigoureusement imposées par l'orthodoxie ? La publication du *Voyage en Orient* avait éveillé bien des défiances qui sommeillaient ; pourtant, si Lamartine avait dépassé les barrières, il ne s'en était pas trop éloigné, et du reste il fallait tenir compte du milieu où le livre avait été composé, de l'influence, sur une âme plus tendre que forte, du soleil merveilleux de la Palestine. Ozanam écrivait[1] :

Monseigneur de Quelen a nommé M. Lacordaire chanoine de la cathédrale. Voilà qui nous met du baume dans le sang. Nous en avons besoin pour nous consoler du dernier livre de M. de Lamartine sur l'Orient ; ce grand poète est en même temps si impressionnable qu'en traversant l'Asie il s'est imprégné d'une partie de ses idées et de ses tendances ; il donne des louanges extrêmes à l'Alcoran, et, *à force d'optimisme et de tolérance, il sort évidemment de l'orthodoxie... cependant le mal n'est pas sans remède*, car ce n'est que l'exagération d'une bonne qualité. D'ailleurs, le livre ne renferme pas *une apostasie for-*

les bords de la Valhouse des taureaux bruns traverser la prairie à demi submergée, comme des buffles les marais Pontins. Le vent soufflait et mêlait sa profonde harmonie au bruit de l'eau qui roulait entre les vernes et les peupliers. M. de Lamartine, couché dans son fauteuil au coin du feu, se laissait aller à l'un de ces entretiens animés où l'homme, le poète, l'orateur politique et le philosophe se révèlent tour à tour. Moments bien doux, où le cœur se dilate, où la pensée s'éveille et s'envole çà et là ! moments charmants qui se renouvellent sans cesse, et qui, par une irrésistible séduction, retiennent à Saint-Point pour des mois, quand on croyait n'être venu que pour des jours ! »

[1] *Lettres de F. Ozanam* (1831-1853) : Ozanam à M. Velay, Paris, 2 mai 1835, tome I, 161 sq.

melle. Mais il est évident que le ciel de la Palestine s'est reflété avec toutes ses ardeurs dans l'âme limpide du poète. *Le temps effacera ce qu'il y a d'impur dans cette image.*

Le temps s'écoula, et quelques mois après que cette lettre avait été écrite, *Jocelyn* paraissait. Le « mal » était plus grave ; il ne semblait pas encore sans remède. A Lyon, du moins, les catholiques furent si profondément touchés de la religiosité du poème qu'ils ne songèrent pas, en général, à reprocher à Lamartine de s'être écarté de la religion. De cela, nous avons une preuve frappante. Parmi les hommages adressés au poète de *Jocelyn,* je relève celui que lui envoya Clara Francia Mollard, et qu'on peut lire dans la *Revue du Lyonnais.* Clara Francia Mollard était appelée « la Louise moderne » ; reçue à Rome par le pape Grégoire XVI, elle eut aussi l'honneur peu prodigué de voir des cardinaux célébrer en vers latins sa grâce et son talent. Très goûtée par son époque, elle était, à Lyon, comptée parmi les poètes catholiques les plus distingués[1]. Or, à la date du 16 mars 1836, elle remerciait Lamartine de ranimer sa foi affaiblie et de lui montrer le vrai chemin du ciel ;

Mais rien... Toujours caché ! Dans ma vie inquiète
Je rentre en disant : Dieu, je ne crois plus en toi...
Inclinée à genoux, je lis du grand poète,
Jocelyn... et mon cœur retrouve alors la foi !...
Poète, oh ! guide-moi, car ma voie est obscure ;
De ton divin flambeau laisse ma main s'armer.
En Dieu nous croyons tous en voyant la nature,
Toi par tes chants sacrés, tu nous le fais aimer.

Château de Chasse, 16 mars 1836 (*Méditation.* A Lamartine[2]).

et Lamartine lui répondait :

[1] Cf. C. Antony Rénal : *Coup d'œil sur le mouvement littéraire et artistique du Midi de la France, dans les premières années du* XIX[e] *siècle*, Paris, Souverain, 1853, *Revue du Lyonnais,* XVIII. 167 (article nécrologique sur Cl. Fr. Mollard), *Lyon contre Paris après 1830,* p. 48. Le recueil de poésies de Cl. Mollard s'appelle : « Grains de sable. »

[2] *Revue du Lyonnais*, III, 1836.

Madame,

J'ai lu avec un plaisir profondément senti les vers ravissants que vous daignez m'adresser. *Ils me rendent fier de Jocelyn qui vous a si bien inspirée et qui me fait connaître une belle âme de poète et un talent délicieux.*

Veuillez donc, Madame, me permettre de vous exprimer ici toute ma reconnaissance et souffrir que j'y joigne l'assurance de ma vive sympathie, et l'hommage de mon profond respect[1].

Lamartine.

Voilà les sentiments « inspirés par Jocelyn » aux catholiques lyonnais ; Lamartine, on le pense bien et on devine pourquoi, tenait à ne pas laisser ce témoignage inaperçu.

Clara-Francia Mollard aurait-elle écrit les mêmes vers

[1] *Ibid.*, Ajoutons que Clara-Francia Mollard adressait des remerciements analogues à Victor Hugo, en 1835 :

Dis qu'il est un lieu plein de charmes
Que Dieu ne dévoile qu'à toi,
Donne-nous, pour sécher nos larmes,
Une étincelle de ta foi!

Et si je me perds dans ma route,
Si ma soif repousse ton miel,
Oh! chante, chante, Dieu t'écoute,
Et tu me gagneras le ciel !

Pour moi si ton regard de flamme
S'éloigne du dôme vermeil,
Quelque jour Dieu prendra ton âme
Pour en faire un nouveau soleil.

Et pour te couronner poète,
Si l'archange, le bienheureux,
Donne une palme de sa tête,
Le Très-Haut t'en donnera deux.

Au château de Chasse, nuit de Noël, 1835 *(Revue du Lyonnais, ibid.)*. Sur la façon très sincère dont les catholiques lyonnais tiraient à eux tous ceu• dont la religiosité pouvait leur donner des espérances, voir notre introduction aux *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, chap. v : *la Crise religieuse de Sainte-Beuve*, 114 sq. Pour revenir à Cl.-F. Mollard, elle reçut de V. Hugo une lettre que la *Revue du Lyonnais* publiait à la suite de celle de Lamartine. Le rapprochement est piquant. Voici la lettre de Hugo :

« Vos vers sont beaux, Madame ; je voudrais vous en remercier autrement qu'en triste prose ; mais j'ai les yeux malades et je suis tout souffrant. Je suis sûr que vous me plaindrez et, par conséquent, que vous me

après *la Chute d'un Ange* (1838)? Il est peut-être permis d'en douter. Lorsque parut cet épisode, la *Revue du Lyonnais* inséra une poésie de M[lle] Anaïs Biu, qui fut très remarquée. Le titre était : *la Chute de l'Ange :* jadis, la mère, près du berceau de son fils, redisait les vers des *Méditations*, des *Harmonies*, et ceux peut-être de *Jocelyn ;* femme catholique, elle n'ose pas répéter les chants nouveaux de Lamartine, et elle répond à qui l'interroge sur la cause de sa tristesse :

Non, si mon cœur est triste et mon âme rêveuse,
Près de mon nouveau-né si je reste sans voix,
C'est que l'ange a brisé sa lyre harmonieuse,
Et qu'il ne chante plus les hymnes d'autrefois !

Même désenchantement chez la jeune vierge :

Si je verse des pleurs, si parfois je soupire,
C'est que j'écoute un chant que je connais plus.

Même désillusion dans la jeune âme, bercée par les accents du poète d'Elvire :

Ce rêve qu'une voix du ciel avait fait naître,
Rêve par qui mes jours semblaient s'épanouir,
Que dans toutes mes nuits je voyais apparaître,
Cette voix en mourant l'a fait évanouir !

La pièce continuait ainsi :

Jeune vierge à genoux devant une madone,
Dans ta sainte ferveur pour qui fais-tu les vœux

pardonnerez. Nous autres, pauvres poètes, nous sommes comme le chardonneret, il nous faut du jour et du soleil, et l'oiseau aveugle ne chante plus.

« Vous, Madame, vous avez l'âme qui comprend, le cœur qui sent, la voix qui chante ; quelque jour vous aurez la gloire ; moi, je vous souhaite le bonheur, c'est beaucoup moins et c'est beaucoup plus.

« Agréez, Madame, mes remerciements empressés et l'hommage de mes sentiments respectueux.

« Paris, 15 janvier (1836).

« Victor Hugo. »

(*Revue du Lyonnais*, III, 1836, 241.)

Que ton cœur chaste et pur adresse à ta patronne?
Est-ce pour une sœur prête à revoir les cieux?
Est-ce pour un pécheur dont l'âme est indocile
Aux préceptes divins que donne l'Évangile?
Pourquoi ces larmes dans tes yeux?

« Nous pleurons, nous prions pour que Dieu fasse grâce
A l'ange dont la chute épouvante le ciel;
Pour qu'à son front terni par l'erreur il replace
L'auréole pieuse au rayon immortel! »

Et ces voix qui pleuraient la chute de cet ange
Disaient vrai : sur sa lyre un souffle avait passé,
Et changé l'harmonie en un accord étrange.
Alors, les yeux en pleurs et le regard baissé,
Tous ceux dont cette chute ébranlait la croyance
S'enfuirent, emportant pour unique espérance
Un hymne du passé[1].

Et maintenant, veut-on savoir comment cette pièce était annoncée dans la *Revue du Lyonnais*, revue très libérale, ayant à sa tête un homme, que Falconnet aurait appelé « un bon républicain », Léon Boitel[2]?

Cette pièce, disait-on, est le début d'une jeune personne de notre ville. L'opinion générale sur la fâcheuse transformation *poétique* de M. de Lamartine y est exprimée avec justesse et sentiment.

Nous soulignons le mot « poétique » à dessein : on voit combien il répond peu aux sentiments exprimés par le morceau ; on devine que Boitel l'a substitué à un autre, et on peut penser qu'à partir de ce moment les défiances des catholiques lyonnais ne disparaîtront plus.

Certes, plus d'un hommage viendra de Lyon à Lamartine, dicté par un cœur religieux. Les « libéraux », si

[1] *Revue du Lyonnais*, IX, 1839, 308 sq.
[2] Sur le caractère de la *Revue du Lyonnais*, cf. notre *Lyon contre Paris après 1830*, p. 16 et sq.; et sur les opinions de Boitel, *ibid.*, 65 et 66, et note.

fortement attaqués par Collombet et son entourage, continueront à aimer le poète de *la Chute* comme ils avaient aimé celui des *Méditations;* la différence entre l'un et l'autre ne leur échappera pas; B. Rigaud dira à Lamartine en 1841 :

Amour, foi, vérité, vertu, force, sagesse,
Voiles qui portent l'homme aux rives du bonheur,
S'enflent, pleines d'espoir, dans mon âme en détresse,
A ton souffle consolateur!

Souvent d'un pied joyeux, je fuis loin de la ville,
Laissant ses bruits confus mourir derrière moi;
Je choisis au vallon quelque secret asile,
Pour me trouver seul avec toi.....

Soit que rival de Dieu qu'il aspire à connaître,
Ton esprit, s'élançant dans un vol audacieux,
Monte l'interroger sur la loi de son être
Qu'il laisse ignorer même aux cieux!

Soit que, reconnaissant que notre intelligence
Doive aux choses d'ici borner notre horizon,
Tu fasses, aux rayons de la divine essence,
Fondre l'orgueil de ta raison!.....

Sur quelque mode enfin que tu montes ta lyre,
Tu tires des accords toujours mélodieux[1].....

Ceux qui, à cet exemple, retrouveront le Lamartine de la jeunesse dans celui de l'âge mûr, paieront à ce dernier le même tribut d'admiration. Mais les « intransigeants », qui avaient pu se taire et attendre après *Jocelyn*, ne gardent plus la même réserve après *la Chute*, et je lis dans l'*Institut Catholique* de 1843[2] l'article suivant :

« Le *Curé de Valneige*, poème par M. Désiré Carrière, est impatiemment attendu. Cette œuvre remarquable redresse et complète l'œuvre de M. de Lamartine. *C'est le Jocelyn véritablement catholique.* » Les catholiques n'au-

[1] A M. A. de Lamartine, *Revue du Lyonnais*, XIV, 1841, 281.
[2] Journal lyonnais, organe de l'Institut Catholique Cf. *Lyon contre Paris*, 24 sq.

raient pas eu l'idée de refaire *Jocelyn* avant l'apparition de *la Chute d'un Ange*, et peut-être à Lyon n'aurait-on pas « attendu impatiemment » avant 1839, que quelqu'un « redressât et complétât » l'œuvre du poète chrétien, au nom de l'orthodoxie[1].

Le biographe de Lamartine ne recula pas devant la difficulté ; seulement, il morcela sa défense. Loin de réserver une seule place à la justification de Lamartine au point de vue de l'orthodoxie, il disséminait tout le long de l'œuvre cette affirmation que le poète, né catholique, était resté catholique :

C'est à Milly — nous en sommes convaincu — que Lamartine a puisé l'amour du pauvre, *la croyance humble et forte du chrétien, qu'il n'a fait qu'élargir par les instincts sociaux sans songer à divorcer avec elle*[2] ;

et ailleurs :

A cette époque (mai 1830, date des *Harmonies*), comme aujourd'hui, tous ses travaux, toutes ses poésies, tous ses discours, ce qu'il pensait et ce qu'il disait, actions et paroles dans sa vie, étaient empreints de l'amour de Dieu et des hommes[3].

Nous avons déjà parlé de la querelle faite à Lamartine au sujet des Maronites ; écoutons Falconnet :

Un reproche plus sérieux a été adressé au poète par des *personnes pieuses et dignes de respect*[4] ? M. de Lamartine, parlant

[1] Pour la première fois, dans les *Fragments du Livre Primitif*, écrit M. J. Lemaitre, dissipant les équivoques de ce christianisme sentimental dont on ne savait trop s'il enveloppait ou s'il excluait le dogme, Lamartine s'affirme nettement rationaliste et nie nettement la révélation. » (J. Lemaître, *les Contemporains*, VIe série, Lamartine, chap. VII, 202 sq : *les Fragments du Livre primitif et les Recueillements*).

[2] *Etudes biographiques*, etc... » p. 13. « Il renouait cette chaîne, lisons-nous dans le même passage, que les hommes ont brisée et qui rattache les hommes à Dieu. » Voir plus bas de quelle façon indissoluble Lamartine était « attaché à la foi catholique par les exemples continuels et les dogmes sérieux ». (13 et 14). Cf. p. 39, 43, 62.

[3] *Ibid.*, p. 41.

[4] Parmi lesquelles, Collombet évidemment.

des Maronites, avait dit que leurs prêtres étaient mariés; c'était un fait énoncé sans en tirer aucune induction. Nous savons mieux que tout autre, et nous le disons hautement : Jamais M. de Lamartine n'a songé à s'élever contre cette règle de la discipline catholique : il en vénère la rigidité conservatrice du dogme et de la morale[1] !

« Il en vénère la rigidité conservatrice du dogme et de la morale. » Que d'objections pouvaient être faites à cette opinion si décisive dans les termes ! Quelques pages après, Falconnet se hâte de se reprendre habilement, et il demande qu'on mette sur le compte de la liberté laissée aux poètes, les quelques faiblesses apparentes de l'orthodoxie de Lamartine :

Si le poète a commis quelque erreur, si quelque opinion philosophique vague et mal expliquée a effrayé des scrupules, qu'on réfléchisse qu'une œuvre de poésie ne peut être ni un code ni un catéchisme. Elle n'a point une telle prétention. Il faut y chercher ce que le poète a voulu peindre, et rien de plus. Quand la poésie ne blesse pas les règles éternelles et universelles de la morale, quand elle reconnaît Dieu et le prochain, elle doit être hors de tout blâme. Fille du ciel, elle écoute et répète tous les hymnes de l'humanité ; à l'aurore comme au couchant du soleil, elle est la voix de l'homme qui pleure et qui prie; elle n'est pas d'un pays, mais elle est de tous les pays où la conscience humaine veut chanter le maître de toutes choses[2].

Tout cela se précise quand on parcourt les lettres de Falconnet. On y voit que l'écrivain avait interrogé le poète ; ces entretiens l'avaient convaincu que les changements de Lamartine étaient superficiels, que le fond était resté le même, et que l'avenir le montrerait clairement un jour :

Rappelez-vous nos longues conversations sur *Jocelyn* et *la Chute d'un Ange*, nos regrets inutiles et nos espérances[3] à

[1] *Ibid.*, 56.
[2] *Ibid.*, 72, 73.
[3] Comment les esprits tels que Collombet pouvaient-ils garder des « espérances », après avoir lu, par exemple, les leçons données par le vieillard Adonaï, qui se fait, durant six cent trente vers, le vicaire de la religion

moitié réalisées par quelques-unes des plus belles pièces des *Recueillements Poétiques*.

Depuis ce jour, j'ai de nouveau étudié Lamartine et ses tendances durant mon voyage du mois de mai à Paris. Je l'ai (vu) intimement et tous les jours. Sans lui sacrifier aucune de mes convictions, j'ai interrogé les siennes et j'ai cherché à pénétrer les motifs de ses dernières variations.

Je crois qu'il y a de l'aigreur et de la colère mal dissimulée dans certaines pages de *Jocelyn*. On a exagéré la portée de son opinion philosophique; on n'a tenu compte ni de l'expression poétique, ni de l'exagération, et l'on a cru voir un catéchisme protestant, un plaidoyer en faveur du mariage des prêtres, dans les pages les plus irritées et les moins réfléchies de ses dernières œuvres. Je ne crois pas qu'il y ait la moindre vérité dans ces allégations. J'ai blâmé la portée de ces opinions ainsi hasardées et jetées, avec l'autorité d'un grand nom, dans un public toujours hostile aux habitudes d'ordre et de soumission nécessaires à la conservation sociale. Mais j'ai dit ce que je pense : l'heure de la lutte une fois passée, bien des erreurs involontaires disparaîtront; les persécutions irritantes deviendront plus modérées; le poète lui-même, *en qui rien n'a changé*, reviendra à des tendances plus prudentes[1]; les souvenirs de l'enfance reprendront leur empire, et il restera encore le poète le plus sincèrement religieux de notre époque[2].

La faute en était plutôt à ceux qui avaient piqué sa vanité, qu'il fallait pardonner à Lamartine, à cause de sa franchise et de son incomparable valeur :

Il n'est pas allé aussi loin que M. de Lamennais, parce qu'il n'est pas aussi vigoureusement organisé; mais on l'a exaspéré à

naturelle ? Il suffit de parcourir les *Fragments du Livre primitif*, *huitième vision* (Paris, Gosselin Furne, 1872, vol. V, 222 sq.), pour s'étonner de voir Collombet encore hésitant. « Je loue Lamartine, dit M. J. Lemaître, d'avoir dit ce jour-là le fond de sa pensée et de n'avoir pas confondu ce qu'il pensait avec ce qu'il pouvait se ressouvenir d'avoir cru et aimé » (*op.* et *loc. cit.*, 203.)

[1] Voir dans J. Lemaître, *op.* et *loc. cit.*, 207, un des changements curieux introduits par Lamartine « ému par les reproches des chrétiens ». Il y avait bien quand même *quelque chose de changé*.

[2] Falconnet à Collombet, Saint-Etienne, le 30 juin 1840.

coups d'épingles ; on a été aussi maladroit à son égard qu'envers l'auteur de *l'Indifférence ;* on a demandé à une nature supérieure des professions de foi et des actes de contrition comme à une portière, on exige d'elle un catholicisme de frère ignorantin.

Saint Paul a-t-il la même philosophie et la même croyance que Monsignor de Liguori? Fénelon n'est-il pas aussi catholique que saint Ignace de Loyola ? Pétrarque le chanoine et Dante, le défenseur de la papauté, n'ont-ils pas blâmé dans des vers énergiques les abus de la cour de Rome ? Passez quelque chose au poète ! Platon ne l'a-t-il pas dit : « Le poète est léger, ailé et divin ? » Traduction libre : Les poètes sont un peu étourneaux. Ils vont au gré de la passion du moment. Il ne faut pas attacher trop grande importance à leurs opinions[1].

La faute en était peut-être aussi à des amis imprévoyants, à un Lyonnais surtout, à Aimé Martin, « digne par son cœur et par ses généreuses idées d'être l'ami du poète[2] », is chrétien à la façon du Vicaire Savoyard[3] :

[1] Falconnet à Collombet, Saint-Etienne, 30 juin 1840.

[2] *Etudes biographiques*, p. 113.

[3] Falconnet à Colombet, Saint-Etienne, 22 juillet 1840. Aimé Martin, dont nous possédons un certain nombre de lettres à Collombet, était resté en relation avec ses compatriotes. Falconnet le voyait beaucoup. Cette influence d'Aimé Martin sur Lamartine a-t-elle été aussi profonde? Pour apprécier les sentiments de Lamartine à son égard, je renvoie à la *Correspondance* du poète, publié par M[lle] Valentine de Lamartine, III, CCCLXI, 394 sq.; IV, DIX, 358 sq.; DXIII, 374 sq.; DXX, 403 sq., etc... Voir aussi *Recueillements* (Paris, Gosselin Furne, 1872) XXVII, 150 sq : *A mon ami Aimé Martin, sur sa bibliothèque.* A la mort d'Aimé Martin, la *Revue du Lyonnais* (XXVI, 1847, 96 sq.) raconta le récit des obsèques de ce Lyonnais (23 juin 1847), et publia le très beau discours de Lamartine, le premier que le poète prononçât devant une tombe. La table de la *Revue* indique comme auteur de l'article... F.-Z. Collombet; voici les quelques passages qui semblent donner quelque poids à l'affirmation de Falconnet : « Sur le bord de la fosse où fut enseveli Bernardin de Saint-Pierre et où fut déposé André Chénier, M. de Lamartine, l'ami le plus intime de M. Aimé Martin, a été prié d'exprimer le sentiment unanime. Il l'a fait en ces termes : « Nous voici arrivés auprès de la tombe de l'immortel auteur de *Paul et Virginie* et des *Etudes de la nature*, pour déposer le disciple à côté du maître. Je n'ai jamais parlé en face d'un cercueil. Quand l'homme entre par cette porte mystérieuse dans l'immortalité, aucun bruit de la terre ne doit le suivre, selon moi, excepté le bruit des pas de ses amis qui l'accompagnent jusqu'au seuil. Il y a entre ces deux vies, dont l'une commence, dont l'autre finit au bord de cette fosse, un abîme qu'aucune parole humaine

J'ai reçu une lettre d'Aimé Martin fort curieuse ! L'Eloge des mères de famille s'y trouve, comme bien vous pensez. A travers beaucoup de compliments, il est cependant facile de s'apercevoir qu'il est jaloux de l'amitié de Lamartine, et qu'il voudrait seul avoir le droit d'en parler. Il prétend être son *seul* ami, et son guide philosophique.

Cette grande question du célibat des prêtres, sauvegarde du catholicisme, a été, en effet, par ses soins obscurcie dans l'esprit du poète. Et il peut se vanter, si c'est là un mérite, d'avoir altéré ses premières convictions. Du reste, c'est toujours le brave homme que vous savez, un peu enclin à sa propre louange, mais un bon cœur et un esprit honnête[1].

ne peut franchir.... Sa philosophie? C'était la sagesse traditionnelle du genre humain dépouillée des erreurs de chaque siècle et de chaque secte, datant de la raison humaine, et venant se déposer dans l'Evangile comme dans un réservoir commun de toutes les morales, pour couler de là en ruisseaux divers, en se grossissant et en s'épurant toujours dans les idées, dans les mœurs, dans les institutions d'un monde indéfiniment perfectible... Jean-Jacques Rousseau, sur la fin de ces jours, dans ses promenades solitaires et dans ses herborisations autour de Paris, avait versé son âme dans celle de Bernardin de Saint-Pierre. A son tour, l'auteur de *Paul et Virginie*, dans sa vieillesse, avait versé la sienne dans le cœur d'Aimé Martin, son plus cher disciple, en sorte que par une chaîne non interrompue de conversations et de souvenirs rapprochés, l'âme d'Aimé Martin avait contracté parenté avec les âmes de Fénélon, de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, société spiritualiste, génération intellectuelle de Platon, dont il aurait été si doux à notre ami de prévoir que les noms seraient prononcés sur son cercueil comme ceux de ses parrains dans l'immortalité... Quant à moi, qu'une amitié plus intime et plus privée encore, unissait depuis vingt ans à ce frère de mon cœur et de mon choix, je puis dire que j'enferme avec lui dans le sépulcre une part des meilleurs jours de mon passé, de mes plus sublimes conversations ici-bas, et de mes plus chères espérances de réunion dans le sein de ce Dieu qui a créé l'amitié pour faire supporter la terre, et qui a créé la mort pour faire regarder au delà du tombeau. » Est-il exagéré de prétendre que Lamartine a défini sa propre « philosophie » en même temps que celle d'Aimé Martin, et que ce dernier a tendu au poète un anneau de cette « chaîne non interrompue » qui allait de Fénélon à Rousseau, à Bernardin, à Lamartine? Voir enfin les diverses lettres d'Aimé Martin dans les *Lettres à Lamartine*. Je lis dans celle du *28 juin 1830*, p. 102. « Un élève (de l'Ecole polytechnique où Aimé Martin enseignait la littérature française) m'ayant demandé si vous étiez de l'Ecole classique ou de l'Ecole romantique, je lui ai répondu que vous étiez de l'Ecole sublime. Cette réponse lui a fermé la bouche... Homère, Sophocle, Horace, Racine, Bossuet, Fénélon, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Lamartine, voilà mon école. »

[1] Même lettre.

Tel est, à notre avis, l'intérêt de ces lettres. Elles nous permettent de voir comment Lamartine était défendu, même après 1840, par des catholiques convaincus, et comment, j'ose le dire, il voulait être défendu par eux. Nous aurions été curieux de voir comment, dans la suite, ils continuèrent à le défendre.

Malheureusement, l'amitié qui unissait les deux écrivains de province devait se terminer brusquement et d'une façon irrémédiable[1]. Cette rupture eut pour conséquence première, en mettant fin à la correspondance dont nous avons donné des extraits, de borner là les renseignements que nous aurions pu avoir encore sur Lamartine après 1840. Elle entraîna d'autre part la fin des relations de Collombet avec le poète. Le catholique lyonnais va reprendre en quelque sorte toute sa liberté de jugement ; ou plutôt, car il ne l'avait jamais aliénée, il va dire enfin tout haut ce que, depuis quelque temps, il pensait tout bas.

Falconnet avait en quelque sorte joué le rôle de médiateur entre le poète et le publiciste ultramontain. Il avait encouragé plus d'une fois ce dernier à compter sur l'avenir, à espérer que l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* reviendrait à une orthodoxie parfaite ; il lui avait répété que la scission n'était pas définitive, et que le retour à la religion était probable. Il est permis de croire que, retenu par les recommandations affectueuses de son ami, Collombet aurait différé encore de porter son appréciation trop sévère sur le poète qu'il avait jadis si ardemment célébré[2]. Peut-être même aurait-il agi comme à l'égard de Sainte-Beuve, et aurait-il conservé pour Lamartine toute son admiration après avoir perdu l'espérance d'une conversion si longtemps attendue. Falconnet avait parlé dans ses *Etudes* d'un homme « devenu célèbre par la conscience et la vigueur de ses opinions, et que la différence de quelques principes n'avait jamais enlevé à l'inviolable amitié de

1 Cf. Appendice.

2 Pour comprendre combien cette supposition est vraisemblable, voir plus haut un extrait de la préface de l'*Histoire des lettres latines* qui est de 1839, c'est-à-dire postérieure à *la Chute d'un ange*.

la jeunesse ». Cet homme était M. de Genoude[1] un des correspondants de Collombet. Peut-être les divergences politiques et religieuses n'auraient-elles pas empêché ce dernier de garder dans son cœur le culte du poète, auquel il envoyait autrefois les premiers essais de son adolescence studieuse.

Or, sans exagérer l'influence de Collombet, nous avons établi qu'il avait été un des journalistes les plus infatigables du parti ultramontain à Lyon, un des plus écoutés[2]. Il allait, après 1840, acquérir une place plus importante encore dans la presse lyonnaise, grâce aux articles et aux brochures qu'il publia durant les querelles universitaires ; bien plus, ce catholique militant et d'une franchise intransigeante, écrivait dans les feuilles les plus diverses. « Nul plus que lui, disait Boitel qui l'avait vu à l'œuvre, ne prodigua ses veilles et sa fortune à la propagation de la saine littérature et à la défense de la foi catholique. *Il n'est pas à Lyon un journal sérieux qui ne l'ait compté dans les rangs de ses rédacteurs*... Il se montra dans le journalisme un des plus ardents champions du catholicisme[3]. » Boitel déclarait qu'il avait dû beaucoup lui-même et en tous temps à cette « collaboration si facile et si variée ». L'abbé Christophe disait à son tour que Collombet fut un des publicistes les plus vigoureux et les plus autorisés du parti catholique[4].

1 *Etudes*, p. 15. « Je vous aime de tout mon cœur, écrivait de Genoude à Lamartine, comme je vous ai aimé, comme je vous aimerai toujours. » (*Lettre à Lamartine*, 24 juillet, p. 21, 1821.)

2 Cela sera démontré plus fortement encore dans une *Vie de F.-L. Collombet*, composée en collaboration avec C. Latreille, et qui paraîtra incessamment.

3 *Revue du Lyonnais*, 2e série, VII, 1853, 331 sq.

4 L'abbé Christophe, notice citée, p. XXIII. Cf. *Courrier de Lyon*, 23 octobre 1853, art. de Georges Gandy et C. Latreille, *Chateaubriand (Et. biograph.*, etc.), p. 155. On voit dans quel sens il faut entendre ces mots de M. Latreille : « Collombet ne fut jamais un militant de la politique. » Cela signifie que Collombet, qui ne voulait être rien, pas même Académicien, n'eût pas brigué des fonctions publiques; mais dans la mêlée des partis, on le trouve chaque fois qu'un coup a été porté au parti qui représente ses idées religieuses et politiques. Ses principes sont extrêmement nets. Le meilleur gouvernement est le gouvernement le plus catholique, le plus catholique est celui qui est le mieux inspiré par les

Ce n'était pas un lutteur élégant et svelte, mais tenace et énergique ; pamphlétaire sans aménité, manquant de mesure dans l'invective et de tact dans la discussion, journaliste violent, d'une violence qui s'attaque à tout sans respecter ni la vie privée de l'adversaire, ni au besoin celle de sa famille, incapable à la fois d'inventer une calomnie et de ne pas accueillir celles que les autres inventent contre les ennemis de ses idées, fervent admirateur de Veuillot qu'il défend, et plein de mépris pour les doux gallicans, qui, à l'exemple de Frayssinous, tentent d'imaginer « quelque chose qui dit et ne dit pas ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas exprimer[1] », il est un des plus « entiers » dans le parti extrême. « Entre les catholiques de 1828 et les néo-catholiques de 1843, écrivait Sainte-Beuve, la différence capitale c'est que les premiers n'ont jamais dit d'injures aux gens, aux voisins plus ou moins religieux mais non catholiques[2]. » A ce point de vue, Collombet fut un néo-catholique parfait. Il insulta les personnes, pensant mieux culbuter les opinions qu'elles défendaient. Si l'on joint à cela son ardeur au travail, l'étendue de son érudition beaucoup plus vaste que profonde, la longue durée de sa carrière de publiciste, on comprendra pourquoi ce polémiste était à Lyon un de ceux qu'on lisait avec le plus de curiosité et dont on redoutait le plus les coups de boutoir.

Il semble donc que Lamartine eût conservé à Lyon des admirations plus nombreuses et plus durables, si Collombet avait toujours eu les mêmes raisons de lui témoigner une déférence respectueuse. N'oublions pas que notre érudit est l'interprète d'un parti puissant, qu'il est pour les Jésuites

jésuites. Il a bataillé toute son existence au nom de ces principes-là. « Collombet, dit plus bas M. Latreille, fut certainement un homme de parti, mais qui mit de l'unité dans sa vie. » *(Ibid.*, 157.) Voilà ce qui fit l'unité de son existence, et il ne manqua aucune occasion de l'affirmer dans des polémiques journalières.

[1] Mélanges critiques et littéraires. *Frayssinous*, 164, 165. Même article, *Revue du Lyonnais*, VII, 1853, 56 sq., 229 sq.

[2] *Chroniques parisiennes*, 70, 51. Il faudrait ajouter qu'il resta, suivant le mot de C. Latreille *(op. cit.*, 199), un « ultra » de 1815.

plus qu'un défenseur passionné, qu'il est leur interprète et leur intermédiaire, que ses articles et ses brochures comme ses ouvrages, sont répandus par les soins des Révérends Pères, et que son influence, en un mot, a été des plus importantes sur les catholiques lyonnais[1]. De nombreux évêques, dont nous avons la correspondance avec Collombet, le désignent comme un des critiques religieux les plus dignes d'être écoutés. Le Père Monfat, le même qui félicitait Collombet de son admiration pour Veuillot, lui écrivait à propos de son *Cours de littérature :*

Dans les charmantes causeries dont vous m'avez honoré, vous avez assez lu dans mon âme pour savoir ce que j'aime et j'admire avant tout dans votre œuvre : l'esprit de foi avec lequel vous avez écrit et jugé... On voit que c'est chez vous un parti-pris de faire connaître ou de réhabiliter les écrivains catholiques et de rabaisser leurs ennemis ; une pointe de malice perce à chaque page, mais ce n'est pas moi qui vous en saurai mauvais gré et qui vous prierai de l'émousser... Dans votre critique, je remarque surtout la vigueur avec laquelle vous citez la littérature au tribunal de la morale, de la vraie morale de l'Evangile..., mais ce qui me fait plaisir, c'est l'énergie et la précision avec lesquelles vous portez souvent vos sentences[2]...

Ces citations n'ont pas pour but de nous renseigner sur le caractère de la critique de Collombet ; nous voulons seulement faire entendre que cette critique était considérée comme inspirée par l' « esprit de foi », et que les condamnations prononcées par Collombet contre Lamartine allaient être envisagées, par les fidèles, comme rendues « au tribunal de la vraie morale de l'Evangile ».

La rupture entre les deux Lyonnais eut lieu en 1841. Désormais, tout était fini, rien ne subsista, par la volonté implacable de Collombet, d'un long passé de confiance et d'affection. Non seulement, nous n'avons découvert aucune

[1] Voir sur l'estime que les catholiques faisaient des ouvrages critiques de Collombet, C. Latreille, *op. cit.*, 173.

[2] 2 novembre 1852.

lettre échangée par les deux anciens amis, à partir de cette date ; mais le nom de Falconnet ne reparaît jamais plus dans les lettres innombrables que Collombet recevait de tous les côtés.

Les années se succédèrent ; Falconnet se consacra de plus en plus à sa carrière de magistrat[1]. Collombet, lui, batailla sans trêve ni merci contre l'Université et ses professeurs, ses orateurs, ses journalistes. Il lut l'*Histoire des Girondins* (1847), puis les *Confidences*[2] (1849). Alors il commença un formidable dossier contre Lamartine comme il avait accumulé un énorme dossier contre Villemain, contre Cousin, contre Guizot. Il y venait puiser de temps à autre quelques paragraphes pour les ouvrages qu'il avait sur le chantier ; mais il comptait bien un jour ou l'autre écrire le livre définitif, où il signalerait aux catholiques les *Variations politiques et religieuses* de Lamartine, comme il leur avait dénoncé jadis celles de Villemain.

VI

Le dossier que préparait notre polémiste devait, disions-nous, être formidable : c'est du moins vrai pour les dimensions. Nous en jugeons d'après les parties qui nous restent.

Collombet était un des plus infatigables collecteurs de

[1] Notons qu'après sa brouille avec son ami E. Falconnet ne donne aucun ouvrage littéraire au public (sauf certaines parties de la préface des Œuvres de d'Aguesseau). Peut-être faut-il le regretter. M. Reynaud fait un très grand éloge de ce dernier ouvrage dans sa notice sur Falconnet, dans : *La Constituante et la Cour de Cassation*, Paris Marchal et Billard, 1891.

[2] 1849, 1re édition Perrotin. Il lut aussi l'*Histoire de la Restauration* (1852), et lui qui était un des généraux les plus fougueux de la ligue défensive, formée à Lyon, pour repousser les attaques des étrangers contre la petite patrie (cf. *Lyon contre Paris*, après 1830, 7 sq.), y releva le passage suivant : « Cette ville, une des moins intellectuelles des villes de France, parce que son génie mercantile et routinier se tourne tout entier vers le lucre, était aussi celle qui s'accommodait le mieux d'un régime de silence et d'arbitraire sous une main de soldat. » *Hist. de la Restauration*, Paris, Furne, 1851, t. III, livre XVI, III, 5 (à propos du voyage de Napoléon, se rendant à l'île d'Elbe).

fiches, qui aient vécu dans le monde de la critique. Il prenait des notes partout, même au café ; il s'y rendait tous les jours, et, devant un verre d'eau sucrée, il parcourait, le crayon à la main, les journaux et les revues de Paris et de la province[1] : jamais il ne revint au logis les mains nettes. Nous avons donc retrouvé, parmi les matériaux informes, des articles découpés ou copiés qu'il se proposait de mettre en œuvre. C'est la partie la moins intéressante.

Il y a aussi des passages entiers, choisis dans les œuvres du poète, et mis en regard des passages où Lamartine défendait les idées absolument opposées[2]. Collombet était passé maître dans l'art de démontrer que les gens se contredisaient eux-mêmes, en confrontant des extraits habilement rapprochés. Bien plus, il connaissait toutes les roueries du métier, savait à merveille isoler une partie du développement de son contexte, et placer avec une ingéniosité surprenante les plus perfides guillemets. Ici, nous devons l'avouer, il n'avait pas besoin de ces peu recommandables subterfuges : entre le *Discours de réception à l'Académie française* et ceux du député de 1848, le heurt était violent, si on les alignait l'un vis-à-vis de l'autre[3]. Collombet pouvait être à l'aise. De même quand il fait suivre la fameuse phrase sur « la voix stupide et sans conscience de la cloche de nos cathédrales[4] », des nombreux développements en vers ou en prose que Lamartine a écrits sur les sentiments éveillés dans notre âme par « le sympathique instrument des saintes demeures », Collombet a la partie belle : nous ne lui adres-

[1] Notice par l'abbé Christophe, p. XXII.

[2] Notons après une « coupure » qui opposait un éloge de la foi, extrait des *Méditations*, à un éloge de la Raison humaine, tiré du discours au banquet de Mâcon, ces lignes qui confirment ce que nous disions plus haut, « Que conclure de tout cela? Que M. de Lamartine a eu raison de faire des vers, *la Chute d'un Ange* exceptée, et que sa prose est une grande erreur ; il nous le prouve tous les jours dans son *Histoire des Constituants.* »

[3] Collombet avait groupé deux pages d'extraits sous ce titre : « Contre la Révolution, Eloge de la Restauration. »

[4] Ou celle du *Tailleur de pierre de Saint-Point* : « La cloche de l'église n'a pas de cœur au fond de sa musique » (1re édit., 1851, p. 141, 142).

serons qu'un reproche, c'est qu'il abuse de ses avantages.

Ce n'est pas là ce qui frappe l'attention, dans les matériaux amassés ou dégrossis en vue du réquisitoire. Nous ne nous arrêtons pas davantage aux fautes contre la grammaire ou contre le goût que le puriste relevait çà et là; le poète était le premier à en faire l'aveu sans scrupule[1]. A plus forte raison aurait-il souri s'il avait lu un jour qu'on lui reprochait de « n'être pas fort en latin », puisqu'il avait écrit dans ses *Confidences* un « plus quod decet[2] », noté comme un barbarisme, et un « nugae canores[3] », aussi peu édifiant. D'autres attaques étaient plus dignes d'être remarquées.

Publiciste du parti ultramontain, Collombet ne pardonnait pas à l'élève des Jésuites de s'être contredit dans ses jugements sur ses anciens maîtres; journaliste du parti catholique lyonnais, il dénonçait vigoureusement Lamartine comme un ennemi de la religion.

Les dernières pages que Collombet a écrites, sa *Notice sur F. Ozanam*, débutaient en ces termes :

Ce n'est malheureusement pas vers la défense du catholicisme, vers l'amour de ses doctrines et de son histoire que se portent la plupart des lettrés et des savants d'aujourd'hui. De nos jours, ceux mêmes que le catholicisme avait cru d'abord compter dans ses rangs se sont jetés dans le camp ennemi, et sont plus ou moins devenus nos adversaires. Lamartine, dont les premières poésies semblaient écloses sous le souffle de l'inspiration chrétienne, s'est oublié jusqu'à nier la révélation et à compter sur un christianisme progressif qui n'a pas achevé son symbole et qui s'accommodera aux développements successifs de la raison humaine, qui est elle-même une révélation permanente[4].

D'autres que lui avaient dit la même chose ; Collombet

[1] Voir la très jolie lettre que Cazalès adresse à Lamartine le 24 juin 1830 (*Lettres à Lamartine*, 98 sq.), et Lanson, *Hist. de la Litt. franç.*, p. 936; Faguet, *op. cit.*, 122 sq; J. Lemaître, *les Contemporains*, VI, 124...

[2] 1re édition, 340.

[3] *Ibid.*, 415.

[4] *Notice sur Frédéric Ozanam* par F.-Z. Collombet.

allait plus loin encore. Il essayait, et il y réussissait par moments, de faire taire en lui les souvenirs de l'adolescence : non seulement, Lamartine n'était pas catholique quand il composait *la Chute d'un Ange*, mais il ne l'avait jamais été complètement. Dès les premiers poèmes, les vrais fidèles auraient dû le comprendre et pressentir l'évolution de Lamartine : l'auteur de *Jocelyn* était en germe dans celui des *Méditations*. Collombet faisait comme ces gens qui ne veulent pas avoir été trompés, et qui cachent leur dépit en répétant à tout propos : « Nous le savions bien », ou : « Nous l'avions bien dit ; » ils tâchent d'oublier qu'ils ont partagé les sentiments des autres, et qu'ils n'ont pas tout prévu, eux qui cherchent à tout expliquer. Il écrivait en 1852, en parcourant à grands pas l'histoire de la Littérature de 1830 à 1860[1] :

Il y a encore de très honnêtes gens, notre siècle en est plein, qui s'étonnent, qui s'indignent presque, lorsqu'on ose ranger M. de Lamartine parmi les poètes incrédules. S'il ne s'agissait que d'écouter de vieilles sympathies, on pourrait, à coup sûr, prendre la défense de l'auteur des *Méditations*. Le jour où parut ce ravissant volume, auquel notre langue n'avait rien encore de comparable, on dut croire que le christianisme avait trouvé son poète ; mais cette vague religiosité, où il se mêlait bien quelque accent profane, devint plus sensible dans les *Harmonies*, quoique le souffle poétique eût gagné considérablement en force et en étendue.

Le roman de *Jocelyn*, poème d'un tissu très médiocre, mais d'une exécution parfois si heureuse, si piquante et si neuve, nous révéla malheureusement un élève de Rousseau, dans une copie en vers de sa *Profession de foi du Vicaire savoyard*. A travers tout le pathos sentimental qui abonde dans ce roman, dont l'effet a été prodigieux sur l'imagination des femmes et des jeunes

[1] *Revue du Lyonnais*, 2e série, IV, 1852, 133 sq. *Mélanges critiques et littéraires*, 70 sq. Voilà un des cas où Colombet puisait dans son arsenal, à l'endroit où était entassé le dossier contre Lamartine. C'était, du reste, son procédé constant : utiliser les matériaux, en attendant l'ouvrage définitif.

gens, et dont les impressions certainement sont déplorables, il y a un vrai plaidoyer, non seulement contre le célibat des prêtres, mais encore contre les enseignements de la révélation.

Quelquefois, le passant insulte encor le prêtre,

entendons-nous dire par Jocelyn, au sortir de la Terreur, et c'est ainsi justement que le poète commence une longue diatribe contre la papauté. M. de Lamartine est déiste dans *Jocelyn;* il professe même assez visiblement la religion naturelle, dans quelques vers qui ne brillent ni par la clarté, ni par la raison. Voici, en effet, ce que dit de ses auditeurs notre singulier apôtre :

Pour leur enseigner Dieu, son culte et ses prodiges.

. . . .

Les cieux sont assez clairs pour y lire son nom!

Je comprends de reste que ceci est une satire des prêtres qui osent parler de miracles ou de *prestiges*, comme dit le poète : mais le malheur, c'est que nos Ecritures elles-mêmes en sont pleines, et il en est qui peuvent sembler très *vulgaires* à un philosophe.

Toutefois, où est le prêtre qui prouve Dieu par *l'imposture?* On peut s'assurer que nos prédicateurs ont toujours établi l'existence de Dieu par des arguments plus sérieux et plus solides. Que la nature et les cieux soient les témoins de leur auteur, nous le savons par la parole magnifique du psalmiste : *Cœli enarrant gloriam Dei;* mais que veut dire M. de Lamartine, et qu'est-ce que cette raison de Dieu qui est son prophète ? Qu'est-ce même que la raison de Dieu ? et quel rapport tous ces mots accumulés ont-ils avec l'enseignement quelconque du christianisme, d'une religion révélée ? Contempler les cieux et la nature, est-ce là un culte ?

Ah ! le poète l'a dit dans ses premières *Confidences :* « L'homme est né pour croire ou pour mourir... Ne rien croire, c'est ne rien faire. » Et l'auteur de *Jocelyn* enseigne ici à ne rien croire. Je ne parle pas de *la Chute d'un Ange*, pesant ouvrage où la poésie de Lamartine a pris un caractère si matériel et si terrestre, où le gracieux rêveur des *Méditations* a laissé parfois ses ailes plongées dans la bourbe[1]. Ces deux créations d'un homme que

[1] Remarquons que la prophétie de Falconnet, affirmant qu'on rendrait plus tard pleine justice à *la Chute d'un Ange,* s'est réalisée, et que, devant

d'autres poésies nous ont habitués à aimer, et dont les œuvres sont si répandues, n'auront-elles pas les résultats les plus désastreux ? »

Ainsi aux « très honnêtes gens », encore hésitants et retenus « par de vieilles sympathies », Collombet affirmait sans ambages : Lamartine est un incrédule, et fatalement il devait l'être. Il eût essayé de le démontrer dans l'ouvrage qu'il projetait.

Par exemple, dans la Méditation intitulée *le Temps*, il dévoilait le mélange sacrilège de l'amour divin et de l'amour terrestre :

L'amour est innocent quand la vertu l'allume...
Devant tes saints autels, je l'ai dit sans effroi,
J'oserais, Dieu puissant, la nommer devant toi.
Oui, malgré la terreur que ton temple m'inspire,
Ma bouche a murmuré tout bas le nom d'Elvire ![1]

Alors l' « évêque laïc » faisait entendre son arrêt implacable :

L'amour dont il s'agit ici est-il bien innocent et épuré par la vertu? En quoi la constance honore-t-elle de semblables affections? Qui ne voit que les liaisons les plus criminelles se peuvent aisément parer de ces vains et futiles prétextes, quand même elles ne sauront pas les exprimer en vers? Si l'homme vient à nommer devant Dieu l'objet d'un attachement illégitime, il ne le peut et doit faire que la rougeur au front, la douleur dans l'âme, et non point avec ces prétentions d'affection innocente, vertueuse, épurée. Amener fièrement aux pieds du Juge Suprême l'objet d'une coupable passion, et se croire digne d'autre chose que de sa colère ou de sa miséricorde, c'est donner là des illusions bien funestes !

la postérité c'est Collombet qui a tort. On a même été très loin dans cette réhabilitation, et on pourra voir dans les ouvrages critiques sur Lamartine que ce poème a été proclamé le véritable chef-d'œuvre de Lamartine. Leconte de Lisle notamment mettait *la Chute d'un Ange* fort au-dessus des autres œuvres du poète (cf. Jules Lemaître, *op. cit.*, 201, et Petit de Julleville, *op.* et *loc. cit.*, 229).

[1] *Méditation*, XXII.

Dans *Jocelyn*, le poète dira de Laurence, et cette fois il aura raison :

... ne soupçonnant pas dans sa douce espérance
Que l'amour devant Dieu ne soit pas l'innocence[1] !

A travers toutes les œuvres de Lamartine, Collombet se propose de suivre le développement de ces « éléments profa nes[1]». Il va, glanant, dans les ouvrages en prose et en vers, les passages qui justifient les accusations portées contre le poète, de « panthéisme », d' « humanitarisme », de « déisme ». Ici, ce sont les idées de Lamartine sur le rôle des ordres monastiques dans la société de l'avenir, là une de ses comparaisons entre le mahométisme tolérant, « culte très philosophique » et qui peut se plier sans effort aux besoins de la civilisation moderne, et les autres religions qui « insultent et méconnaissent » celle des Turcs, et qui ont si cruellement exclu de leurs « dogmes » la tolérance. Tantôt c'est une période où la raison est saluée comme « la révélation graduelle et incessante de l'humanité », tantôt une phrase où il est dit : « Chaque siècle lève un coin du voile qui cache la grande image du Dieu des dieux, et le découvre derrière tous ses symboles qui s'évanouissent, seul, éternel, évident dans la nature, et rendant ses oracles dans la conscience ».

[1] Ms. de la Collection Collombet : Dossier Lamartine.

[2] Ex. *Confidences*, 176, 175 « Michel-Ange... a fait l'arche impérissable des temps futurs, le Panthéon de la raison divinisée. » N. de Collombet : « Triste éloge que n'accepterait pas le sublime architecte ! » — « Saint-Pierre est à lui seul un grand symbole de ce christianisme éternel qui, possédant en germe... *les développements successifs de la pensée religieuse de tous les siècles et de tous les hommes*, s'ouvre à la raison,.... s'élargit et s'élève aux proportions *de l'esprit humain grandissant sans cesse*, etc.... *fait de toutes les formes divines un seul Dieu, de toutes les fois un grand culte et de tous les peuples une seule humanité.* » N. de Colombet : « Panthéisme et humanitarisme. » — *Ibid.* « Lymairac dans *la Presse*, 3 juillet 1853, à propos du *Civilisateur :* « Lamartine écrit avec son âme, son cœur et ses entrailles (N. de Collombet : « vous n'y pensez pas ! ») un livre qui sera l'*Imitation* du XIX[e] siècle, puisqu'il glorifie tous les Christs de la civilisation, tous ces bienfaiteurs de l'humanité qui, comme le Fils de l'homme, ont été crucifiés pour une bonne nouvelle ! » J. Lemaître a noté avec beaucoup plus de finesse le passage presque inconscient de Lamartine du déisme au panthéisme. *(Les Contemporains*, VI, 145.)

C'est l'éloge du Saint-Simonisme par Lamartine, qui appelle cette utopie « le christianisme législaté » ; celui du protestant Eugène Pelletan « fouriériste, ajoute Collombet, et qui attaquait surtout la religion, dans le journal de Girardin, *la Presse* », etc., etc... Peut-être même, le pamphlétaire serait-il remonté plus haut, et serait-il allé chercher jusque dans l'éducation première de Lamartine l'origine de ces variations condamnables[1] :

P. 406. Quel prêtre il nous fait de son abbé Dumont, chez lequel (p. 411) ni bréviaire, ni crucifix, ni image de saint ou de sainte, ni vêtements sacrés ! Il reléguait tout cela dans la sacristie, aux soins de son sonneur de cloches !

P. 417. Les mystères étaient pour lui un rituel sans conséquence !!!

P. 406. Il dresse une pierre tombale et fait une épitaphe pour l'abbé ; il lui donne tout ce que les vivants peuvent donner aux morts, une pensée, une prière, une espérance de se retrouver ailleurs.

Une prière, c'est nécessairement la croyance au purgatoire, et il faut avouer qu'un tel abbé avait besoin des prières de M. de Lamartine !

Car c'est là surtout qu'aurait porté l'effort de Collombet. Il voulait dégager de tous ses voiles la pensée du poète, la débarrasser de cette forme éclatante qui, en la parant, nous éblouit, et mettre les idées face à face avec les dogmes de l'Eglise :

P. 398. En parlant de la Société des Vignet, des de Maistre, et de la théocratie de M. de Maistre, il ajoute : « Ce serait beau si le royaume de Dieu n'avait pas des hommes pour ministres. Plus tard, il me fallut reconnaître que le royaume de Dieu ne pouvait être que cette révélation éternelle dont le Verbe est le Code et dont les siècles sont les ministres. Je revins vite à la

[1] En 1833 au contraire, Collombet cherchait à expliquer par l'éducation première de Lamartine ses qualités d'homme et de chrétien *(Cours de littérature,* II, 122). On fera bien de relire, dans les *Confidences* (liv. V), le portrait de l'abbé Dumont (éd. 1873, liv. V, chap. v, 99 sq.; XII, chap vii, 347.)

liberté qui laisse penser et parler tous les Verbes dans tous les hommes. »

Une religion peut-elle avoir pour ministres des anges et non pas des hommes? Nous ne serions pas de ce monde : tout se passerait dans les cieux.

Qu'est-ce que cette révélation éternelle dont le Verbe est le Code, et qui a pour ministre les siècles ? Qu'entend M. de Lamartine par le Verbe ? La parole humaine, ou Jésus-Christ? La raison de l'homme ou Dieu? Qu'il serait beau de voir les siècles à l'autel ! *Et quel indigne pathos pour exprimer simplement son incrédulité !*

Quand M. de Lamartine écrit, à la page 369, *qu'il n'y a pas de budget qui vaille un grain de foi pour acheter les âmes*, ne dirait-on pas qu'il croit à quelque dogme, à quelque religion?

Le jugement est dur ; à tout ce qui « flotte » dans la pensée de Lamartine, Collombet veut imposer des lignes nettes, arrêtées, immuables ; il veut fixer l'opinion véritable du poète ; il ne songe jamais que la fixer, c'est la défigurer :

P. 406. Ajoutez que Lamartine, publiant au mois de mars 1852, l'éloge d'Armand Marrast, finissait en disant : « Prières pour son âme. » C'est un simple abus de mots. On prie pour l'âme de quelqu'un, lorsqu'on croit au Purgatoire ; si on n'y croit pas, alors pourquoi parler de prières ?

On a exigé de Lamartine un catholicisme de Frère Ignorantin, avait écrit Falconnet — Et pourquoi pas ? s'écrie le fougueux catholique : est-ce qu'il y aurait par hasard un catholicisme spécial à l'usage des poètes de génie ?

En même temps, Collombet s'était mis à éplucher page par page les *Confidences*. Il voulait en vérifier minutieusement l'exactitude. Quelle mine aurait-il fournie, je ne dis pas aux biographes, mais aux commentateurs futurs de Lamartine [1] ! Ceux-ci assurément auraient dû vérifier

[1] Cf. dans Latreille, *op. cit.*, les services que Collombet aurait pu rendre aux futurs commentateurs de Chateaubriand. Lire dans J. Lemaître, *op. cit.*, les très jolis passages sur les semi-inexactitudes de Lamartine, surtout p. 80, 81, 90 sq., 93 et 94. Pour reprendre un mot du spirituel cri-

chacune de ses allégations; du moins les détails qu'ils auraient trouvés eussent été curieux ; nous en avons recueilli quelques-uns :

P. 124. Lamartine était à Lyon, en 1805, au Pensionnat de l'*Enfance*, que tenaient à la Croix-Rousse MM. Philippe et Crozier. Cette même année, il s'évada avec deux amis à la suite de quelque fredaine, et fut rejoint par deux professeurs de l'établissement (*et non par le directeur de la maison d'éducation escorté d'un gendarme*), au village de Fontaines-sur-Saône, à deux lieues au-dessous de Lyon (*et non pas dans une petite ville à 6 lieues de Lyon comme il y a dans les* Confidences[1]). C'était un Vendredi-Saint. Les fugitifs se trouvaient en face, non pas de l'omelette et du fromage, comme le dit Lamartine dans ses *Confidences*, mais devant une bonne volaille.

Je tiens le fait de M. d'Aigueperse[2], de la Société littéraire de Lyon; il était alors condisciple et ami intime du poète, ainsi que feu Vincent-Genetine, frère de l'avocat Vincent-Saint-Bonnet, et mort à Lyon avocat général.

Lamartine était aimé et choyé de tout le pensionnat quoiqu'il dise le contraire; nul n'eût osé toucher le joli et aimable blondin, car on eût aussitôt pris fait et cause pour lui, élèves et maîtres. Lamartine n'annonçait en aucune façon qu'il dût être un jour poète. Il existe même aux mains de M. Octave Vincent-Saint-Bonnet, une pièce que le poète adressa, dans sa jeunesse, à Vincent-Genetine, et qui est fort mauvaise. Lamartine ayant vu cette pièce bien plus tard, s'écria: « *Oh! que c'est mauvais!* », et offrit à Vincent-Genetine, s'il la voulait rendre, de lui adresser, dans un de ses volumes, une pièce de cinquante vers. Celui-ci aima mieux garder un souvenir de jeunesse.....

tique, moins « gentil » que Deschanel, Collombet aurait « ôté tout le lierre! » *(Ibid.)*

[1] *Les Confidences*, même édit., livre VI, chap. II, 107, 108. Même affirmation dans le *Manuscrit de ma mère* (lettre du 7 décembre 1802).

[2] Pour les œuvres très nombreuses de d'Aigueperse, voir Charléty, *Bibliographie critique de l'Histoire de Lyon*, table des deux volumes. La *Revue du Lyonnais*, 2e série, XXII, 1860, 376, consacre à cet érudit, qui fut un historien, un archéologue, un voyageur, une notice très détaillée. En tête des *Œuvres Archéologiques et littéraires* (1862, Lyon, Brun, 2 vol. in-8), on trouvera la notice de l'abbé Christophe.

P. 124. *Dirigé par les Jésuites!*

M. de Lamartine écrit dans ses *Confidences* qu'il *se cachait sous l'ombre plus épaisse d'un pilier* de la chapelle du collège de Belley : J'ai fait mon cours de philosophie au même collège, et n'ai pas vu de *colonnes* à la chapelle[1]. On garde, dans cette maison, une grande pancarte, sur laquelle Lamartine se trouve parmi ceux qui soutinrent *thèse* . . . .

. . . .

P. 126. Arrivé trop tard dans les dernières classes, puisque j'avais déjà passé douze ans, je marchai vite aux premières. En *trois* ans j'avais tout appris.

P. 132. Il parle des *quatre* années qu'il employa encore à achever ses études[2].

La mort vint mettre fin à cette compilation de l'érudit Lyonnais. Une partie au moins de ces matériaux allait dans sa pensée servir immédiatement pour une œuvre dont je n'ai pu rassembler que quelques débris, dans la bibliothèque de Collombet. Cette œuvre devait être une réponse aux reproches que Thiers et Lamartine avaient adressés au clergé de la Révolution. L'abbé Gorini, lié avec Collombet par une amitié très étroite, lui écrivait le 18 mars 1850 :

Au dîner qui a suivi, à Saint-Denis, la cérémonie de la confirmation, j'ai mis sur le tapis, premièrement l'état du clergé avant la Révolution, et les reproches que vous m'avez dit lui être adressés par Thiers et Lamartine. Notez, je vous prie, que je n'ai fait mention, à ce propos, ni de vous ni de votre projet, mais seulement du scandale donné par ces écrivains, même par ce jésuite de Thiers que, dans ce moment même, on exaltait. J'espérais obtenir de Monseigneur quelques renseignements. Ne

[1] Cf. Reyssié, *op. cit.*, 80. « Ces rêveries extatiques ne sont pas du Lamartine de Belley ». Les piliers, non plus, ne sont pas de Belley.

[2] Cf. P. 143 et 154 : « En 1805, Lamartine n'avait pas 16 ans ! C'est l'époque assignée par lui à une pièce de vers ossianiques pour Lucy ! » (Cf. Reyssié, *op. cit.*, 100 sq. p. 189). Dans l'épisode de *Graziella* on lit : « Septembre commençait ses pluies... Les nids d'hirondelles, dont on voyait sortir les petites têtes noires. » (En septembre ! commente Collombet, des nids d'hirondelles !)

m'a t-il pas compris? Il n'a rien répondu, mais je le verrai chez lui[1].

Suivant sa méthode habituelle, Collombet allait puiser, dans le dossier Lamartine, pour ce travail, puis il comblait les vides par de nouveaux documents. Le temps lui manqua pour mener à bien cette double besogne.

En conséquence, nous arrêtons ici notre étude. Toutefois disons que, si Collombet s'acharnait ainsi contre le poète qui avait fait battre son cœur de vingt ans, il eut du moins le bon goût de ne pas tomber dans les exagérations ridicules que n'évitèrent pas toujours les gens de son parti. Quelque temps avant de mourir, il avait donné une réédition de son *Cours de littérature*. L'abbé Gorini lui avait envoyé ce conseil affectueux :

C'est avec un bien grand plaisir que j'ai appris, par votre dernière lettre, que vous revisez un de vos anciens ouvrages Peut-être qu'après le *Cours de littérature*, ce sera au tour de *S. Sidoine* ou de *Salvien* de repasser sous vos yeux. Je ne connais pas ce Cours. Je sais que vous avez publié quatre volumes de vers, infiniment mieux choisis que ceux des Leçons de Noël ; mais je n'ai pas eu l'avantage de lire ce cours que vous voulez abréger.

Pas trop de sévérités pour vos admirations passées! Que c'est triste que tant d'impressions si vives, si douces, que tant d'enthousiasme, après dix ans, ne soient plus que des illusions! Passe encore pour les passions grossières ; mais il ne devrait point en être ainsi pour l'amour platonique des Belles-Lettres[2].

[1] Gorini à Collombet, Saint-Denis, le 19 mars 1856.

[2] Gorini à Collombet, 22 avril 1851, Saint-Denis. Collombet disait dans la préface de son ouvrage remanié (Périsse, Paris-Lyon, 1852) : « Nous étions fort jeune, beaucoup trop jeune même, lorsque parut la première édition de cet ouvrage. C'était le fruit de lectures abondantes et variées, plutôt que le résultat de l'expérience et d'une certaine maturité... Il semblera peut-être que nous avons été trop dur plus d'une fois pour des écrivains qui sont encore sous nos yeux ; mais, si l'on veut bien considérer que nous les avons cités avec empressement, lorsque la pensée morale marchait de front dans leurs écrits avec la beauté littéraire, on se convaincra aisément que nous avons blâmé, sans parti pris, des hommes qui ont sou-

Gorini songeait à Lamartine. L'abbé écrivait à son ami, une fois la nouvelle édition publiée :

Si je ne goûtais pas suffisamment la sagesse de langage et de jugement de vos deux volumes, mon attention aurait été bien réveillée par une comparaison que j'ai voulu faire de quelques-uns de vos articles avec des passages analogues du *Dictionnaire de Littérature* donné par M. l'abbé Migne dans son Encyclopédie. Croyez-vous que l'on y parle de Lamartine sur ce ton burlesque : « Les *Méditations poétiques* sont les migraines d'un génie fatigué à force d'ennui, les *Harmonies* sont des airs de pastorales d'opéra-comique carillonnés avec des cloches garnies de coton et de satin rose? Art. Lamartine. » Vous n'auriez jamais pensé non plus que le génie fût « l'intuition du Verbe ». Que d'autres absurdités encore et en prose et en vers nous y étale l'auteur, un je ne sais quel abbé Constant ! Voilà ce que je voudrais que vous eûssiez traité [1] !

Ainsi, Collombet gardaplus de respect pour l'auteur des *Méditations*, et, si le catholique fut sans merci, le lettré regarda comme une injustice de nier la beauté exquise de ces vers qui avaient soulevé son juvénile enthousiasme, et qu'il ne pouvait relire, après que les illusions étaient évanouies, sans y rattacher les souvenirs émus de ses vingt ans[2].

vent fait un lamentable usage des nobles facultés que Dieu leur a départies. Nous ne comprenons pas ces molles condescendances qui se taisent devant le mal, parce qu'il vient de haut; c'est une raison de plus, au contraire, pour le flétrir sans pitié » (I, VI, VII). Cela pouvait être appliqué à son article sur Lamartine (II, 89 sq.), car, s'il se demandait : « Que faut-il croire aujourd'hui de tout ce qui nous avait charmés et captivés jadis? »; s'il cherchait dans les œuvres du poète tout ce qui pouvait jadis annoncer son déisme et ses hérésies, du moins il commençait par reproduire, dans les mêmes termes, l'appréciation éloquente qu'il faisait des *Méditations* et des *Harmonies* dans l'édition de 1883.

[1] *Ibid.*, 23 mai 1853, Saint-Denis.

[2] « Vous avez bien raison de croire, disait en 1856 Sainte-Beuve à J. Saint-Amour, que quand on aime Lamartine, on l'aime toujours. » (24 novembre 1856, *Lettres à Lamartine*, p. 281.)

VII

Notre conclusion sera courte. Nous avons, dans ce qui précède, une des preuves les plus fortes de ce fait que Lamartine avait gagné à Lyon des sympathies trop ardentes pour qu'on les vît jamais disparaître complètement. Collombet, l'« évêque laïc », comme on l'appelait dans son entourage, s'élevait vigoureusement, au nom du catéchisme, contre le penseur et le philosophe que des catholiques moins fougueux ou moins intolérants hésitaient à proscrire, et dont ils s'obstinaient à attendre encore des hymnes inspirés par la religion. Mais il avait beau chercher à établir que le poète de *la Chute d'un Ange* était en germe dans celui des *Méditations*, il se rappelait le culte sincère, passionné, que ses amis et lui avaient eu autrefois pour l'homme privilégié, qui avait divinement traduit les sentiments les plus intimes de toute leur génération. Sainte-Beuve écrivait à Verlaine, le 19 novembre 1865 : « Non, ceux qui n'en ont pas été témoins ne sauraient s'imaginer l'impression vraie, légitime, ineffaçable, que les contemporains ont reçue des premières *Méditations*. » L'impression que les catholiques lyonnais ont reçue fut ineffaçable, et si certains d'entre eux se séparèrent de Lamartine, ce fut avec un déchirement profond et une douleur véritable. Les écrivains que nous attaquons le plus violemment sont souvent ceux auxquels nous nous sommes le plus fortement attachés, et dont nous avons cru devoir nous écarter dans la suite : cet acharnement n'est parfois qu'une précaution pour nous interdire de les aimer encore, et c'est peut-être un indice que nous n'avons pas cessé de les aimer !

APPENDICE

I

Un ouvrier de la décentralisation littéraire à Lyon : Ernest Falconnet.

Il y a quelques années, le 1er avril 1891, mourait à Paris un homme qui avait été un ami de Lamartine, Ernest Falconnet, conseiller honoraire à la Cour de Cassation. Né à Thionville, le 26 avril 1815, ce distingué magistrat était Lyonnais. La famille des Falconnet, venue d'Italie, s'était fixée à Lyon dès le XVIe siècle : elle gagna bien ses lettres de naturalisation. De 1631 à 1762, elle fournit trois médecins du Roi; le dernier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, légua en mourant, à la Bibliothèque Royale, sa célèbre collection de livres[1]. Le père d'Ernest Falconnet était inspecteur des douanes, et, par là, exposé à de nombreux changements de résidence; sa mère était nièce de l'avocat Populus, député de Bourg à la Constituante, guillotiné sous la Terreur.

L'enfant fut placé au Collège de Lyon. Il y fit d'excellentes humanités. Il retrouvait là d'ailleurs son cousin Ozanam, qui avait deux ans de plus que lui, et qui lui montrait la route à suivre. Falconnet marcha résolument sur ses traces, et il se fit remarquer par son amour ardent pour les lettres antiques. Déjà il s'essayait dans une revue d'adoles-

[1] Dupré-Lasale, *Notice sur M. Falconnet*, Paris, Marchal et Billard, 1893, p. 5. Reynaud, *la Constituante et la Cour de cassation*, 1891.

cents : *l'Abeille Française ou Archives de la Jeunesse.* Falconnet faisait preuve de qualités qui frappaient Ozanam. M. Dupré-Lasale, dans sa *Notice sur M. Falconnet*, a publié des extraits fort bien choisis parmi les lettres adressées par Ozanam à son cher cousin. Voici un détail passé inaperçu et qui a son prix. Dès 1829, à peine âgé de seize ans, Ozanam avait conçu le projet d'un vaste ouvrage qui devait porter ce titre : *Démonstration de la vérité de la religion catholique par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales.* Cette œuvre, dit J.-J. Ampère, fut l'occupation et le but de toute sa vie [1]. Or, nous voyons dans plusieurs lettres que, pour venir à bout de cette vaste entreprise, Ozanam comptait s'adjoindre Falconnet. Il savait bien quel genre de services il aurait pu recueillir de ce collaborateur. Il lui écrivait deux ans après :

Nos âmes sont comme de jeunes étoiles qui se lèvent ensemble et s'entre-regardent à l'horizon. Une vapeur légère peut passer entre elles et les voiler quelques heures. Bientôt l'illusion se dissipe; elles reparaissent pures, intactes, brillantes l'une pour l'autre, et elles se retrouvent sœurs... Le temps n'est plus où le dimanche nous revoyait assis au même foyer, rêvant les mêmes rêves, désirant les mêmes désirs, formant une seule intelligence dont tu étais, toi, la partie riante, mobile, moi, le centre de gravité, solide mais lourd. Tes idées capricieuses, mais pleines de grâce et de délicatesse, tes jugements souvent hasardeux, mais toujours originaux et quelquefois vrais, se rattachaient merveilleusement à mes réflexions plus sérieuses, plus raides, plus empruntées... Souviens-toi comme dans nos causeries, nous commencions par discuter, puis, lorsque nous étions d'accord, tu environnais de tes rêveries tourbillonnantes le principe que j'avais posé. Je formulais une idée, tu la poursuivais, tu la développais sous les faces les plus brillantes. Aujourd'hui l'étude t'a fait capable de formuler par toi-même et pour toi-même. Tu as beaucoup lu, beaucoup travaillé. Depuis un an et demi que nous

[1] Jean-Jacques Ampère, *Préface aux Œuvres complètes d'Ozanam.* (Voir les lettres d'Ozanam à Falconnet, 4 septembre 1831, 20 novembre 1831, etc... etc...)

sommes séparés, tu as marché vite. Non seulement tu m'as atteint, mais tu m'as devancé sous bien des rapports. Tu t'es beaucoup occupé du problème social de l'amélioration des classes laborieuses, auquel j'ai à peine songé. Bien mieux que moi tu connais la littérature et la philosophie allemandes. Tu as acquis dans l'usage de la bonne société une facilité de parole dont je suis bien éloigné. Ensuite, ce qui est plus méritoire, tu as porté dans tes nouvelles études de procédure une bonne volonté dont tu seras récompensé.[1]

A ce moment, en effet, Ernest Falconnet avait commencé son droit. Mais ce n'était pas pour lui une raison de renoncer aux lettres ; au contraire. Le nom de Falconnet se retrouve, à chaque pas, dans l'histoire de la littérature lyonnaise, vers 1830[2]. Ami de Ballanche, de Léon Boitel, de Péricaud, il le fut aussi rapidement de François-Zénon Collombet. Lorsque Léon Boitel lance la publication : *Lyon vu de Fourvières*[3], Falconnet est un de ses premiers rédacteurs, et il donne dans ce recueil : *Fourvières vu de Lyon*, *la Tour de la Belle Allemande*[4]. Quand l'infatigable éditeur, qui fut aussi un écrivain facile et agréable, groupe autour de lui les écrivains provinciaux pour fonder la *Revue du Lyonnais*[5], il s'adresse encore à Ernest Falconnet, et cette fois encore, ce n'est pas en vain.

Falconnet ne passait à Lyon qu'une partie de son temps. Il devait suivre son père dans ses différentes résidences, et il changeait autant de fois de faculté[6], menant de front ses études de droit, ses ouvrages littéraires et la volumineuse

[1] Paris, 19 mars 1831, t. I, p. 72 et sq.

[2] Roustan et Latreille, *Lyon contre Paris après 1830*, 1905, *pass.*

[3] *Lyon vu de Fourvières*, Boitel, éditeur-imprimeur, 1833.

[4] *Fourvières, vu de Lyon*, par E. Falconnet, 40 sq. *La Tour de la Belle-Allemande, avec ballade*, par E. Falconnet, 129 sq.

[5] Cf. *Lyon contre Paris*, p. 16 sq. (le premier numéro est du 15 janvier 1835).

[6] « Afin de ne pas s'éloigner des résidences successives de son père, il commença son apprentissage juridique à Toulouse, le continua à Paris et l'acheva à Dijon, où le 18 juillet 1836, il soutint honorablement sa thèse de licence. » (Dupré-Lasale, *op. cit.*, p. 9.) La première absence de Falconnet paraît être un séjour à Aix.

correspondance qu'il échangeait avec ses amis de Lyon. Il écrivait à Léon Boitel, en 1833 :

Merci de votre tendre souvenir, merci des lettres que vous m'avez écrites et de toutes celles que vous m'écrirez à l'avenir ; je n'ai que cette seule distraction. Les journées sont bien longues ; mes regrets, mes plaintes, mon isolement les rendent encore plus tristes. Je n'éprouve de plaisir qu'à recevoir des nouvelles de Lyon, de ceux que j'aime, que j'estime, qui ont su me comprendre moi si bizarre et si incomplet. C'est un acte de bienfaisance de votre part, mon ami, et Dieu et moi nous vous en tiendrons compte, que de me mettre sous les yeux pour consolation tout ce que vous avez souffert lors de votre première absence ; c'est me dire que les jours de honheur reviendront pour moi comme ils sont revenus pour vous, c'est me jeter un peu d'espoir dans mon ennui, un peu d'allégement dans ma douleur morale[1].

Sous le pseudonyme de Bénédict, il envoyait aux revues de Lyon « un tas de rêveries à la Falconnet », en même temps qu'il faisait de son imprimeur et ami le confident de ses premiers rêves de jeune homme[2].

De Toulouse, au mois d'avril 1834, il faisait parvenir à Boitel un article, accompagné de quelques réflexions enjouées :

Mon cher Boitel, c'est un bon républicain qui vous remettra de la part d'un bon juste milieu un article qui n'est ni républicain ni juste milieu, mais tout simplement littéraire[3]...

[1] Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, fonds Charavay, 355, 1.979 ; sans date, mais de 1833 : « Où en est *Lyon vu de Fourvières?...* Qu'ont dit les journaux de ma prosaïque et balladique poésie ? » C'est, du reste, l'année où il commença son droit : « Que personne de vous ne sache toutes ces fredaines. Il importe que *Bénédict* se voile sous ce pseudonyme, à cause de l'incertitude de ma carrière à venir ; avocat, magistrat, ou je ne sais quoi... » *(Ibid.)*

[2] Voir les numéros 355 du fonds Charavay. Je lis dans la même lettre : « Que le nom de Bénédict me couvre d'un anonyme que vous seul et moi connaîtrons. »

[3] Toulouse, avril 1836, Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, fonds Charavay, 355, 1.985. Noter la différence entre Falconnet « bon juste milieu », et Collombet, un des écrivains principaux du parti ultramontain lyonnais.



L'article était jeune, très naïf, mais d'une si aimable allure! Ce même mois, Falconnet donnait au public une œuvre plus sérieuse : *De l'influence de la Littérature Allemande sur la Littérature Française*[1]. Collombet rendit compte du livre dans le *Courrier de Lyon;* il y signalait, à côté de qualités appréciables, des promesses que l'avenir réaliserait; il terminait enfin en décernant à son jeune ami un brevet d'indépendance :

«..... Nous connaissions déjà de M. Falconnet une gracieuse et poétique ballade sur la Tour de la Belle Allemande, sujet gâté depuis par un Beaunois, M. le chevalier Joseph Bard, de la Côte-d'Or, poète au XIXe siècle ; nous connaissions aussi de nombreux articles éparpillés de ci de là par sa plume élégante et facile, mais on a lieu d'attendre beaucoup plus de l'avenir d'un jeune homme qui n'a pas vingt ans.

« M. Ernest Falconnet prend une place brillante parmi cette jeune littérature lyonnaise, que l'on ne trouve ni à l'*Académie*, ni au *Cercle Littéraire*[2]. »

La même année, il publiait : *Philosophie, l'an 1834*, volume de critique sur les idées littéraires et politiques du temps, et il travaillait à son grand roman *l'Ange Gardien*[3].

En 1836, Ernest Falconnet faisait paraître un ouvrage intitulé : *De la Moralisation des classes industrielles*[4] ; il passait sa licence le 18 juillet ; le jour même où il recevait son diplôme, le 2 août, Sauzet, garde des sceaux, le nommait

[1] Par Ernest Falconnet, avril 1831 (extrait de la *Revue du Midi*, t. VI, livre I), avec cette épigraphe : « Gott und Freiheit es ist kunst-Steffens », Bibliothèque de Lyon, Auteurs lyonnais, 117, 140. L'exemplaire porte ces mots : « A la Bibliothèque de la ville de Lyon, hommage d'un Lyonnais. »

[2] *Courrier de Lyon*, 30 août 1834. Sur la connaissance de la langue et de la littérature allemandes, qu'avait acquise Falconnet, voir plus haut, la lettre citée d'Ozanam. Sur Joseph Bard voir plus bas : Appendice.

[3] Sur ces deux ouvrages, voir plus haut.

[4] Paris, in-8. Le livre avait paru en janvier, dans la *France littéraire*. On en trouvera l'analyse dans Dupré-Lasale, *op. cit.*, 9 et 10. Rappelons-nous ce qu'Ozanam lui écrivait : « Tu t'es beaucoup occupé du problème social de l'amélioration des classes laborieuses, auquel j'ai à peine songé » (cf. plus haut, lettre du 19 mars 1833).

rédacteur au secrétariat particulier de son Ministère. La protection de cet ami dévoué de sa famille devait puissamment aider le jeune licencié. Ce dernier comptait d'ailleurs avant tout sur lui-même ; il prête serment le 13 à la Cour d'appel, abandonne son emploi pour se faire admettre au stage dès le 7 septembre, se signale dans les exercices de la Conférence, et, l'année suivante, nommé secrétaire, il est chargé de prononcer un des discours de rentrée. Il traita le sujet suivant : *De l'influence du Barreau sur nos libertés*[1], et il édita son mémoire à la fin de 1837.

Tâchez donc, écrivait-il à Collombet, de faire parler favorablement de mon discours partout où vous pourrez. C'est une question d'*avenir judiciaire*, pour moi : vous avez vu ce qu'en ont dit les *Débats*, le *Constitutionnel*, le *Temps*[2] ?

Veut-on savoir dans quels termes Collombet rendit compte de l'ouvrage ? Les critiques lyonnais de l'époque affirment presque partout leur supériorité sur leurs confrères de la capitale, au double point de vue de l'exactitude et de l'impartialité[3]. Loin de penser que la critique provinciale est plus exposée à être gênée par les considérations personnelles, les Lyonnais posent en principe qu'elle seule est véritablement sincère et indépendante. « La province vous sait gré, disait Collombet à Sainte-Beuve, de vous dérober à ces coteries parisiennes, dont nous voyons admirablement d'ici la petitesse[4]. »

[1] *De l'influence du Barreau sur nos libertés*, par Ernest Falconnet, avocat à la Cour royale de Paris, Paris, Cosson, 1837 (épigraphe : « Martyrs de la liberté légale, ils ont sacrifié leur vie, leur talent, leur repos, leur mort à cette cause sacrée (Schiller). » (Bibliothèque de Lyon, 357, 946. Auteurs Lyonnais, XXIII, 16). (Extrait du *Journal général des Tribunaux.)*

[2] 5 décembre 1837. *Le Temps*, fondé en 1829 par Jacques Coste (Guizot avait été collaborateur dès 1830) ne devait disparaître qu'en 1842. (Henri, Avenel, *Annuaire de la presse française et du monde politique*, 1900, Paris, Flammarion, 207).

[3] Voir *Revue d'Histoire de Lyon* (publiée sous la direction de S. Charléty, Lyon, A. Rey), t. II, 1903, fascicule V, septembre-octobre : M. Roustan et C. Latreille, *Collombet et son temps*, notes sur la critique littéraire et dramatique à Lyon, 357 sq. Voir surtout pages 360, 361, 362.

[4] Latreille et Roustan, *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, 11 avril 1836, 170, 171.

Voici un exemple qui montre que Collombet savait se dérober aux coteries provinciales, et qu' « éloigné de toute influence de camaraderie, il était on ne peut mieux placé pour faire, des hommes et des choses, une appréciation calme, impartiale et judicieuse[1] » :

Avec des qualités brillantes, ce discours porte sur une donnée fort peu solide ; M. Falconnet accorde trop à l'influence du barreau sur nos libertés ; il serait aisé d'établir une thèse contraire à la sienne.

Quant au style, qui a de la jeunesse et de la verve, il est parfois empreint d'une certaine hardiesse, de certains néologismes aventureux et présente quelques incorrections comme : réaliser une influence ; on exerce, ou bien on subit, mais on ne peut réaliser une influence quelconque.

Nul écrivain n'est assez grand seigneur pour se soustraire aux lois de la grammaire, qui ne sont en définitive que les lois de la raison et du bon sens[2].

F.-Z. C.

L'année après, il donnait au *Panthéon Littéraire*, que dirigeait Aimé Martin, un gros ouvrage ainsi intitulé : « *les petits Poèmes grecs*, traduits par Aluth, Bignan, J.-J.-A. Causin, Ernest Falconnet, Grégoire et Collombet, Laporte-Dutheil, J.-M. Lime, Perrault-Maynaud, etc..., publiés par M. Ernest Falconnet[3]. » Il avait écrit la Préface et l'Introduction de cette œuvre considérable. Il s'était réservé Homère, Anacréon, Sappho, *l'Anthologie*, les « petits poèmes ». « Le premier en France, déclarait-il non sans fierté, j'ai tenté de traduire *Orphée* et de pénétrer à l'aide d'une version exacte dans les mystères de cette civilisation primitive... »

[1] *Revue du Lyonnais*, XV, 1842, préface.

[2] *Revue du Lyonnais*, VI, 484 (1837).

[3] Paris, Aug. Desrez, 1838. « Je compte, déclarait-il à Collombet en décembre 1837, maçonner ma pierre panthéonique en mars au plus tard. » La lettre est intéressante pour établir la part des Lyonnais dans le gros volume, dont s'était chargé Falconnet.

Le jeune traducteur avait définitivement conquis sa place dans le groupe des érudits lyonnais qui s'étaient voués au culte de l'antiquité [1].

Bien que son protecteur ne fût plus au ministère, Falconnet avait des relations assez puissantes qui, jointes à son mérite personnel, lui assuraient à brève échéance un poste dans la magistrature. En février 1839, il fut question de le nommer substitut à Saint-Etienne ; il annonça la nouvelle à son ami Collombet, dans une lettre où je relève quelques détails intéressants :

Mon cher ami, je n'ai pas répondu à votre première lettre, parce que ma correspondance journalière avec M. Sauzet et la visite presque quotidienne que j'étais obligé de faire dans son intérêt à MM. Thiers, Barrot et Berryer absorbaient tous mes instants [2]. Mais votre commission avait été terminée le jour même où je reçus votre missive. Aujourd'hui, n'ayant pas le temps d'y repasser, j'envoye un petit bout de billet.

Ce que vous me dites de la position de M. Sauzet me peine. Je lui suis sincèrement attaché. J'espérais, j'espère encore un succès. En tout cas, ce sera un triste bonheur pour la Révolution de Juillet qu'avoir éliminé un homme modéré et honnête, plein de talent et de conscience et personnellement dévoué au Roi... Vous savez que je suis peut-être sur le point de quitter Paris. Motus! le ministère de la justice songe à moi pour la place de substitut à Saint-Etienne. Cette nouvelle prend de la consistance. Aussi, ai-je fait ma provision de poètes allemands pour pouvoir tromper l'ennui de mes loisirs judiciaires par des recherches sur l'*Histoire des poètes allemands depuis Luther* [3]. Le plan est fait; les matériaux sont à peu près réunis. Il ne me reste que Novalis, Richter, et quelques poésies assez rares de Luther et Flemming que j'ai fait

[1] A. Rénal, *Coup d'œil sur le mouvement littéraire, etc., du Midi de la France, Du Mouvement littéraire et artistique dans le Midi de la France*, de 1825 à 1848, p. 109-158.

[2] Sauzet avait fait partie du ministère Thiers (1836-1837); à cette date, Molé était président du Conseil, et il ne devait être renversé que le mois suivant (mars 1839).

[3] L'ouvrage préoccupa Falconnet; en 1840, il écrivait à Léon Boitel : « Je me mettrai incessamment à Luther. Je suis maintenant dans les proeès

demander en Allemagne. Il m'en coûtera beaucoup de quitter Paris, surtout maintenant que le rôle d'observateur révèle de jour en jour de nouvelles infamies dans la conduite de la plupart des hommes politiques. *Tous les ministres du Roi depuis 1830 dans l'opposition!* C'est curieux. Le Solitaire de la rue du Bac doit bien rire dans sa barbe. Ceux qui ont conservé de l'estime pour les hommes de Juillet sont obligés de choisir entre cette sympathie pour les ennemis actuels du Roi, ou leur dévouement admirateur à la personne du Roi. M. Sauzet lui-même, malgré l'indécision et la faiblesse d'un noble caractère, a dû rompre avec un parti trop exalté. Il a vu mieux et plus juste que ses électeurs. Ils voient de loin et sous l'empire de leurs intérêts présents. Il voyait de près, et il pouvait suivre de l'œil les fautes commises dans la direction intérieure et extérieure de la France. Elles ont été nombreuses et *la solitude sinistre faite autour du Roi*, comme disait le *Journal des Débats*, a eu pour résultat de l'isoler dans un cercle restreint d'hommes vieux et justement méprisés. Les tripotages électoraux, les infâmes calomnies de *la Presse*, les récriminations violentes des *Débats*, l'aigreur de tous les journaux, les pamphlets répandus à profusion sont le résultat de cette fausse politique, qui veut mériter, à force de concessions extérieures et de tentatives insensées de retour au passé, un brevet d'adoption parmi les rois européens, contresigné par les illustres potentats du Nord.

. . . .

M. Thiers m'a montré l'autre jour les manuscrits de son Histoire de Florence. Il en a 8 cahiers de 100 pages d'une écriture moyenne et parfaitement soignée : tout est écrit de sa main. Il l'a à peu près terminée. La section des Beaux-Arts l'occupe seule maintenant ; il suivra pour guide, dans l'histoire de la construction des monuments, le bel ouvrage « *de Re ædificatoria* » de Salvetti.

Je passe souvent la soirée chez Aimé Martin, avec la fille de Bernardin de Saint-Pierre, Virginie, qui a épousé le général de Gazan. Il commandait à Ancône et vient d'être nommé au com-

de mines jusqu'au cou. L'audience m'absorbe. J'en aurai encore pour quinze jours » (26 janvier 1840, manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, fonds Charavay, 355, 1.983).

mandement de la subdivision militaire d'Evreux. C'est une femme d'un esprit très doux, très insouciant et très juste. Elle trouve comme par instinct et sans peine d'intelligence, sans effort, le vrai de toutes les situations. Je regretterai beaucoup sa société.

. . . .

. . . .

Vous avez lu probablement les articles sur les *Poèmes grecs*. Jusqu'ici ils ont été favorables. Le *Journal général de France* et l'*Université catholique* en préparent un nouveau.

Adieu, tout à vous ; mes amitiés à Boitel.

P. S. — Ce mois-ci, ma correspondance avec M. Sauzet et ma famille me reviendra à 35 francs. J'ai reçu tous les jours une ou deux lettres du patron. Eheu ! Eheu !

La nomination ne se fit pas attendre. Elle est datée du 12 mars 1839; le 1er avril, le jeune substitut était encore dans la capitale, et il manifestait, à son ami, ses regrets avant de partir pour la province :

.....Je serai à Lyon mardi ou mercredi au plus tard. Le cœur me saigne de quitter Paris. Les regrets et les témoignages d'affection dans ces derniers moments redoublent mon espoir d'y revenir. Je ne vends rien; mes livres, mes meubles, mes gravures sont entreposés chez mon ami. J'ai la parole d'honneur de M. Sauzet que, s'il arrive aux affaires, je serai rappelé par le télégraphe pour prendre immédiatement la direction de son cabinet[1].....

Nous ne suivrons pas le substitut dans son premier poste, où il se plaisait du reste médiocrement[2], ni dans les étapes successives de sa longue et honorable carrière. D'autres l'ont déjà fait avec une rigoureuse exactitude, et ont raconté cette vie de magistrat, toute de probité et de dévouement[3].

[1] A. Collombet, Paris, 1er avril 1839.

[2] « Adieu, écrit-il dans une lettre à Collombet, aimez-moi et pensez un peu à l'*Exilé en Sibérie !* » (11 janvier 1841.) Il avait espéré que son « exil » serait plus court, et prié plusieurs fois Lamartine d'intervenir pour le faire cesser.

[3] Nous renvoyons encore une fois à l'ouvrage de M. Dupré-Lasale. Les

Nous ne pouvons oublier, nous autres, que notre but est surtout de faire connaître « un ami de Lamartine ». C'est à ce titre surtout qu'il nous intéresse, et que nous nous sommes proposé de l'étudier; mais il nous a paru bon de présenter à nos lecteurs un récit rapide de la jeunesse de ce magistrat érudit, ami des Muses, si enthousiaste pour les belles-lettres, et qui fut, à Lyon, un des artisans les plus convaincus et les plus sympathiques de ce mouvement de décentralisation artistique et littéraire, dont nous avons ailleurs analysé les causes et exposé les résultats[1].

étapes parcourues par Ernest Falconnet sont les suivantes : 30 juin 1842, substitut à Bourg ; 15 février 1844, substitut à Lyon; 2 décembre 1846, substitut du procureur général près la Cour de Rouen; avocat général après les émeutes de Rouen et d'Elbœuf (1848); 1849, avocat général à Lyon; 17 mars 1852, premier avocat général; 7 novembre 1855, procureur général près la Cour d'appel de Pau; 1er juillet 1861, conseiller à la Cour de Paris; 27 février 1869, président de Chambre au même siège ; 22 octobre 1875, conseiller à la Cour de cassation; conseiller honoraire, le 20 mai 1890. Chevalier de la Légion d'honneur (1854), officier (11 août 1859). M. Reynaud *(op. cit.)*, qui a été magistrat dans le ressort de Pau, fait un très vif éloge des qualités de Falconnet. « Je puis aussi, pour les avoir entendus, lui rendre ce témoignage que les substituts étaient unanimes à rappeler sa grande intelligence, sa bonté surtout, faite d'esprit et de cœur. Ils étaient fiers du merveilleux talent de parole de leur ancien chef. »

[1] Complétons la liste des œuvres d'Ernest Falconnet ; outre les ouvrages qui précèdent, et l'étude de Lamartine, citons encore : *Des juges de paix en France*, in-8, 1842. — *Influence de la magistrature sur la direction de l'élément social*, 1852, in-8 (discours prononcé à la rentrée de la Cour à Lyon, le 3 novembre). — *Œuvres de d'Aguesseau*, précédées d'une étude biographique, Paris, 1865, 2 vol. in-8. Signalons enfin à la Bibliothèque de Lyon le manuscrit intitulé : *Promenade en mer;* ami de Victor de Laprade, Falconnet se trouvait avec lui à Marseille et ils avaient résolu de faire tous deux une partie de mer dans une barque de pêcheur. Pièce datée. Paris 1834 (fonds Charavay, 1992, 355. A Victor de Laprade). D'autres poésies se trouvent, *ibid.*, 1981-1996, 355.

II

Rupture entre Collombet et Falconnet.

Dans une lettre du 14 mars 1841, Falconnet, après avoir raconté à son ami un de ses voyages à Saint-Chamond et lui avoir énuméré avec une admiration fervente les richesses contenues dans la bibliothèque de Dugas-Montbel, finissait ainsi :

J'ai reçu une lettre d'Aimé Martin relative aux poètes grecs. Il m'a été facile de me convaincre que le directeur de la collection de Lefèvre n'est autre que lui-même. Voilà donc cet illustre philosophe changé en helléniste improvisé. C'est dommage qu'avec son style brillant et d'une bonne école classique il ne se borne pas à écrire de livres sérieux. Les exigences d'argent sont là, et, comme beaucoup d'autres, il *fait* pour de l'argent. Enfin il mettra vos Bucoliques, *Bion*, *Moschus*, et même le *Théocrite*, qui sera recorrigé. Mais je crains qu'au demeurant la collection de Lefèvre ne soit qu'une spéculation heureuse au point de vue de la publicité ; voilà tout ce que j'en sais pour le quart d'heure.

Si je reçois quelque nouvelle épître plus explicative, je vous tiendrai au courant.

Adieu, mille choses à Boitel : et vous-même soyez fidèle à une sincère amitié.

P.-S. — Un petit mot arrivé de Paris à l'instant même me donne grande espérance d'avancement à Lyon : *Motus*[1] *!!!*

Dans cette collection Lefèvre, Falconnet était chargé des lyriques grecs. Parmi eux, il devait faire une place à Synésius et publier, à son tour, un texte et une traduction des *Hymnes*. De là naquit la brouille. Falconnet essaya par tous les moyens d'abord de l'éviter, puis de la faire cesser. On voit par ses lettres qu'il avait cru prendre toutes les précau-

[1] Saint-Etienne, 14 mars 1841.

tions pour que l'irascible érudit lyonnais n'eût rien à lui reprocher :

Quant au reproche relatif au Synésius, il me semblait que je vous avais averti, à votre retour d'Aix, en février ou mars, et que je vous avais même demandé l'autorisation d'insérer le vôtre. Vous me dîtes à cette époque qu'un arrangement était intervenu entre Perisse et vous, que vous ne pouviez plus en disposer.

Je pensais également qu'ayant reconnu à plusieurs reprises, dans la préface générale, dans l'introduction et dans la préface particulière, la priorité et le mérite de votre traduction ; qu'ayant dit que vous aviez le premier révélé Synésius ; ayant avoué qu'elle m'avait été utile, j'étais resté ainsi à l'abri de tout reproche. Ma position n'était-elle pas pareille à celle de l'abbé Pavy retraduisant Vincent de Lérins. Car j'avais dit combien je regrettais d'être obligé de le retraduire après vous.

Voilà tout ce que j'ai à dire sur la similitude des deux textes[1].

Collombet n'avait pas le droit de l'accuser d'avoir publié ses lyriques sans crier gare :

Je ne vous avais *jamais caché* que je comptais faire le volume des Lyriques grecs. L'incertitude de l'époque de son apparition était aussi complète pour moi que pour vous. Le manuscrit était envoyé depuis quatre mois. On ne m'en avait même pas accusé réception, et j'ai reçu les exemplaires imprimés, sans épreuves, sans *avertissement*, sans *lettres*[2].

Collombet était de ceux qui ne pardonnaient pas. Nous le montrerons ailleurs, s'il eut les vertus du chrétien, il ne pratiqua jamais l'oubli d'une injure ou de ce qu'il considérait comme une indélicatesse. Aussi Falconnet fit-il vainement appel aux souvenirs de cette liaison consacrée par le temps et qu'un malentendu allait rompre pour toujours :

[1] Lyon, 2 janvier 1842. (Cette lettre étant écrite de Lyon, il est probable — sans que nous puissions l'affirmer— que Falconnet était venu de Saint-Etienne avec l'intention de s'expliquer de vive voix avec Collombet, et que ce dernier avait refusé de le recevoir.)

[2] *Ibid.*

Je ne vous cacherai pas le chagrin que j'éprouve, votre amitié est de celles qu'on espère garder pour la vie entière. Elle était fondée sur l'estime et sur la sévérité même de votre caractère qui par des avertissements m'était souvent utile, je la regretterai; j'en aurai longtemps le cœur navré, mais je crains de ne pouvoir vous faire rétracter ce qui m'a semblé si fortement *pesé* et *arrêté*. ...

Vous affligez profondément par votre retraite une vie qui s'isole et s'assombrit de jour en jour. J'avais pensé que notre union, ébranlée peut-être par la légèreté de ma jeunesse, se fortifierait dans les pensées de l'âge mûr. — Je vous regretterai, je vous aimerai et je vous suivrai de l'œil, malgré votre éloignement.

Adieu, soyez heureux, et croyez qu'un cœur comme le mien portera longtemps une vive, mais secrète souffrance de ce nouvel abandon[1].

Trois jours après, sans attendre même une réponse, Falconnet revenait à la charge. Si son trop pointilleux ami s'obstinait à l'accuser d'être son plagiaire, il lui proposait loyalement des satisfactions matérielles et morales telles qu'on ne pouvait en souhaiter de plus complètes ; il adressait à Collombet cette lettre émue et qui aurait dû désarmer une âme de dévot[2] :

Je suis parti de Lyon malade et je suis rentré à Saint-Etienne plus tôt que je ne le devais. Car je voulais cacher à mes parents un chagrin, dont j'aurais, malgré moi, trahi la cause. Si je vous écris aujourd'hui, c'est pour vous prouver la sincérité de ma conduite et faire un dernier appel à votre amitié.

J'ai comparé les deux traductions et j'ai trouvé des ressemblances. Quoique involontaires et forcées par le sujet, je reconnais qu'elles peuvent vous blesser. Non que j'aie jamais cherché à nuire à votre œuvre ; je l'avais louée dans le *Courrier de Lyon*, dans la *France littéraire*, dans *l'Art en province* et dans ce livre même ; mais vos intérêts peuvent souffrir de cette publication

[1] Lyon, 2 janvier 1842.
[2] Saint-Etienne, 5 janvier 1842.

nouvelle, quoique sans préface, sans notes et sans textes. Je viens vous en offrir la réparation. Je dois recevoir plus tard 500 francs pour ce livre ; je vous prie de les accepter de suite. Si vous ne voulez pas les retenir pour vous-même, vous les donnerez aux pauvres en votre nom. J'espère que vous ne repousserez pas cette démarche : elle est une preuve de la loyauté de mes intentions.

Je vous en conjure, Collombet, par le souvenir de nos premières relations, par vos sentiments chrétiens surtout, ne laissez pas peser sur ma vie la colère d'un ancien ami. Je vous aimais plus que vous ne croyez. Je tenais à votre sévère amitié. Vos conseils m'étaient utiles. Promettez-moi de compter sur une réponse, et d'espérer qu'elle soulagera un cœur qui souffre de vous avoir involontairement perdu.

Collombet resta inébranlable. Il semble cependant qu'il aurait dû se laisser attendrir. Il nous aurait alors rendus plus indulgents pour l'érudit qui, de bonne foi il est vrai, copia un jour mot à mot une étude de Villemain, la publia comme notice d'un de ses ouvrages, et s'attira de la part du professeur indigné une affaire que la bonne volonté de Boissonade parvint seule à apaiser. Cet érudit s'appelait François-Zénon Collombet et, dans la suite, il se vengea de Villemain qui avait eu le tort de se fâcher quand on le dépouillait d'une de ses œuvres. Les querelles universitaires allaient lui offrir une occasion précieuse de régler son compte avec le grand maître[1]. Nous avons conté cette polémique. Collombet nous aurait paru plus excusable s'il avait été lui-même moins rigide à l'égard d'un ami dont les torts étaient peut-être discutables, mais dont les regrets et le repentir étaient touchants.

[1] Voir *Revue d'Histoire de Lyon*, t. IV, 1905, fascicule I, II, III et la publication des lettres inédites de Boissonade et de Collombet à ce sujet. M. Roustan et C. Latreille, *la Querelle universitaire à Lyon (1838-1843)*.

III

Sur la bienfaisance de Lamartine, d'après des documents inédits.
Varia.

I. — On a tout dit sur la bienfaisance de Lamartine, qui fut vraiment grand seigneur, généreux et charitable, toujours prêt à obliger grands et petits, sans distinction, de sa bourse et de son cœur. Un de mes jeunes amis de Lyon m'a communiqué une lettre, adressée à son grand-oncle, capitaine de gendarmerie, pour lui recommander un candidat à un poste de gendarme à Cluny. Le poète s'occupait de tout et de tous. Sur le petit nombre de lettres de Lamartine que possède la Bibliothèque de Lyon, trois ont trait à des actes de bienfaisance accomplis par Lamartine.

M. de Lamartine a l'honneur d'envoyer à Monsieur Carlier, un exemplaire de *Jocelyn* avec quelques vers autographes, pour le bazar des ouvriers de Lyon, et il s'estime heureux de pouvoir être pour quelque chose dans une œuvre si méritoire [1]. Il saisit cette occasion pour offrir à Monsieur Carlier, l'assurance de sa considération distinguée.

Paris, mai 1837.

Monsieur Carlier,
Membre de la Commission du Bazar
pour les ouvriers.
Lyon.

(Ms de la Bibliothèque de Lyon, fonds général, 1574, n° 10).
(*Mots ajoutés :* Mme Lamartine, secrétaire de son mari).

Monsieur.

J'ai reçu le mandat de 250 pour une partie du remboursé des funérailles de M. Rivat votre beau-frère.

Il y a encore environ 250 francs pour frais d'après décès, mont-

[1] Voir, sur ces fêtes de bienfaisance organisées lors de la grève de 1837, pour les ouvriers sans travail, les journaux de l'époque, et *Revue du Lyonnais*, 1837, 415.

de-piété, et que je recevrai si vous jugez bon de me les rembourser.

Je vous recommande surtout la pauvre Marie, gouvernante de M. Rivat. Je la soutiens quelque temps encore, et j'ai donné du travail à M. Paul, secrétaire de M. Rivat. Mais une somme quelconque une fois payée, ou une petite pension de 150 francs par an, serait une œuvre bonne et bien méritée envers cette pauvre fille.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

22 juin 1857.

Lamartine.

P. S. Je serai à Mâcon le 1er juillet pour tout l'été.

(Ms de la Bibl. de Lyon : Fonds général, cote 1798).

Paris 28 mai 1857

Madame,

Monsieur votre frère va toujours plus mal. Je l'engage à faire partir à l'instant son fils, dont vous voulez bien vous charger et qui perdrait ici son temps et ses habitudes de travail. J'ai soin que Monsieur votre frère ne manque de rien. Je lui remets aussi l'argent pour le départ de son fils.

Agréez, Madame, tous mes respects.

Lamartine.

43, rue Ville-l'Évêque

(Ms de la Bibliothèque de Lyon, fonds Coste, 1127, n° 18.)

1857! Dates significatives : Lamartine en est réduit à « travailler pour le libraire » et, dans sa vieillesse besogneuse, il ne cesse d'aider les autres. Qu'on rapproche de ces lettres la suivante, adressée à l'arrière-grand'mère du jeune Lyonnais dont je parlais plus haut et qui m'a communiqué aussi ce document ; on le rapprochera de l'« appel cordial » que Lamartine envoyait en même temps à Barbier pour qu'il restât son abonné (Barbier à L., 18 décembre 1856, *Lettres à Lamartine*, 284 sq.)

Madame

Mes abonnés ne sont pas pour moi un public, ils sont une famille d'amis.

Je n'ignore pas que la bienveillance personnelle a eu plus de

part que la curiosité littéraire à votre abonnement. Je ne m'en humilie pas, je m'en glorifie, j'aime mieux la cordialité que la gloire.

Si le désir de concourir utilement à mon travail a été en effet pour beaucoup dans votre souscription de 1856, j'ose vous prier franchement et personnellement de la continuer pour 1867. Dans une publication à fonder, les frais de la première année dévorent le prix d'abonnement : vous le savez.

Le réabonnement de 1857 part du 1er janvier prochain, puisque j'ai livré les douze entretiens ou les deux volumes promis pour 1856. En vue de vous faciliter ce réabonnement, j'ai pris les mesures qui simplifient le mieux vos rapports avec moi. Vous les trouverez énoncés dans la note imprimée jointe au dernier entretien.

Soyez assez bonne, Madame, pour m'adresser le plus tôt possible votre réponse, afin de m'éviter les frais très onéreux d'impression et de poste inutiles. Et, quelle que soit cette réponse, croyez que votre nom inscrit sur mes listes restera à jamais gravé par la reconnaissance dans mon cœur.

Lamartine.

Paris, le 1er décembre 1856.

43, rue de la Ville-l'Évêque.

(Collection de Mme X..., Lyon).

II. — Sur Joseph Bard. — (Cf. 100 et note).

Ce Joseph Bard, dont Collombet, Falconnet, etc., disent pis que pendre dans leur correspondance, est à la fois un poète et un érudit très fécond. Ce Beaunois doit être rangé parmi les Lyonnais, étant donné le sujet de ses travaux et sa collaboration à la *Revue du Lyonnais* (voir Sébastien Charléty : *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à 1789* : 523, 577, 580, 664, 665, *et de 1789 à nos jours :* 3883, 4042).

Joseph Bard était lié avec Lamartine ; le poète lui écrivait le 29 octobre 1831 :

Monsieur,

Les pèlerins sont toujours bien reçus à Saint-Point, surtout quand ils y portent comme vous une harpe, du talent et de l'in-

dulgence pour une réception toute rustique. Venez-y donc; vous y trouverez un homme à qui votre nom et vos ouvrages sont déjà connus par les journaux, et spécialement par *l'Observateur de Lyon* et la *Gazette de Bourgogne*. Mais si vous prenez cette route, que ce soit avant le 11 novembre, époque où nous quittons Saint-Point pour une maison plus étroite, et où nous ne pourrions vous offrir d'asile.

Recevez d'avance mes remerciements pour votre bonne pensée de visite, et pour les sentiments de bienveillance que vous voulez bien m'exprimer d'une façon si aimable.

Mes compliments à vos deux amis.

Si en passant à Chalon vous vouliez bien m'abonner pour un an à la *Gazette de Bourgogne* et payer pour moi, je vous serais très obligé et vous rendrais ici la petite somme.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance des sentiments les plus distingués et comme homme et comme poète.

A. de Lamartine

Saint-Point, 23 octobre.

Monsieur Joseph Bard
homme de lettres
à Chavrey par Beaune (Côte-d'Or)

Timbre : 29 octobre 1831.

(Ms de la Bibliothèque de Lyon, Fonds général, 1574, n° 11.)

III. — Nous donnons enfin un billet dont il nous a été impossible de préciser la destination :

Le hasard, mon cher ami, m'a fait me rencontrer à l'Académie au moment où on discutait la réception de ton ouvrage pour le prix Monthion.

J'ai pris la parole et j'ai été assez heureux pour te faire admettre à l'unanimité et avec acclamation. Je regrette que tu ne puisses entendre les paroles inspirées par une haute estime et par l'amitié la plus vraie.

Tout à toi. Lamartine.

M. de Pongerville veut que vous sachiez qu'il vous a honoré de toutes ses sympathies et vous a soutenu de son vote.

(Ces derniers mots sont de Pongerville ; Billet sans date et sans aucune indication.)

(Ms de la Bibliothèque de Lyon, Fonds général, 1724.)



DOCUMENTS INÉDITS

1° Collection F.-Z. Collombet.

(Au *Pavillon Saint-Nicolas*, Saint-Rambert-l'Ile-Barbe[1]).

Lettres de Falconnet à Collombet : 7 décembre 1835 ; 5 décembre 1837 ; 26 février, 1er avril, 1er novembre 1839 ; 30 juin, 22 juillet 1840 ; 11 janvier, 14 mars, 30 octobre, 12 novembre 1841 ; 2 et 5 janvier 1842 — Lamartine à Collombet : 7 août 1836. — Lacretelle à Collombet : 6 septembre 1836. — De Virieu à Collombet : 19 novembre 1835. — Gorini à Collombet : 19 mars 1850, 22 avril 1851. — Lamartine à Falconnet : billet de mai 1837 (avec annotation de Collombet) : 8 janvier, 27 août 1838. — Mme de Lamartine à Falconnet : 8 janvier 1838. — Dossier Collombet sur Lamartine. — P. Monfat à Collombet, 2 novembre 1852.

2° Collection Mme Le Bourguignon-Duperré (Cuiseaux. Saône-et-Loire).

Lamartine à Falconnet : 16 juillet, 15 novembre 1837 ; 14 juillet, 3 septembre 1838 ; 18 février 1842 ; 13 mai 1846.

3° Collection Testenoire de la Fayette (Saint-Etienne).

Lamartine à Collombet : 6 mai 1839.

4° Collection de Mme X... (Lyon).

Lamartine à Mme X..., 1er décembre 1856.

5° Bibliothèque de la ville de Lyon.

Fonds général : acte relatif à Jean-Baptiste Lamartine : 1496, fol. 49. — Lamartine à Joseph Bard, 23 octobre 1831, 1574, n° 11. — Mme de L. à M. Carlier, mai 1837, 1574, n° 10. — Lamartine à M. X..., 22 juin 1857, cote 1798. — Lamartine à M. X..., sans date, cote 1724.

Fonds Morin-Pons : Jean-Baptiste Lamartine à MM. Vingtrinier, 15 décembre 1784, cote 1127.

Fonds Coste : Lamartine à M. X..., 28 mai 1857 : 1127, n° 18.

Fonds Charavay : Lettres de Falconnet à Boitel, tous les numéros 355, et spécialement 1974, 1979, 1983.

[1] Propriété de l'érudit Collombet, où se réunissaient les gens de lettres, ses amis (Sainte-Beuve avait gardé de ces réunions le meilleur souvenir). J'ai classé, moi-même, les documents, lettres autographes, manuscrits, etc., de cette précieuse collection.

Lyon. Imp. A. REY et Cie, 4, rue Gentil. — 42040

ERRATA

Page 13, note, 1re ligne, *au lieu de :* « la Suisse française », *lire :* « les Alpes de Savoie ».

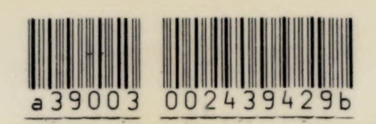
Page 48, note 2, ligne 3, *au lieu de :* « et en Bretagne », *lire :* « et au petit désert d'Aulnay ».

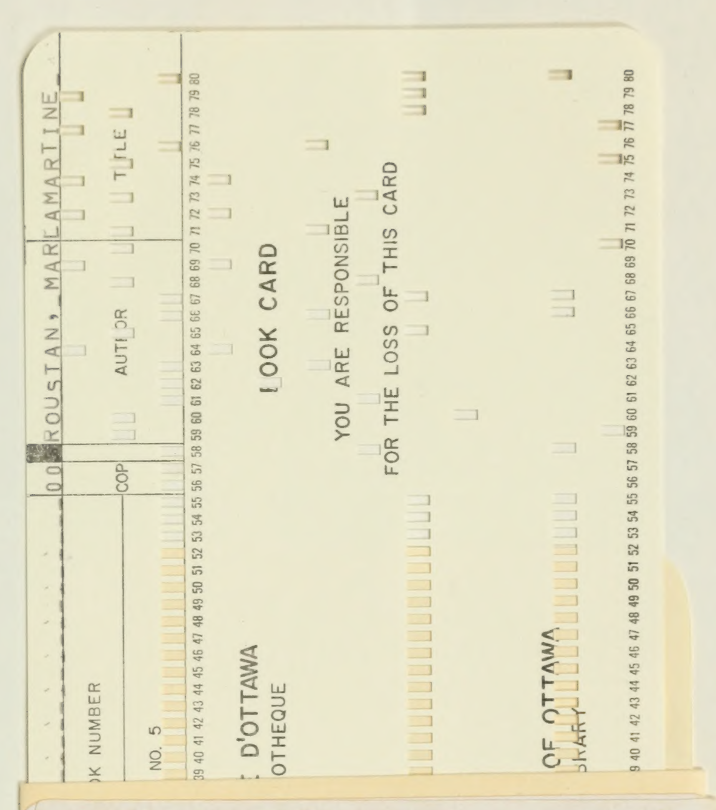
Page 59, note 1, 1re ligne, *lire :* « la vérité de ce qu'il appelle « la « légende », etc.

Page 76, ligne 17, *lire :* « mais chrétien à la façon, etc. ».

Page 82, note 2, 1re ligne, rétablir 1851 comme à la ligne 9.

Page 98, note 6, ligne 4, *au lieu de :* « la première absence », *lire :* « la cause de la première absence ».


a39003 002439429b


ROUSTAN, MAR LAMARTINE
AUTHOR
TITLE
COP
NO. 5
YOU ARE RESPONSIBLE
FOR THE LOSS OF THIS CARD

